

**BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT
FONDS AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT**



CAMEROUN

RAPPORT DE REVUE DE PORTEFEUILLE

DEPARTEMENT PAR PAYS
REGION CENTRE
MARS 2004

TABLE DES MATIERES

	Pages
RESUME	iv)-(vi)
I. INTRODUCTION	1
1.1 Objectif et structure du rapport	1
1.2 Envergure et composition du portefeuille	1
II. REVUE DES PROJETS EN COURS D'EXECUTION	1
2.1 Brève revue des opérations en cours d'exécution	1
2.2 Projets âgés, à problèmes et potentiellement à problèmes	29
2.3 Evaluation de la fréquence des missions de supervision et de leur qualité	30
2.4 Questions transversales	30
2.5 Evaluation générale de la performance du portefeuille	31
2.6 Décaissements	33
III. EVALUATION DES CAPACITES DE GESTION ET/ OU D'EXECUTION DES PROJETS	34
3.1 Performance du Gouvernement	34
3.2 Performance du Groupe de la Banque	34
IV. COORDINATION DE L'AIDE AVEC LES BAILLEURS DE FONDS	35
V. REMBOURSEMENT DES PRETS ET ARRIERES	35
V. LES INITIATIVES A PRENDRE POUR AMELIORER LA QUALITE DU PORTEFEUILLE	36
5.1 Problèmes potentiels et solutions	36
5.2 Résumé du Plan d'action	37
5.3 Leçons à tirer pour les futurs DSP et revues de portefeuille	39
VI. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	39
6.1 Conclusion	39
6.2 Recommandations générales	40

ANNEXES

- I. Résumé des opérations du Groupe de la Banque
- II. Résumé des évaluations des performances par secteur et par projet
- III. Résumé des évaluations des projets
- IV. Matrice des problèmes communs
- V. Plan d'action
- VI. Matrice des questions transversales

SIGLES ET ABREVIATIONS

AEPA	:	Alimentation en eau potable et assainissement
BAD	:	Banque africaine de développement
BADEA	:	Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique
CAA	:	Caisse autonome d'amortissement
CEP	:	Cellule d'exécution de projet
CTS	:	Comité technique de suivi des programmes économiques
DAO	:	Dossier d'appel d'offres
DCET	:	Direction de la coopération économique et technique
DSP	:	Document de stratégie par Pays
DSRP	:	Document de stratégie de réduction de la pauvreté
FAD	:	Fonds africain de développement
FAO	:	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FAT	:	Fonds d'assistance technique
FMI	:	Fonds monétaire international
IRAD	:	Institut de la recherche agricole pour le développement
MINAGRI	:	Ministère de l'agriculture
MINEF	:	Ministère de l'environnement et des forêts
MINEPIA	:	Ministère de l'élevage, des pêches et des industries animales
MINMEE	:	Ministère des mines, de l'eau et de l'énergie
MINPAT	:	Ministère des affaires économiques, de la programmation, et de l'aménagement du Territoire
ONG	:	Organisation non gouvernementale
PAFRA	:	Projet d'appui à la foresterie rurale et à l'agro-foresterie
PAS	:	Programme d'ajustement structurel
PME	:	Petites et moyennes entreprises
PNRVA	:	Projet d'appui au programme national de recherche et Vulgarisation agricole
PNUD	:	Programme des nations unies pour le développement
PPTE	:	Pays pauvres très endettés
SNEC	:	Société nationale des eaux du Cameroun
SONEL	:	Société nationale d'électricité du Cameroun
SOWEDA	:	Projet de développement rural intégré de la province du Sud-ouest
UC	:	Unité de compte
UE	:	Union Européenne
VAN	:	Valeur actuelle nette

EQUIVALENCES MONETAIRES**(au 31 décembre 2003)**

Unité monétaire	=	Franc CFA
1 UC	=	798,365 FCFA
1 UC	=	1,43958 dollars EU

Exercice budgétaire1^{er} janvier 31 décembre (depuis 2003)**POIDS ET MESURE**

Système métrique

Résumé analytique

1. Ce rapport de revue du portefeuille du Groupe de la Banque au Cameroun vise à informer le Conseil d'administration de l'état d'exécution des opérations de la Banque dans ce pays et à recommander au Gouvernement des mesures nécessaires pour améliorer la qualité de notre portefeuille. Il est basé sur les informations recueillies au cours des différentes missions de supervision et de la mission pluridisciplinaire de revue du portefeuille effectuée en novembre 2003. La Banque a approuvé un total de cinquante-trois (53) opérations au Cameroun. Sur les 53 opérations, trente trois (33) sont achevées ou arrêtées, deux (2) sont annulées, et dix-huit (18) sont à des stades divers d'exécution. Le montant total des engagements bruts s'élève à 737,91 millions d'UC, dont 468,2 millions d'UC en ressources BAD, 262,71 millions d'UC en ressources FAD et 7 millions d'UC en ressources FAT. La répartition sectorielle des projets consacre la prédominance du secteur des transports, avec 38,15% des interventions, suivi des appuis aux réformes (22,34%) ; de l'agriculture (20,64%) ; du social (10,6%) ; des équipements collectifs (7,26%) ; et des banques et industries (1,01%).

2. Le portefeuille actif comprend dix-huit (18) opérations pour un montant de 191,65 millions d'UC dont 35,24 millions d'UC pour le guichet BAD (dont un projet enclave), 151,73 millions d'UC pour le FAD et 4,68 millions pour le FAT. La répartition sectorielle de ce portefeuille s'établit comme suit : 32,54% pour l'agriculture, 30,86% pour le secteur des transports, 23,66% pour le secteur social, 12,36% pour le multisectoriel et 0,58% pour le secteur des équipements collectifs. Il est important de relever qu'au cours des dernières années et conformément à la stratégie de la Banque, les secteurs de l'agriculture et le secteur social ont pris de plus en plus d'importance dans le portefeuille. L'importance du secteur des transports a été quant à elle maintenue. La performance du portefeuille est peu satisfaisante avec une note globale de 1,74. Cette performance n'a pas enregistré une augmentation significative dans la mesure où la note globale a été de 1,5 lors de la revue de 2001. Un effort particulier et important devrait donc être déployé pour le démarrage de toutes les opérations et l'amélioration de l'exécution des projets.

3. Le portefeuille est relativement jeune et son âge moyen est de 3 ans. Les deux plus anciennes opérations ont été approuvées en décembre 1997. Deux autres opérations ont été approuvées en 1998, et trois autres en 1999. Les 11 autres opérations ont été approuvées à partir de l'an 2000. Les projets à problèmes sont au nombre de six, et les projets potentiellement à problème sont également au nombre de six. Trois opérations sont à risques. Les problèmes spécifiques à ces opérations ont été largement discutés avec les autorités et un plan d'actions a été élaboré pour chacune en vue d'assurer leur performance au cours de l'année 2004. Une attention particulière devra donc être accordée au suivi de ces opérations.

4. Au niveau sectoriel, le secteur social enregistre une performance satisfaisante (2,1), alors que la performance du secteur des équipements collectifs n'est pas satisfaisante avec une note de 1,4. Les secteurs agricole, des transports et le multisectoriel réalisent une performance peu satisfaisante avec des notes respectives de 1,53 ; 1,77 et 1,78. Concernant les critères de performance, l'analyse montre que les points faibles de la gestion du portefeuille ont trait au problème de la conformité aux conditions du prêt qui enregistre une note de 1,42. Ce critère constitue un problème structurel au Cameroun. Les autres

critères à savoir, les acquisitions de biens et services, la performance financière et les activités et travaux ont eu des notes entre la fourchette de 1,64 à 1,74. Ces notes sont très peu satisfaisantes et s'expliquent en grande partie par le fait que plusieurs opérations n'ont pas encore démarré ou sont en cours de démarrage, ainsi que par les difficultés en matière d'application et de suivi des règles et des procédures de la Banque. Le faible taux de décaissement qui en découle, couplé à la faible mobilisation de la contrepartie explique la performance financière peu satisfaisante du portefeuille. Enfin, l'impact de toutes les opérations sur le développement demeure satisfaisant avec une note générale de 2,1 malgré les retards enregistrés. La mise en œuvre et/ou le démarrage de toutes les activités de toutes les opérations actives s'avèrent indispensables pour améliorer la performance du portefeuille de la Banque.

5. Le montant des décaissements a atteint 452,8 millions d'UC au 31 décembre 2003, soit un taux de 61,36% pour la totalité du portefeuille depuis le début des interventions de la Banque dans le pays. Concernant les opérations en cours d'exécution, le montant des décaissements est limité à 28,76 millions d'UC, soit un taux de 15% seulement. Ce taux dénote des problèmes rencontrés dans l'exécution des projet, ce qui montre également le manque de capacité d'absorption des ressources de la Banque mises à la disposition du pays. Avec la mise en place du plan d'actions pour chaque projet, ce taux pourrait être amélioré pour atteindre 43% avant la fin de 2004. Le taux de décaissement est de 10,02% pour l'agriculture. Ce taux faible s'explique par le retard enregistré dans les opérations en cours d'exécution et par le fait que deux opérations portant sur un montant de 31,1 millions d'UC ont été approuvées en mai 2003 et dont les accords de prêt n'ont été signés qu'en janvier 2004. Le taux de décaissement est nul pour le secteur des transports en raison du problème de passation des marchés pour deux projets et des difficultés de démarrage d'une autre opération. Le taux de décaissement dans le secteur social est de 24,85% traduisant une exécution de plus en plus soutenue des opérations de la Banque dans ce secteur. Pour les équipements collectifs, ce taux est de 27,68% traduisant la réalisation assez avancée d'une étude ; alors que la deuxième étude enregistre des difficultés importantes dans son exécution et n'a pas encore enregistré de décaissement. Enfin, le taux de décaissement est de 46,19% dans le multisecteur reflétant particulièrement le décaissement de la première tranche du PAS III. Le taux de décaissement est d'une manière générale faible, d'où la nécessité d'un suivi soutenu particulièrement des acquisitions des biens et services prévues dans les projets en vue d'améliorer ce taux d'une manière substantielle au cours de l'année 2004.

6. Les problèmes génériques du portefeuille demeurent liés à la signature et à la mise en vigueur des accords de prêt et de don ; à la satisfaction préalable aux conditions du premier décaissement ; au manque d'efficacité dans la gestion et l'avancement des projets ; au problème des décaissements et de la gestion financière ; au manque de versement des fonds de contrepartie ; et aux difficultés de passation et d'exécution des marchés. Plusieurs mesures ont été proposées pour remédier à ces problèmes. Ces mesures ont fait l'objet d'un plan d'actions et visent en particulier le démarrage des opérations approuvées et l'accélération de l'exécution des projets actifs par la mise en place d'un suivi plus rigoureux. La mise en place de ces mesures (voir paragraphes 6 et 7) nécessite la dynamisation et le renforcement de la Direction chargée de la coordination des activités de la Banque au niveau national.

7. Le nombre d'opérations approuvées au profit du Cameroun ces dernières années pose le problème de la capacité d'absorption du pays. Le programme de prêt pour le Cameroun devra tenir compte des capacités effectives d'exécution dont dispose le pays, et de l'engagement des parties prenantes pour assurer une exécution efficace des opérations de la Banque. Le co-financement fonctionne de plus en plus et il faudra continuer à en tenir compte dans la prochaine stratégie de la Banque. Enfin, il convient de mettre l'accent sur le renforcement des capacités institutionnelles de la structure de coordination nationale des opérations de la Banque dans le pays, et prévoir le minimum requis pour les contreparties locales. Il faudrait également veiller à une plus grande adhésion et un suivi soutenu de la part de la Direction de coordination des projet pour assurer une meilleure efficacité du portefeuille de la Banque dans le pays. Enfin, pour permettre d'avoir des audits de comptes fiables, une attention particulière devra être accordée au choix des comptables.

I. INTRODUCTION

1.1 Objectif et structure du rapport

1.1.1 La précédente revue de portefeuille a été effectuée en 2001. Elle a conclu que la performance du portefeuille de la Banque n'est pas satisfaisante. Le présent rapport de revue de portefeuille fait suite à la précédente revue et vise à informer les Conseils d'Administration de l'état d'exécution des opérations de la Banque au Cameroun et à formuler des recommandations nécessaires à l'amélioration de la qualité du portefeuille dans ce pays. Il est basé sur les informations recueillies au cours de la mission pluridisciplinaire de revue du portefeuille de novembre 2003, les rapports de supervisions de 2003, et les consultations avec les autorités ainsi qu'avec les bailleurs de fonds présents à Yaoundé. Au cours de cet exercice, chaque opération a fait l'objet d'un examen approfondi en vue d'identifier les problèmes auxquels elle fait face, et un plan d'actions est proposé pour résoudre ces problèmes avec un calendrier de réalisation.

1.1.2 Le présent rapport comprend outre la présente introduction, (ii) la revue des projets en cours d'exécution ; (iii) l'évaluation des capacités de gestion et/ou d'exécution ; (iv) la coordination de l'aide avec les bailleurs de fonds ; (v) les remboursements des prêts et les arriérés ; (vi) les actions à entreprendre pour améliorer la qualité du portefeuille ; et (vii) les conclusions et recommandations.

1.2 Envergure et composition du portefeuille

Le bilan des interventions de la Banque au Cameroun fait ressortir un total de cinquante-trois (53) opérations. Sur les 53 opérations, trente trois (33) sont achevées ou arrêtées, deux (2) sont annulées, et dix-huit (18) sont à des stades divers d'exécution. Le montant total des engagements bruts s'élève à 737,91 millions d'UC, dont 468,2 millions d'UC en ressources BAD, 262,71 millions d'UC en ressources FAD et 7 millions d'UC en ressources FAT. La répartition sectorielle des projets consacre la prédominance du secteur des transports, avec 38,15% des interventions, suivi des appuis aux réformes (22,34%) ; de l'agriculture (20,64%) ; du social (10,6%) : des équipements collectifs (7,26%) ; et des banques et industries (1,01%).

II REVUE DES PROJETS EN COURS D'EXECUTION

2.1 Brève revue des opérations en cours d'exécution

2.1.1 Le portefeuille actif comprend dix-huit (18) opérations pour un montant de 191,65 millions d'UC dont 35,24 millions d'UC pour le guichet BAD, 151,73 millions d'UC pour le FAD et 4,68 millions pour le FAT. La répartition sectorielle de ce portefeuille s'établit comme suit : 32,54% pour l'agriculture, 30,86% pour le secteur des transports, 23,66 pour le secteur social, 12,36% le multisectoriel et 0,58% pour le secteur des équipements collectifs. Il est important de relever qu'au cours des années et conformément à la stratégie de la Banque, les secteurs de l'agriculture et le secteur social ont pris de plus en plus de l'importance dans le portefeuille. Le secteur des transports continue à occuper une part importante des engagements de la Banque. Le taux de décaissement des opérations en cours d'exécution est particulièrement bas (15%) et dénote les problèmes rencontrés dans l'exécution des projets. Ceci se traduit par des problèmes d'absorption des ressources de la Banque mises à la disposition du Cameroun.

Répartition par secteur et par guichet du portefeuille de la Banque

SECTEUR	BAD	FAD	FAT	TOTAL	% DECAISSE	NB
Transports	255,45	26,05	-	281,5	64,25	13
Agriculture	40,54	110,23	1,54	152,31	41,74	15
Equipements collectifs	43,31	8,67	1,58	53,56	22,94	6
Social	21,44	56,08	0,7	78,22	39,87	10
Multisecteur	100,00	61,68	3,18	164,86	92,17	7
Industrie	7,46			7,46	57,10	2
TOTAL	468,2	262,71	7,00	737,91	61,36	53

Répartition par secteur et par guichet des opérations en cours

SECTEUR	BAD	FAD	FAT	TOTAL	DECAIS- SEMENT (%)	NB
Transports	35,24	23,9		59,14	0,00	3
Agriculture		61,58	0,78	62,36	10,02	7
Equipements collectifs		0,4	0,72	1,12	27,68	2
Social		45,35		45,35	24,85	4
Multisecteur		20,5	3,18	23,68	46,19	2
TOTAL	35,24	151,73	4,68	191,65	15	18

A. LE SECTEUR AGRICOLE

2.1.2 Le document cadre de politique économique et financière à moyen terme (2000-2003), arrêté avec les Bailleurs de Fonds, a permis au Gouvernement d'élaborer un ensemble cohérent de politiques dont une stratégie du secteur rural (SDSR) qui s'articule autour de : (i) l'augmentation de la production et des revenus agricoles en vue de garantir la sécurité alimentaire par le biais du renforcement des services d'appui ; (ii) l'amélioration des facteurs environnementaux et du cadre incitatif à travers la réforme de la fiscalité, une meilleure gestion des ressources foncières, et le renforcement des infrastructures (pistes rurales, hydraulique villageoise, etc) ; ainsi que (iii) la modernisation du cadre institutionnel par la réorganisation des services publics, la professionnalisation des organisations paysannes et l'association des différents partenaires. Cette stratégie a également été prise en compte par le DSRP élaboré par le Gouvernement selon l'approche participative. Les interventions de la Banque dans le secteur s'intègrent dans cette stratégie et sont en conformité avec le

document de stratégie de la Banque pour le Cameroun pour la période 2002-2004, ainsi qu'avec le plan stratégique et la politique agricole de la Banque.

2.1.3 La diversité et le potentiel agro-écologique du pays offrent un large éventail de possibilités pour l'agriculture, l'élevage, et la foresterie, et lui confèrent un avantage comparatif pour certains produits comme le bois, le cacao, le café, le coton, les tubercules, les fruits tropicaux et l'élevage bovin. Malgré ces atouts, les performances du secteur agricole sont modestes et largement influencées par les fluctuations des cours mondiaux des produits agricoles. La participation de la Banque au financement du développement de l'agriculture au Cameroun est importante. Elle a financé 15 opérations dans ce secteur qui joue un rôle primordial dans l'économie du pays. Ces opérations ont permis de renforcer la lutte contre la pauvreté en mettant l'accent sur le développement de diverses activités dans le domaine forestier, le développement rural intégré, le domaine avicole, la promotion des PME et du microcrédit, la recherche, l'élevage, le renforcement de la sécurité alimentaire et le secteur de la pêche. Les projets en cours d'exécution financés et/ou co-financés par la Banque sont : (i) le Projet d'appui au programme national de recherche et de vulgarisation agricole ; (ii) le Projet de développement de l'élevage et de la pêche dans la province du sud-ouest; (iii) le Projet d'appui à la foresterie rurale et à l'agro-foresterie ; (iv) le Programme d'amélioration du revenu familial rural; v) le Programme Spécial pour la Sécurité Alimentaire vi) le Projet de développement rural participatif et décentralisé « Grassfield » ; et (vii) le Projet de développement participatif de Rumpi.

A.1 Programme National de Recherche et de Vulgarisation Agricoles (PNRVA)

Données administratives et financières de base (millions d'UC)

<u>Montant approuvé</u> FAD : 7,00	<u>Décaissements:</u> FAD : 2,14	<u>Soldes:</u> FAD : 4,86
<u>Date d'approbation:</u> FAD : 15/07/98	<u>Date de signature :</u> FAD : 08/12/98	<u>Date d'entrée en vigueur:</u> FAD : 12/08/99
<u>Date de la dernière mission de supervision:</u> septembre 2003	<u>Date du dernier audit:</u> 2001 et 2002	
<u>Date limite dernier décaissement:</u> FAD : 31/12/2005	<u>Agence d'exécution :</u> Institut de la recherche agronomique pour le développement (IRAD) sous la tutelle du MINREST	
<u>Objectifs, description/composantes:</u> Au plan sectoriel, le programme vise à assurer la sécurité alimentaire et améliorer les revenus des populations rurales sur la base d'une utilisation rationnelle et durable des ressources naturelles. Plus spécifiquement, le programme a pour objectif d'améliorer la productivité des exploitations agricoles grâce à une recherche agricole opérationnelle et une vulgarisation efficiente. Le projet comprend trois composantes qui sont: i) renforcement des services de l'IRAD, (ii) recherche expérimentale en station, et (iii) formation du personnel.		

(i) Conformité aux conditions préalables/Engagements

2.1.4 Les conditions de mise en vigueur ont été toutes remplies avec un délai de 14 mois après l'approbation du prêt, ce qui a retardé le démarrage du projet. La performance est peu satisfaisante. Le projet soumet régulièrement ses rapports d'activités à la Banque. Les rapports d'audit de 2000/2001 et 2001/2002 ont été transmis à la Banque.

(ii) Performance en matière d'acquisition des biens et services

2.1.5 Le marché de réhabilitation des infrastructures de l'IRAD est encore au stade d'étude technique. En revanche, tout le matériel roulant prévu (33 véhicules et 36 motos) ainsi que les

équipements informatiques et bureautiques ont été acquis. L'assistance technique a été recrutée et mise en place. La performance du projet en matière d'acquisition des biens et services est, par conséquent, satisfaisante.

(iii) Performance financière

2.1.6 Suite aux insuffisances constatées dans la capacité de gestion financière et comptable de l'IRAD, à l'issue des missions de supervision de novembre 2002 et mars 2003, les décaissements ont été suspendus sur le prêt. La contrepartie du Gouvernement est insuffisante et décaissée avec du retard. La performance financière n'est pas satisfaisante.

(iv) Activités et réalisations

2.1.7 Les principales activités et réalisations du programme se résument comme suit : (i) l'adoption par l'IRAD d'une nouvelle approche de programmation scientifique basée sur le principe de projets de recherche, le travail en équipe, la recherche participative et une approche globale et intégrée à la résolution des problèmes des producteurs à travers la mise au point de paquets technologiques vulgarisables ; (ii) la mise en place d'un mécanisme fonctionnel de liaison entre la recherche et le développement; (iii) l'inventaire des résultats saillants de recherche ; (iv) le ciblage des préoccupations de réduction de la pauvreté dans le choix des thèmes et activités de recherche; et (v) la prise en compte des questions du genre et d'environnement dans la planification et la mise en oeuvre des programmes de recherche. Le projet est en retard par rapport à son planning initial d'exécution. Les mesures draconiennes prises par le Gouvernement en vue d'assainir la gestion du projet (mise en place d'une nouvelle équipe) ont permis d'éviter de nouveaux dérapages calendaires importants et d'amener la Banque à lever la suspension des décaissements. La performance actuelle est jugée peu satisfaisante.

(v) Impact sur le développement

2.1.8 Les perspectives d'atteindre les objectifs préalablement fixés, sont bonnes, malgré le retard enregistré. L'impact du projet sur le développement peut être jugé satisfaisant.

(vi) Evaluation globale de la performance

2.1.9 L'avancement du projet est peu satisfaisant. En revanche, l'impact du projet sur le développement devrait être satisfaisant. La performance globale du projet est peu satisfaisante.

Indicateur	Avancement	Acquisition des biens et services	Performance financière	Activités et réalisations	Impact sur le développement	Evaluation générale
Evaluation	1,7	2	1	1,7	2	1,68

A.2 Projet de Développement de l'Élevage et de la Pêche dans la Province du Sud-Ouest (SOWEDA)

Données administratives et financières de base (millions d'UC)

<u>Montant approuvé:</u> FAD : 4,59	<u>Décaissements:</u> FAD : 1,75	<u>Soldes:</u> FAD : 2,84
<u>Date d'approbation:</u> FAD : 16/12/98	<u>Date de signature:</u> FAD : 05/02/99	<u>Date d'entrée en vigueur:</u> FAD : 25/03/2000
<u>Date limite dernier décaissement:</u> FAD : 31/12/2005	<u>Agence d'exécution:</u> Mission de développement rural du sud-ouest (SOWEDA)	
<u>Date de la dernière mission de supervision :</u> mars 2003	<u>Date du dernier audit:</u> 2000/01 et 2001/02	
Objectifs, description/composantes: L'objectif du projet est de contribuer significativement au renforcement de la sécurité alimentaire du pays. Plus spécifiquement, le projet vise à accroître les productions de l'élevage et de la pêche et partant, à augmenter les revenus des populations. Les composantes du projet sont : (i) développement de l'élevage, (ii) développement de la pêche et de la pisciculture, (iii) micro-crédit, (iv) renforcement des capacités, et (v) cellule de gestion du projet.		

(i) Conformité aux conditions préalables/Engagements

2.1.10 La mise en vigueur du prêt a accusé un retard considérable, plus de 15 mois après l'approbation du projet. Le projet a soumis régulièrement ses rapports d'activités. Les audits 2001 et 2002 ont été effectués. La performance est peu satisfaisante.

(ii) Performance en matière d'acquisition des biens et services

2.1.11 Les dossiers d'appel d'offres (DAO) élaborés par la coordination du projet ont en général suivi les dossiers types de la Banque en la matière, malgré certaines difficultés initiales liées à la non maîtrise des règles de procédures de la Banque au démarrage du Projet. Ceci a entraîné certains rejets de dossiers par la Banque. A ce jour, la plupart des acquisitions sont soit exécutées, soit en cours de l'être. La performance du projet en matière d'acquisition des biens et services est satisfaisante.

(iii) Performance financière

2.1.12 Les fonds de roulement qui financent les activités au quotidien sont en place. Les demandes de paiement direct sont régulièrement honorées. Le prêt de la BADEA, qui co-finance le projet, est en vigueur. Cependant, le taux de décaissement du prêt demeure faible (38,14%) après plus de trois années d'exécution. La performance financière du projet est peu satisfaisante.

(iv) Activités et réalisations

2.1.13 L'état d'exécution du projet a atteint sa vitesse de croisière. Des résultats notables ont été enregistrés dans le domaine de la formation des opérateurs des filières pêche et élevage, la construction des infrastructures de commercialisation, l'acquisition d'équipements, la conduite des activités de recherche développement et le renforcement des capacités des agents des délégations techniques du MINEPIA. A ce stade, la performance du projet est satisfaisante.

(v) Impact sur le développement

2.1.14 L'objectif du projet est de contribuer significativement au renforcement de la sécurité alimentaire du pays. Malgré le retard enregistré, la probabilité que ses objectifs de développement

soient atteints est élevée, car le projet se trouve à une phase dynamique de son exécution. L'impact du projet sur le développement est jugé satisfaisant.

(vi) Evaluation globale de la performance

2.1.15 Ce projet a été handicapé par une contre-performance due au retard enregistré dans le démarrage du projet et notamment à la mise en vigueur tardive du prêt d'une part, et au non-déblocage des fonds de la BAD et de la BADEA. Par contre, l'impact sur le développement est satisfaisant. Sa performance globale est satisfaisante.

Indicateur	Avancement	Acquisition des biens et services	Performance financière	Activités et réalisations	Impact sur le développement	Evaluation générale
Evaluation	1,7	2	1,8	2	2	1,9

A.3 Projet d'Appui à la Foresterie Rurale et à l'Agroforesterie (PAFRA)

Données administratives et financières de base (millions d'UC)

<u>Montant approuvé:</u> FAD : 4,13 FAT : 0,78	<u>Décaissements:</u> FAD : 1,29 FAT : 0,16	<u>Soldes:</u> FAD : 2,84 FAT : 0,62
<u>Date d'approbation:</u> FAD : 10/02/99	<u>Date de signature :</u> FAD : 05/03/99	<u>Date d'entrée en vigueur:</u> FAD : 20/10/1999
<u>Date limite dernier décaissement:</u> FAD : 31/12/2006	<u>Agence d'exécution:</u> Cellule d'exécution du projet sous la tutelle du Ministère de l'Environnement et des Forêts (MINEF)	
<u>Date de la dernière mission de supervision :</u> octobre 2003	<u>Date du dernier audit:</u> 2000	
<u>Objectifs, description/composantes:</u> Le projet d'appui à la foresterie rurale et à l'agro-foresterie (PAFRA) vise à accroître les ressources en produits forestiers destinés à satisfaire les besoins des populations. Plus spécifiquement, le projet a pour objectif d'augmenter les productions et les revenus des sylviculteurs des provinces de l'Ouest, du nord-ouest et de l'Adamaoua. Le projet s'articule autour des composantes suivantes : (i) développement de la foresterie rurale et de l'agroforesterie, (ii) recherche d'accompagnement, (iii) appui à la commercialisation et à la transformation, et (iv) gestion du projet.		

(i) Conformité aux conditions préalables/Engagements

2.1.16 Les conditions préalables ont été toutes remplies et le projet a été mis en vigueur le 20 octobre 1999, soit 8 mois après son approbation. Toutes les autres conditions du projet ont été remplies conformément au contenu du rapport d'évaluation et de l'Accord de prêt. Toutefois, les rapports d'audit des exercices 2001 et 2002 n'ont pas été soumis. La performance est peu satisfaisante.

(ii) Performance en matière d'acquisition des biens et services

2.1.17 Depuis la mise en vigueur du prêt, la Direction du projet s'est attelée à la préparation des DAO pour l'acquisition des biens, travaux et services. La plupart des acquisitions ont été effectuées. L'assistance technique et le personnel contractuel ont été recrutés, les véhicules, motocyclettes, équipements de bureau et matériels informatiques ont été acquis. Les consultations de courte durée sont achevées ou en cours de l'être. En dehors de quelques retards dus à des problèmes administratifs pour certaines acquisitions, la performance du projet en la matière est satisfaisante.

(iii) Performance financière

2.1.18 Le taux de décaissement du projet est d'environ 30% après trois années et demi d'exécution. Depuis novembre 2002, aucun décaissement n'a été effectué sur les ressources du prêt et du don, à cause de problèmes de gestion administrative de la part de la Direction du projet et du Ministère de tutelle. De même, la contrepartie gouvernementale demeure insuffisante et accuse du retard. La performance financière est peu satisfaisante.

(iv) Activités et réalisations

2.1.19 Depuis la mise en place de l'encadrement technique du projet, les activités de production des plants et de plantations ont connu un certain regain. En effet, les antennes et les équipes mobiles d'appui technique ont encadré les pépiniéristes et les planteurs dans la zone d'intervention du projet et ont démarré les activités techniques. Les réalisations du projet ne sont pas à la hauteur des prévisions et des attentes. A ce stade, la performance du projet n'est pas satisfaisante.

(v) Impact sur le développement

2.1.20 Avec la mise en place du micro-crédit dans la zone d'intervention du projet pour la production des plants et les plantations, l'impact du projet sur le développement commence à se faire sentir, surtout en matière de diversification de la production agricole et forestière. La croissance des revenus des pépiniéristes et des planteurs est peu perceptible à ce stade. L'impact sur le développement est satisfaisant.

(vi) Evaluation globale de la performance

2.1.21 L'évaluation globale de la performance du projet est peu satisfaisante, compte tenu des problèmes de gestion administrative que connaît le projet.

Indicateur	Avancement	Acquisition des biens et services	Performance financière	Activités et réalisations	Impact sur le développement	Evaluation générale
Evaluation	1,7	2	1,8	1,5	2	1,8

A.4 Programme spécial de sécurité alimentaire (PSSA)Données administratives et financières de base (millions d'UC)

Montant approuvé: FAT : 0,76	Décaissements: FAT : 0,76	Soldes: FAT : 0,00
Date d'approbation: FAD : 10/02/99	Date de signature : FAD : 05/03/99	Date d'entrée en vigueur: FAD : 20/10/1999
Date limite dernier décaissement: FAD : 31/12/2006	Agence d'exécution: Cellule d'exécution du projet sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture (MINAGRI) en collaboration avec la FAO	
Date de la dernière mission de supervision : novembre 2002	Date du dernier audit: Néant	
Objectifs, description/composantes: Le programme spécial de sécurité alimentaire vise à valider, dans une phase pilote, des modèles de techniques de maîtrise de l'eau, d'intensification et de diversification des productions agricoles adaptées aux trois zones agro-écologiques (ZAE) retenues. Les modèles probants serviront de base pour l'élaboration d'un projet de sécurité alimentaire de grande envergure. Le projet s'articule autour des composantes suivantes : (i) maîtrise et gestion de l'eau, (ii) intensification agricole, (iii) diversification agricole, et (iv) organisation paysanne et analyse des contraintes.		

(i) Conformité aux conditions préalables/Engagements

2.1.22 Les conditions préalables ont été toutes remplies et le projet a été mis en vigueur le 21 janvier 2002, soit 8 mois après la date d'approbation du projet. Toutes les autres conditions du projet ont été remplies conformément au contenu du rapport d'évaluation et de l'Accord de don. Le projet est exécuté par une cellule d'exécution dépendant du Ministère de l'agriculture (MINAGRI) en

concertation avec la FAO. Les rapports d'avancement sont élaborés et transmis à la Banque, mais l'audit 2002 n'a pas encore été effectué. La performance est jugée satisfaisante.

(ii) Performance en matière d'acquisition des biens et services

2.1.23 Toutes les acquisitions prévues par le projet sont effectuées suivant les règles de procédure de la FAO avec laquelle le gouvernement a conclu une convention, conformément au protocole d'accord de don. La performance du projet en matière d'acquisition est satisfaisante.

(iii) Performance financière

2.1.24 Le don a fait l'objet d'un décaissement unique à la FAO, soit un taux de 100 %. Ce fonds est géré conformément au protocole d'accord liant la FAO au Gouvernement camerounais. La performance financière est satisfaisante.

(iv) Activités et réalisations

2.1.25 Les réalisations entreprises par le projet depuis son démarrage sont les suivantes : (i) mise en place du personnel ; (ii) organisation d'ateliers de lancement ; (iii) élaboration de programmes de travail et budget ; (iv) acquisition de biens et services y compris le recrutement de l'assistance technique égyptienne, conformément aux dispositions de l'Accord de don; (v) conduite d'études diagnostiques en vue de l'établissement d'une situation de référence ; (vi) conduite d'études d'aménagement des bas-fonds ; (vii) signature de contrat de collaboration avec l'IRAD pour la conduite des tests démonstratifs en collaboration avec les ONGs et la fourniture de semences ; (ix) organisation d'une réunion du Comité technique national, de missions d'appui de la FAO et de missions de supervision technique du projet ; et (x) formation des animateurs villageois dans le domaine de l'analyse des contraintes. Le taux d'exécution physique du projet est estimé à 70%. La performance est satisfaisante.

(v) Impact sur le développement

2.1.26 Ce projet de sécurité alimentaire, qui vise à mettre au point des techniques simples à moindres coûts replicables par les petits paysans, a une incidence directe sur la réduction de la pauvreté. L'impact sur le développement est satisfaisant.

(vi) Evaluation globale de la performance

2.1.27 L'évaluation globale de la performance à ce stade d'exécution du projet est satisfaisante.

Indicateur	Avancement	Acquisition des biens et services	Performance financière	Activités et réalisations	Impact sur le développement	Evaluation générale
Evaluation	2	2	2,4	2	2	2

A.5 Projet d'amélioration du revenu familial rural dans les provinces septentrionales (PARFAR)

Données administratives et financières de base (millions d'UC)

<u>Montant approuvé:</u> FAD : 14,00	<u>Décaissements:</u> FAD : 0,15	<u>Soldes:</u> FAD : 13,85
<u>Date d'approbation:</u> FAD : 28/06/2001	<u>Date de signature :</u> FAD : 16/11/2001	<u>Date d'entrée en vigueur:</u> FAD : 14/03/2002
<u>Date limite dernier décaissement:</u> FAD : 31/12/2007	<u>Agence d'exécution:</u> Cellule d'exécution du projet sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture (MINAGRI)	
<u>Date de la dernière mission de supervision :</u> novembre 2003	<u>Date du dernier audit:</u> Néant	
Objectifs, description/composantes: L'objectif du programme, au plan sectoriel, est de contribuer à la réduction de la pauvreté en milieu rural. Plus spécifiquement, il vise à promouvoir la sécurité alimentaire des ménages et à améliorer, par la promotion des activités d'auto-développement, la situation socio-économique des populations rurales pauvres, en particulier les femmes, des provinces septentrionales du Cameroun qui sont les Provinces de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Adamaoua. Le programme comporte les composantes suivantes : (i) Production de semences, (ii) Appui aux activités économiques des femmes et sensibilisation au VIH/SIDA, (iii) Infrastructures rurales et actions environnementales, et (iv) Coordination et gestion du programme		

(i) Conformité aux conditions préalables/Engagements

2.1.28 Les conditions préalables ont été toutes remplies et le projet a été mis en vigueur le 14/03/2002, soit 9 mois après la date d'approbation du projet. Toutes les autres conditions du projet ont été remplies conformément au contenu du rapport d'évaluation et de l'Accord de prêt. Le projet vient à peine de démarrer avec le premier décaissement, sous forme de fonds de roulement intervenu le 24/10/2003, et n'a donc pas encore fait l'objet de rapport d'avancement ni d'audit. La performance est satisfaisante.

(ii) Performance en matière d'acquisition des biens et services

2.1.29 Depuis la mise en vigueur du prêt, la Coordination du projet s'est attelée à la préparation des DAO pour l'acquisition des biens, travaux et services. En raison de l'affectation tardive du personnel cadre du projet, le processus d'acquisition est en cours. A ce stade, la performance du projet en la matière peut être considérée comme non satisfaisante.

(iii) Performance financière

2.1.30 A ce stade, le taux de décaissement est encore très faible, soit 1,1%, suite au fait que le premier décaissement est intervenu le 24/10/2003. Ceci est dû au délai très long qu'a nécessité la satisfaction des conditions préalables au premier décaissement. La performance est donc peu satisfaisante.

(iv) Activités et réalisations

2.1.31 La Cellule a procédé à l'installation du siège du Programme et des bureaux des antennes dans les trois provinces septentrionales, à la préparation des dossiers relatifs à la satisfaction des conditions préalables au premier décaissement et à la satisfaction des autres conditions du prêt ainsi qu'à l'élaboration du programme d'activités et du budget 2003. Elle a également préparé les différents dossiers d'appel d'offres pour l'acquisition des biens et services. Les activités réalisées sont, pour la plupart, les préalables pour les actions programmées. A ce stade, la performance du projet est peu satisfaisante.

(v) Impact sur le développement

2.1.32 La production de semences améliorées, les activités génératrices de revenus prévues pour les femmes et l'amélioration des infrastructures socio-économiques dans la zone du projet, ainsi que la sensibilisation à la lutte contre le VIH/SIDA, auront un impact certain sur le développement dans les provinces couvertes par le projet. L'impact sur le développement est satisfaisant.

(vi) Evaluation globale de la performance

2.1.33 L'évaluation globale de la performance du projet est peu satisfaisante au stade actuel d'exécution du projet.

Indicateur	Avancement	Acquisition des biens et services	Performance financière	Activités et réalisations	Impact sur le développement	Evaluation générale
Evaluation	2	1	1,5	1,5	2	1,5

A.6 Projet d'appui au développement rural participatif de RumpiDonnées administratives et financières de base (millions d'UC)

<u>Montant approuvé:</u> FAD : 15,00 FAT 1,50	<u>Décaissements:</u> FAD : 0,00 FAT : 0,00	<u>Soldes:</u> FAD : 15,00 FAT : 1,50
<u>Date d'approbation:</u> FAD : 13/05/03	<u>Date de signature :</u> FAD : 08/01/2004	<u>Date d'entrée en vigueur:</u> FAD : Néant
<u>Date limite dernier décaissement:</u> FAD : 31/12/2009	<u>Agence d'exécution:</u> Cellule d'exécution du projet logée au sein de SOWEDA placée sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture (MINAGRI)	
<u>Date de la dernière mission de supervision :</u> Néant	<u>Date du dernier audit:</u> Néant	
<u>Objectifs, description/composantes:</u> L'objectif sectoriel global du projet est de contribuer à la réduction de la pauvreté dans les ménages ruraux de la région de Rumpi. Son objectif spécifique est d'améliorer durablement le revenu des petits exploitants agricoles dans la zone du projet. Le projet s'articule autour des composantes suivantes : (i) renforcement des capacités, (ii) amélioration de la production et de la productivité agricoles, (iii) appui à l'accès au marché et aux initiatives locales, et (iv) gestion du projet.		

(i) Conformité aux conditions préalables/Engagements

2.1.34 Le décret d'habilitation, autorisant le MINEPAT à signer l'accord de prêt, a été signé lors du séjour de la mission de revue de portefeuille en novembre 2003. La signature de l'Accord est intervenue le 08/01/04. La performance n'est pas satisfaisante dans la mesure où plus de 180 jours se sont écoulés après la date d'approbation du projet.

(ii) Performance en matière d'acquisition des biens et services

2.1.35 Les activités du projet n'ont pas encore démarré. Le retard enregistré dans la signature de l'accord de prêt n'a pas permis de commencer les acquisitions. La performance est donc sans objet.

(iii) Performance financière

2.1.36 Aucun décaissement n'est encore intervenu. La performance concernant les décaissements est sans objet.

(iv) Activités et réalisations

2.1.37 Les activités n'ont pas démarré suite à la signature tardive de l'accord de prêt. La performance des activités et des réalisations n'est pas satisfaisante.

(v) Impact sur le développement

2.1.38 L'impact qu'aura ce projet sur le développement reste important malgré le retard enregistré dans la signature. La performance devra donc être satisfaisante.

(vi) Evaluation globale de la performance

2.1.39 Ce projet dont les accords de prêt et de don ne sont pas encore signés réalise une performance dans l'ensemble non satisfaisante.

Indicateur	Avancement	Acquisition des biens et services	Performance financière	Activités et réalisations	Impact sur le développement	Evaluation générale
Evaluation	1	So	so	1	2	1,3

A.7 Projet d'appui au développement rural participatif et décentralisé de Grassfield

Données administratives et financières de base (millions d'UC)

<u>Montant approuvé:</u> FAD : 15,00	<u>Décaissements:</u> FAD : 0,00	<u>Soldes:</u> FAD : 15
<u>Date d'approbation:</u> FAD : 26/05/2003	<u>Date de signature :</u> FAD : 08/01/04	<u>Date d'entrée en vigueur:</u> FAD : Néant
<u>Date limite dernier décaissement:</u> FAD : 31/12/2009	<u>Agence d'exécution:</u> Cellule d'exécution du projet logée au sein de MILEDNO placée sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture (MINAGRI)	
<u>Date de la dernière mission de supervision :</u> Néant	<u>Date du dernier audit:</u> Néant	
Objectifs, description/composantes: L'objectif du projet, au plan sectoriel, est de contribuer à la réduction de la pauvreté en milieu rural. Plus spécifiquement, il vise à augmenter les revenus des petits exploitants ruraux de la zone de « Grassfield » par le biais de l'augmentation de la production agricole et de l'amélioration de leur environnement socio-économique. Les composantes du projet sont les suivantes : (i) développement agricole, (ii) renforcement des capacités, (iii) appui aux infrastructures rurales, et (iv) coordination et gestion du projet.		

(i) Conformité aux conditions préalables/Engagements

2.1.40 Le décret d'habilitation, autorisant le MINEPAT à signer l'accord de prêt, a été signé lors du séjour de la mission de revu de portefeuille en novembre 2003. La signature de l'Accord est intervenue le 08/01/04. La performance n'est pas satisfaisante dans la mesure où plus de 180 jours se sont écoulés après la date d'approbation du projet.

(ii) Performance en matière d'acquisition des biens et services

2.1.41 Les activités du projet n'ont pas encore démarré. Le retard enregistré dans la signature de l'accord de prêt n'a pas permis de commencer les acquisitions. La performance est donc sans objet.

(iii) Performance financière

2.1.42 Aucun décaissement n'est encore intervenu. La performance concernant les décaissements est donc sans objet.

(iv) Activités et réalisations

2.43 Les activités n'ont pas démarré suite à la signature tardive de l'accord de prêt. La performance des activités et des réalisations n'est pas satisfaisante.

(v) Impact sur le développement

2.1.44 L'impact qu'aura ce projet sur le développement reste important malgré le retard enregistré dans la signature. La performance devra donc être satisfaisante.

(vi) Evaluation globale de la performance

2.1.45 Ce projet dont l'accord de prêt a été signé avec retard, réalise une performance dans l'ensemble non satisfaisante.

Indicateur	Avancement	Acquisition des biens et services	Performance financière	Activités et réalisations	Impact sur le développement	Evaluation générale
Evaluation	1	so	so	1	2	1,3

B. LE SECTEUR DES TRANSPORTS

2.1.46 Les transports contribuent pour 6% à la formation du produit intérieur brut. Cette activité est dominée par le secteur informel (notamment dans le domaine routier) qui occupe environ 62% des effectifs. De par sa position géographique, le Cameroun est un pays de transit. Il absorbe environ 80% du fret en provenance ou à destination des pays limitrophes. Il est doté, pour ses échanges intérieurs et extérieurs, d'un système de transport diversifié comprenant tous les modes de transport. Le coût de transport demeure élevé, notamment dans le sous-secteur routier. Cette situation renchérit le commerce et grève la rentabilité des activités. L'aménagement des routes s'avère indispensable, compte tenu de leur importance capitale dans la facilitation de l'accès des populations aux régions enclavées et dans l'évacuation des productions agricoles, et partant sur la réduction de la pauvreté.

2.1.47 Le Gouvernement a adopté une politique axée sur la sauvegarde du patrimoine routier existant, en garantissant la pérennité des investissements réalisés, l'aménagement du réseau routier prioritaire, la réforme des entreprises du secteur, visant à relancer l'économie nationale et à s'adapter à l'environnement économique mondial. La réforme portuaire opérée en 1998 a consisté à la création d'une autorité portuaire nationale (APN) qui est une agence de régulation du sous secteur, et de quatre ports autonomes à la suite de la dissolution de l'Office national des ports du Cameroun (ONPC). Au niveau aérien, une autorité aéronautique a été créée. De même, le transport interurbain et urbain de voyageurs est dominé par les opérateurs du secteur informel. Par ailleurs, le Gouvernement entend privatiser Camair à l'issue de sa restructuration. Le Gouvernement sollicite un appui pour l'amélioration des performances du secteur des transports, au niveau de son programme d'investissement routier et de réformes. Cet appui porterait sur l'amélioration du réseau de transport routier pour désenclaver les zones à fort potentiel agricole et à forte densité de populations pauvres; et faciliter les liaisons inter-Etats afin de promouvoir l'intégration régionale. La Banque a financé 13 opérations dans le domaine de la construction et de l'aménagement des ports et des aéroports ; la promotion des chemins de fer ; et la construction et le réaménagement des routes. Trois opérations dont un projet enclavé sont en cours d'exécution. Il s'agit : i) du projet de route Ambam-Eking ; ii) du projet d'aménagement routier dans les provinces de l'Ouest, du Sud et du Littoral ; et iii) du projet de construction des infrastructures de maintenance de LIMBE.

B.1 Projet de route AMBAM-EKING (PRAE)Données administratives et financières de base (millions d'UC)

Montant approuvé FAD : 8,90	Décaissements: FAD : 0	Solde: FAD : 8,90
Date d'approbation: FAD : 14/12/2000	Date de signature : FAD : 02/02/2001	Date d'entrée en vigueur: FAD : 09/08/2001
Date de la dernière mission de supervision: Novembre 2003		Date du dernier audit: Néant
Date limite dernier décaissement: FAD : 31/12/2004		Agence d'exécution : Cellule de suivi et d'exécution du projet sous la tutelle de la Direction des routes du Ministère des travaux publics (MINTP)
Objectifs, description/composantes: Le projet vise à contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations dans les provinces du Sud et du Centre et à l'intégration régionale. Sous son aspect spécifique, le projet vise : (i) à améliorer le niveau de service des infrastructures socio-économiques dans la zone du projet, par la mise en place d'une liaison permanente entre Ambam et Eking, et la réalisation d'aménagements et d'actions au profit des populations riveraines à la route ; et (ii) à renforcer les capacités institutionnelles du Ministère des Travaux publics (MINTP) et du Ministère de l'environnement et des forêts (MINEF). Le projet comprend les composantes suivantes : (A) Travaux de construction composés (i) des travaux d'aménagement de 27 km de route revêtue ; (ii) des travaux connexes ; (iii) des travaux de pistes de collecte ; (iv) des prestations de service pour le contrôle et la surveillance des travaux ; (v) des prestations de sensibilisation ; et (vi) de l'indemnisation pour expropriation. (B) Gestion du projet comprenant : (i) l'appui à la direction des routes du MINTP et au MINEF ; (ii) le suivi environnemental ; et (iii) l'audit du projet.		

(i) Conformité aux conditions préalables/Engagements

2.1.48 Les conditions de mise en vigueur ont été remplies 8 mois après l'approbation du prêt. Les conditions préalables au premier décaissement ont été remplies en septembre 2003 soit plus de deux ans et demi après la signature et deux ans après la mise en vigueur de l'accord de prêt. Toutes les autres conditions du prêt ont été remplies conformément au contenu du rapport d'évaluation et de l'Accord de prêt. Les principales activités du projet viennent de démarrer (travaux et leur contrôle). Il n'y a pas encore de rapports d'avancement ni d'audit. La performance est peu satisfaisante.

(ii) Performance en matière d'acquisition des biens et services

2.1.49 Depuis le démarrage du projet, les acquisitions sont à la base du retard observé dans son exécution. Le marché des travaux a été signé après une reprise du premier appel d'offres. La plupart des acquisitions ont été réalisées à ce jour, sauf en ce qui concerne l'audit du projet, la sensibilisation des populations, le matériel de transport, de bureautique et de transformation agricole ainsi que la formation des agents de la Direction des routes et du Ministère de l'environnement et des forêts (MINEF). La performance du projet en la matière n'est pas satisfaisante.

(iii) Performance financière

2.1.50 La contrepartie nationale pour le démarrage du projet est disponible dans un compte spécial. Le taux de décaissement du projet est nul, plus de deux ans après la mise en vigueur de l'accord de prêt. Les premières demandes de paiement sont en cours de transmission à la Banque pour le démarrage des travaux. La performance est peu satisfaisante.

(iv) Activités et réalisations

2.1.51 Les activités du projet ont concerné principalement les acquisitions. Les travaux ont démarré sur le site en fin novembre 2003. Aucune réalisation n'a encore été faite au titre du projet. A ce niveau, la performance du projet n'est pas satisfaisante.

(v) Impact sur le développement

2.1.52 L'impact sur le développement n'est pas encore quantifiable, mais devra être satisfaisant.

(vi) Evaluation globale de la performance

2.1.53 L'évaluation globale de la performance du projet est peu satisfaisante, compte tenu des problèmes d'acquisition qu'a connus le projet.

Indicateur	Avancement	Acquisition des biens et services	Performance financière	Activités et réalisations	Impact sur le développement	Evaluation générale
Evaluation	1,67	1,5	1,67	1	2	1,57

B.2 Projet d'aménagement routier dans les Provinces de l'Ouest, du Sud et du Littoral

Données administratives et financières de base (millions d'UC)

Montant approuvé FAD : 15	Décaissements: FAD : 0	Solde: FAD : 15
Date d'approbation: FAD : 29/03 / 2001	Date de signature : FAD : le 29 /05/2001	Date d'entrée en vigueur: FAD : 10 / 12 / 2001
Date de la dernière mission de supervision: novembre 2003		Date du dernier audit: Néant
Date limite dernier décaissement: FAD : 31/12/2006		Agence d'exécution : Cellule de suivi et d'exécution du projet sous la tutelle de la Direction des routes du Ministère des travaux publics (MINTP)
Objectifs, description/composantes: Objectifs, description/composantes: Le projet vise : sur le plan sectoriel à améliorer durablement le niveau de service du réseau prioritaire qui contribue au désenclavement intérieur et extérieur du pays ; et sur le plan spécifique à désenclaver les régions fortement agricoles et présentant de grandes potentialités agricoles, en assurant des liaisons routières permanente entre Melong et Dschang ainsi qu'entre Eseka et Lolodorf. En outre, il contribuera à l'amélioration des conditions de vie des populations riveraines par la réalisation d'aménagement connexes. Le projet comprend deux composantes qui sont : (i) la construction de la route, des ouvrages d'art et des aménagements connexes, et (ii) la gestion du projet.		

(i) Conformité aux conditions préalables/Engagements

2.1.54 Les conditions de mise en vigueur ont été remplies 8 mois après l'approbation du prêt. Les conditions préalables au premier décaissement ont été remplies en mai 2003 soit plus de deux ans après la signature et presque un an et demi après la mise en vigueur de l'accord de prêt. Toutes les autres conditions du prêt ont été remplies conformément au contenu du rapport d'évaluation et de l'Accord de prêt. Les principales activités du projet n'ont pas encore démarré (travaux et leur contrôle). Il n'y a pas encore de rapports d'avancement ni d'audit. La performance est peu satisfaisante.

(ii) Performance en matière d'acquisition des biens et services

2.1.55 Depuis le démarrage du projet, les acquisitions sont à la base du retard observé dans son exécution. Le marché des travaux a été signé après une reprise du premier appel d'offres. La plupart des acquisitions ont été réalisées à ce jour, sauf en ce qui concerne les travaux du lot 2 qui est relatif au pont sur la Lokoundjé dans la ville de Lolodorf. La performance du projet en la matière est devenue satisfaisante.

(iii) Performance financière

2.1.56 La contribution nationale pour le démarrage du projet est disponible dans un compte spécial. Le taux de décaissement du projet est nul, deux ans après la mise en vigueur de l'accord de prêt. La performance financière n'est pas satisfaisante.

(iv) Activités et réalisations

2.1.57 Les activités du projet sont pour le moment limitées aux acquisitions. Aucune réalisation n'a été faite au titre du projet. Le calendrier d'exécution n'est pas respecté et a été actualisé trois fois. A ce niveau, la performance du projet n'est pas satisfaisante.

(v) Impact sur le développement

2.1.58 L'impact sur le développement n'est pas encore quantifiable, mais devra être satisfaisant.

(vi) Evaluation globale de la performance

2.1.59 L'évaluation globale de la performance du projet est peu satisfaisante, compte tenu des problèmes d'acquisition qu'a connus le projet.

Indicateur	Avancement	Acquisition des biens et services	Performance financière	Activités et réalisations	Impact sur le développement	Evaluation générale
Evaluation	1,33	2	1,25	1	2	1,52

B.3 Projet de construction d'infrastructures de maintenance de LIMBE (CNIC)Données administratives et financières de base (millions d'UC)

Montant approuvé FAD : 35,24	Décaissements: FAD : 0	Solde: FAD : 35,24
Date d'approbation : BAD : 12/12/2002	Date de signature : BAD : 2/06/2003	Date d'entrée en vigueur : BAD : en cours
Date de la dernière mission de supervision : Novembre 2003		Date du dernier audit : Néant
Date limite dernier décaissement : 31/12/2007		Agence d'exécution : Cellule d'exécution du projet sous la tutelle de la Direction générale du chantier naval et industrie du Cameroun (CNIC)
Objectifs, description/composantes: Le projet vise : sur le plan sectoriel à accroître la part du secteur industriel dans le PIB du Cameroun ; et sur le plan spécifique à permettre au CNIC de conquérir, dans la zone du Golfe de Guinée, une part importante du marché de réparation des plates-formes pétrolières. Le projet comprend quatre composantes qui sont : Composante A : la construction d'ouvrages maritimes et terrestres ; Composante B : Acquisition d'équipements terrestres et flottants ; Composante C : Renforcement de la capacité du CNIC par la formation et la construction de centre de formation ; et Composante D : Gestion du projet.		

(i) Conformité aux conditions préalables/Engagements

2.1.60 Les éléments pour la satisfaction de la dernière condition pour la mise en vigueur du prêt sont en cours d'examen par GECL. Ces éléments ont été transmis à la Banque cinq mois après la signature de l'accord de prêt intervenue un peu moins de six mois après l'approbation du prêt. Les conditions préalables au premier décaissement ne sont pas encore remplies. Les autres conditions du prêt ne sont pas également remplies conformément au contenu du rapport d'évaluation et de l'Accord de prêt. Les travaux des lots financés par la Banque n'ont pas encore démarré, mais la mission de contrôle qui assure le rôle de lead consultant auprès de l'organe d'exécution est à pied d'œuvre. Il n'y a pas encore de rapports d'avancement ni d'audit. La performance est peu satisfaisante.

(ii) Performance en matière d'acquisition des biens et services

2.1.61 Le projet est au stade des acquisitions. La présélection des entreprises pour les lots financés par la Banque a été effectuée et la consultation finale a été lancée en début décembre 2003. Le consultant pour la mission de contrôle est sur place. Les dossiers d'appel d'offres pour les autres acquisitions sont en cours d'élaboration. La performance du projet en la matière est satisfaisante.

(iii) Performance financière

2.1.62 Le projet générera des devises. La contribution de l'emprunteur est disponible. Les autres co-financiers avancent normalement dans les acquisitions et le démarrage de leurs activités. Le décaissement pour les lots financés par la Banque devrait s'accélérer. L'emprunteur a procédé à des décaissements à son niveau pour l'indemnisation et le déplacement des populations du site du projet et s'apprête à le faire au niveau des co-financiers (avance de démarrage des travaux du brise-lames). La performance est satisfaisante.

(iv) Activités et réalisations

2.1.63 Les activités du projet sont pour le moment limitées aux acquisitions et à l'aménagement du site pour le déplacement de populations. Les travaux des lots financés par les co-financiers sont en cours de démarrage (brise-lames). La Cellule d'exécution du projet a une bonne maîtrise du projet. Le calendrier élaboré lors du lancement du projet est respecté. A ce niveau, la performance du projet est satisfaisante.

(v) Impact sur le développement

2.1.64 L'impact sur le développement n'est pas encore quantifiable et devra être satisfaisant.

(vi) Evaluation globale de la performance

2.1.65 L'évaluation globale de la performance du projet est satisfaisante.

Indicateur	Avancement	Acquisition des biens et services	Performance financière	Activités et réalisations	Impact sur le développement	Evaluation générale
Evaluation	1,67	2	2	2	2	1,93

C. LE SECTEUR SOCIAL

2.1.66 La politique sociale du Cameroun est définie dans le DSRP final adopté par le Gouvernement en mars 2003. Cette stratégie vise à lutter contre la pauvreté grâce à la mise en œuvre d'une politique de croissance économique forte et par l'amélioration de la qualité et de l'accès aux services sociaux tels que l'éducation, la santé et la protection sociale. Dans le domaine de l'éducation, les priorités définies portent sur a) l'élargissement de l'accès à l'éducation de base

tout en corrigeant les disparités entre les filles et les garçons ; b) l'accroissement de la qualité de l'offre d'éducation de base ; c) le développement de l'enseignement technique et de la formation professionnelle et d) l'amélioration de la gestion et de la gouvernance du système éducatif. Dans le domaine de la santé, la stratégie adoptée vise à réduire la mortalité et la morbidité notamment infantile, à ralentir la progression du VIH/SIDA, à renforcer la médecine préventive et les médicaments génériques, à mettre en œuvre le programme élargi de vaccination et à améliorer l'accès de la population aux services de santé primaire à travers la construction et l'équipement des districts de santé.

2.1.67 Le secteur social a toujours constitué une priorité pour les interventions de la Banque. Depuis le démarrage de ses activités au Cameroun, la Banque a financé un total de huit opérations particulièrement dans le domaine de la lutte contre la pauvreté, de l'éducation et de la santé. Trois opérations sont en cours d'exécution : i) le projet de réduction de la pauvreté et action en faveur des femmes, ii) le projet Education II et iii) le projet de développement du système de santé.

C.1 **Projet de Réduction de la pauvreté et d'Actions en faveur des femmes dans les Provinces de l'Extrême Nord**

Données administratives et financières de base (millions d'UC)

<u>Montant approuvé</u> FAD : 14,3	<u>Décaissements:</u> FAD : 5,58	<u>Soldes:</u> FAD : 8,72
<u>Date d'approbation:</u> FAD : 3/12/1997	<u>Date de signature :</u> FAD : 13/02/1998	<u>Date d'entrée en vigueur:</u> FAD : 16/11/1999
<u>Date de la dernière mission de supervision:</u> 20-10 au 06/11/03	<u>Date du dernier audit:</u> 2002	
<u>Date limite dernier décaissement:</u> FAD : 31/12/2004	<u>Agence d'exécution :</u> cellule d'Exécution du Projet	
<u>Objectifs, description/composantes:</u> , le projet vise à améliorer les conditions de vie de la population et assurer l'emploi aux populations rurales. Plus spécifiquement, le projet vise à améliorer le revenu et les conditions de vie des groupes vulnérables, notamment des femmes des zones rurales de la Province de l'Extrême-Nord. Les composantes du projet sont les suivantes : 1) Suivi/évaluation: 2) Fonds d'appui aux activités économiques 3) Infrastructures (routes rurales et micro-infrastructures communautaires): 4) Promotion des micro et petites entreprises locales et de l'auto-emploi féminin: 6) Renforcement des capacités des partenaires institutionnels du projet et 6) appui à la gestion du projet		

(i) Conformité aux conditions préalables/Engagements

2.1.68 La mise en vigueur du projet est intervenue environ 2 ans après son approbation par le conseil. Les autres conditions ont été satisfaites comme prévu dans le rapport d'évaluation. Le projet fournit les rapports d'avancement. La performance est peu satisfaisante.

(ii) Performance en matière d'acquisition des biens et services

2.1.69 Le démarrage du projet a été lent en raison du manque d'expérience de la Cellule du projet et des diverses acquisitions préalables à l'exécution de la plupart des activités : manuel de procédure, études préalables. Une fois cette première phase terminée, les acquisitions de biens ont connu une évolution favorable. Les analyses des offres soumises par l'Emprunteur n'ont pas connu de rejet. Le processus de passation des marchés est satisfaisant et les audits institutionnels faits par la Banque n'ont pas relevé de problèmes spécifiques depuis les trois dernières années. La performance par rapport à ce critère est donc satisfaisante.

(iii) Performance financière

2.1.70 Après les retards de la période de démarrage, les flux de décaissement sont satisfaisants même s'ils sont inférieurs au niveau de réalisation des activités en raison de la soumission tardive par l'Emprunteur des demandes de décaissement. Le taux de décaissement s'élève à 39%. La performance financière est globalement satisfaisante

(iv) Activités et réalisations

2.1.71 Toutes les activités du projet ont démarré. Ainsi, la composante « Suivi de la pauvreté » est exécutée à près de 51% alors que la composante microcrédit a enregistré un taux de réalisation de 57% et le taux de recouvrement des crédits s'élève à 96%. La composante « infrastructures » qui avait besoin des études de faisabilité de chacune des sous-activités n'a pu démarrer qu'en 2003. De ce fait, son taux de décaissement ne s'élève qu'à 4%. En raison des marchés en cours et des appels d'offres qui sont lancés, ce taux de décaissement devrait s'améliorer sensiblement au premier trimestre 2004. Enfin, les activités de la composante « Promotion des PME et de l'auto-emploi-féminin » ont connu un taux de réalisation estimé à 35%. Les réalisations du projet sont satisfaisantes.

(v) Impact sur le développement

2.1.72 Les réalisations de ce projet ont des impacts positifs sur les bénéficiaires et le développement. En effet, la réalisation des micro-infrastructures et des pistes rurales a permis de désenclaver des régions pauvres, de construire des marchés, des magasins de stockage de promouvoir les activités féminines (formation à la gestion), de former les associations et ONG chargées du développement local et de donner accès au microcrédit. Les réflexions en cours permettront d'assurer la pérennité de ces dernières activités.

(vii) Evaluation globale de la performance

2.1.73 L'évaluation globale du projet est satisfaisante.

Indicateur	Avancement	Acquisition des biens et services	Performance financière	Activités et réalisations	Impact sur le développement	Evaluation générale
Evaluation	1,6	2,0	2,5	2,0	2,5	2.1

C.2 PROJET EDUCATION II

Données administratives et financières de base (millions d'UC)

<u>Montant approuvé</u> FAD : 7,5	<u>Décaissements:</u> FAD 2,19	<u>Soldes:</u> FAD : 5,31
<u>Date d'approbation:</u> FAD : 20/06/1999	<u>Date de signature :</u> FAD : 11.02.2000	<u>Date d'entrée en vigueur:</u> FAD : 26.12.2000
<u>Date de la dernière mission de supervision:</u> 17 au 30/10/03		<u>Date du dernier audit:</u> juin 2003
<u>Date limite dernier décaissement:</u> FAD : 30/12/2004		<u>Agence d'exécution :</u> Cellule d'exécution du Projet
<u>Objectifs, description/composantes:</u> L'objectif sectoriel de ce projet est de contribuer au renforcement qualitatif et quantitatif des capacités à offrir l'enseignement primaire public. Plus spécifiquement, le projet vise à : renforcer les capacités de conception, d'analyse et d'exécution des politiques éducatives des cadres de l'administration centrale et des structures décentralisées; et à réduire les inégalités d'accès et accroître l'efficacité interne de l'enseignement primaire. Le projet porte sur les composantes suivantes : renforcement des capacités institutionnelles, réduction des inégalités et amélioration de la qualité et gestion du projet		

(i) Conformité aux conditions préalables/Engagements

2.1.74 La mise en œuvre est intervenue 18 mois après l'approbation du projet. Les autres conditions ont été satisfaites dans les délais. Les rapports trimestriels sont produits régulièrement et les audits des comptes ont été réalisés pour 2001 et 2002. La performance est en général peu satisfaisante.

(ii) Performance en matière d'acquisition des biens et services

2.1.75 L'exécution du projet n'a pas connu de problème spécifique d'acquisition. Hormis la lenteur institutionnelle observée au niveau du Cameroun dans le domaine de l'analyse des offres, les DAO présentés à l'appréciation de la Banque sont de qualité acceptable. Les attributions de marché n'ont pas enregistré de plaintes de soumissionnaires. La performance est satisfaisante.

(iii) Performance financière

2.1.76 Les flux de ressources du projet sont satisfaisants. L'Emprunteur a régulièrement décaissé les ressources nécessaires et même financé des activités complémentaires à certaines réalisations. Hormis quelques retards au niveau des transferts imputables à la Banque, les demandes de paiement ont été exécutées dans les délais satisfaisants. La performance est satisfaisante.

(iv) Activités et réalisations

2.1.77 L'ensemble des activités du projet a effectivement démarré et les niveaux d'avancement sont jugés satisfaisants. Ainsi, toutes les formations prévues ont été réalisées et l'expérience pilote est en bonne voie et les résultats de l'évaluation de la première année seront publiés au début de 2004. Les travaux de construction/réhabilitation de la 1^{ère} tranche de 36 écoles (soit 225 salles de classes) et de la fourniture du mobilier sont quasiment achevés. La plupart des écoles sont mises en exploitation. L'analyse des offres relatives à la seconde phase des constructions/réhabilitation est en cours de réalisation. Les manuels d'éducation en matière de population et d'éducation en matière de l'environnement élaborés par des équipes d'experts nationaux seront utilisés dans une phase expérimentale à partir de janvier 2004. Des dossiers d'acquisition des kits pédagogiques sont en cours de finalisation. Les taux de réalisations sont estimés à 48%. Le démarrage de la seconde

phase des constructions devra faire progresser très significativement ce niveau de réalisation avant juin 2004. La performance des activités et des réalisations est satisfaisante.

(v) Impact sur le développement

2.1.78 Les objectifs visés par le projet à savoir l'amélioration de l'accès dans les régions défavorisées seront totalement atteints dans la mesure où la construction des écoles dotées de sanitaires, de points d'eau et de maison d'astreinte non seulement sont attractifs pour les élèves mais permet également d'attirer et de maintenir les enseignants les plus qualifiés. Par ailleurs, la qualité de l'enseignement primaire sera améliorée grâce à la fourniture du matériel didactique et les programmes compensatoires offerts aux élèves les moins performants. La performance est satisfaisante.

(vi) Evaluation globale de la performance

2.1.79 L'évaluation des différents critères donne les notes ci-après:

Indicateur	Avancement	Acquisition des biens et services	Performance financière	Activités et réalisations	Impact sur le développement	Evaluation générale
Evaluation	1,7	2,5	2,5	2,0	3,0	2.34

C.3 **Projet de Développement du Système de Santé**

Données administratives et financières de base (millions d'UC)

<u>Montant approuvé</u> FAD : 8,5	<u>Décaissements:</u> FAD : 0,38	<u>Soldes:</u> FAD : 8.12
<u>Date d'approbation:</u> FAD : 07.06.2000	<u>Date de signature :</u> FAD : 4.09.2000	<u>Date d'entrée en vigueur:</u> FAD : 21.09.2001
<u>Date de la dernière mission de supervision:</u> 17 au 22/03/02		<u>Date du dernier audit:</u> Néant (recrutement du consultant en cours)
<u>Date limite dernier décaissement:</u> FAD : 18/09/2005		<u>Agence d'exécution :</u> Cellule d'Exécution du Projet
<u>Objectifs, description/composantes:</u> L'objectif du projet est d'améliorer la qualité et l'accessibilité des services de santé dans les provinces du Sud et du Centre à travers le renforcement des services de santé et du système d'information sanitaire et l'appui à la maintenance. La qualité des services de santé sera améliorée par la mise en place de structures sanitaires appropriées. Le projet comprend trois composantes : (i) Renforcement des services de santé, (ii) Renforcement du Système d'Information Sanitaire/Observatoire de la Santé, (iii) Appui à la maintenance des équipements biomédicaux et (iv) Gestion du projet		

(i) Conformité aux conditions préalables/Engagements

2.1.80 La mise en vigueur du projet est intervenue 15 mois après l'approbation du projet. Des difficultés ont été enregistrées pour satisfaire les autres conditions en raison du retard dans la réalisation des études devant permettre de satisfaire ces conditions. En raison de la faiblesse des décaissements effectués, et de la lenteur dans la mise en place des procédures comptables, l'audit ne sera réalisé que sur l'année fiscale 2003. La performance est donc jugée peu satisfaisante.

(ii) Performance en matière d'acquisition des biens et services

2.1.81 Le projet a accusé un retard important qui résulte des procédures nationales d'analyse des offres relative au recrutement du Bureau d'études architecturales et techniques. L'acquisition des autres biens et services s'est faite sans problème. Le recrutement de consultants pour les études et pour la mise en place du manuel de procédure comptable n'a pas connu de problème majeur. La performance est satisfaisante.

(iii) Performance financière

2.1.82 La performance financière est peu satisfaisante en raison des faibles taux de décaissement des ressources et de l'irrégularité des versements de la contrepartie dont les niveaux sont insuffisants pour couvrir les activités à la charge de l'Emprunteur. La performance financière est peu satisfaisante.

(iv) Activités et réalisations

2.1.83 Le recrutement du bureau d'études architecturales a permis de préparer les DAO qui ont été soumis à l'appréciation de la Banque. Le lancement de l'appel d'offres relatif à la construction de 5 CSI est en cours. Les DAO pour le recrutement des consultants devant assurer les formations ont également été élaborés. Le lancement des consultations interviendrait au premier trimestre 2004. Enfin, les résultats de la première enquête réalisée par le consultant sont en cours d'examen par l'Emprunteur. Dans l'ensemble si peu d'activités ont été réalisées au cours des deux premières années de l'exécution du projet, il faut néanmoins retenir que le lancement des appels d'offres et le démarrage des constructions et réhabilitation à partir du troisième trimestre de 2004 vont permettre un démarrage effectif de toutes les activités, ce qui permettra de passer de 4,75% de taux de décaissement actuel à au moins 30% avant fin 2004. La performance est donc satisfaisante.

(v) Impact sur le développement

2.1.84 Les activités prévues dans le projet si elles sont réalisées permettront d'accroître l'accès à des soins de santé de qualité dans des régions de faible couverture sanitaire de soutenir la mise en place d'un observatoire de la santé capable de fournir des informations nécessaires à une meilleure surveillance sanitaire et de former les agents de maintenance des équipements sanitaires. Toutes ces activités originales permettront d'accroître notablement les performances du secteur et d'assurer la pérennité des équipements sanitaire du pays. La performance est donc satisfaisante.

(vi) Evaluation globale de la performance

2.1.85 L'évaluation générale du projet est satisfaisante.

Indicateur	Avancement	Acquisition des biens et services	Performance financière	Activités et réalisations	Impact sur le développement	Evaluation générale
Evaluation	1,8	2	1,6	2,0	2	1,88

C.4 Appui à la réforme de la formation professionnelle

Données administratives et financières de base (millions d'UC)

<u>Montant approuvé</u> FAD : 14 1 don	<u>Décaissements:</u> FAD : 0	<u>Soldes:</u> FAD : 14 1
<u>Date d'approbation:</u> FAD : Décembre 2003	<u>Date de signature :</u> FAD :	<u>Date d'entrée en vigueur:</u> FAD :
<u>Date de la dernière mission de supervision:</u> s.o	<u>Date du dernier audit:</u> s.o	
<u>Date limite dernier décaissement:</u> FAD : 31/12/2009	<u>Agence d'exécution:</u> Bureau d'exécution du projet placé sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement technique et de la formation professionnelle	
<u>Objectifs, description/composantes:</u> L'objectif du projet est d'appuyer le développement des ressources humaines par une amélioration de la qualification et de la compétitivité des travailleurs. Il vise à i) créer les conditions institutionnelles d'un système de formation professionnelle efficace ; ii) contribuer à l'amélioration de l'adéquation entre la formation professionnelle et l'emploi ; et iii) à faciliter la transition de la formation vers l'emploi. Les composantes du projet sont : i) le renforcement institutionnel ; ii) le renforcement de la qualité et de la diversification de la formation professionnelle ; iii) l'appui au développement des mini-incubateurs dans les établissements de référence ; et vi) la gestion du projet.		

2.1.86 Les critères d'évaluation de ce projet ne sont pas applicables dans la mesure où il a été approuvé en décembre 2003 par le Conseil de la Banque.

D. LE SECTEUR DES EQUIPEMENTS COLLECTIFS

2.1.87 Le Cameroun dispose d'un réseau hydrographique important, constitué de nombreux fleuves collectant des eaux de multiples rivières. Ces fleuves constituent la ressource principale pour l'alimentation en eau de la quasi-totalité des zones urbaines. Le taux de couverture nationale en eau est de 31,5% en milieu urbain. 103 centres urbains sur les 326 que compte le Cameroun sont alimentés en eau et leur gestion est confiée à la SNEC. Au niveau rural, 33% des populations sont alimentés en eau potable par des puits, forages, sources aménagées et des mini adductions d'eau potable. La gestion technique et financière de ces systèmes ruraux est assurée par les bénéficiaires, organisés en comité de gestion. L'assainissement des collectivités rurales et des centres urbains de moins de 100 000 hbts demeure individuel. Les quelques opérations réalisées sont l'œuvre des privés. La stratégie du Gouvernement vise à : i) promouvoir l'accès de tous à l'eau potable en l'an 2025 ; ii) assurer des services d'assainissement convenables ; iii) protéger la qualité de l'eau en prenant en considération la défense de l'intégrité de l'écosystème naturel, la protection de la santé publique, et la valorisation des ressources humaines, et iv) promouvoir la gestion intégrée des ressources en eau.

2.1.88 La Banque a financé un total de huit opérations dans ce secteur, particulièrement dans les domaines de l'assainissement, les barrages, l'évacuation des eaux pluviales, l'électrification rurale et l'eau potable. Deux opérations sont en cours d'exécution : l'étude d'AEPA de 16 centres secondaires et les études financées dans le cadre du PPF du programme de lutte contre la pauvreté en milieu urbain qui comprend un volet d'assainissement.

D.1 Etude d'AEPA de 16 centres secondaires

Données administratives et financières de base (millions d'UC)

<u>Montant approuvé</u> FAD : 0,72	<u>Décaissements:</u> FAD :0,309	<u>Solde:</u> FAD : 0,411
<u>Date d'approbation:</u> FAD : 10.12.1997	<u>Date de signature :</u> FAD : 13.02.1998	<u>Date d'entrée en vigueur:</u> FAD : 17.05.2000
<u>Date de la dernière mission de supervision:</u> 1/03.02		<u>Date du dernier audit:</u> Néant
<u>Date limite dernier décaissement:</u> FAD : 31/12/2003		<u>Agence d'exécution :</u> SNEC ; société Nationale d'Eau du Cameroun
<u>Objectifs, description/composantes:</u> L'objectif des études est de produire des rapports techniques, financiers, économiques, institutionnels et d'impact sur l'environnement adéquat pour constituer les dossiers bancables requis pour le financement des systèmes d'AEPA des 16 centres concernés.		

(i) Conformité aux conditions préalables/Engagements

2.1.89 L'approbation du don relatif à cette étude est intervenue en décembre 1997. Depuis la signature du protocole de don le 13 février 1998, les éléments permettant la mise en vigueur de l'accord de don ont été fournis par étapes à la Banque. Ces conditions remplies, la mise en vigueur a été déclarée le 17/05/2000, soit 29 mois après la date d'approbation. L'étude a enregistré du retard dans la satisfaction des conditions de mise en vigueur du premier décaissement à cause de la lenteur du Gouvernement en ce qui concerne la transmission des documents relatifs aux conditions et plus particulièrement la mise en place de la cellule d'exécution de l'étude et la mise à disposition des locaux pour abriter ladite cellule. La performance n'est pas satisfaisante.

(ii) Performance en matière d'acquisition des biens et services

2.1.90 L'adjudication de l'étude a connu beaucoup de retard en raison des contradictions constatées dans les rapports d'évaluations des offres envoyés à la Banque. Le processus d'adjudication a connu, par conséquent, plusieurs plaintes de la part des soumissionnaires. Le traitement de ces plaintes au niveau de la Banque et au niveau du Gouvernement a retardé l'adjudication. Deux ans se sont écoulés depuis l'ouverture des offres en Octobre 1999 jusqu'à la signature du marché en Octobre 2001. La performance n'est pas satisfaisante.

(iii) Performance financière

2.1.91 Une fois l'étude démarrée, les retards enregistrés ont été rattrapés. Ainsi, le taux de décaissement est actuellement de 43%. La performance est satisfaisante.

(iv) Activités et réalisations

2.1.92 L'étude a effectivement démarré en octobre 2002. Elle devra durer 18 mois. Les premiers rapports des études (5 rapports sur 9 centres) sont produits mais n'étaient pas envoyés à la Banque à temps. Ces rapports sont en cours d'examen par la Banque. Les commentaires seront envoyés incessamment au Gouvernement pour qu'il en tienne compte dans la confection des rapports définitifs. Les activités et réalisations ont donc enregistré une performance peu satisfaisante.

(v) Impact sur le développement

2.1.93 Les améliorations attendues suite à la réalisation de l'étude et du projet qui en découle sont nécessaires en vue d'améliorer l'AEPA dans les centres secondaires où la couverture des besoins en infrastructures de base des populations devient de plus en plus insuffisante. Le succès de cette étude se mesurera en sa capacité à déboucher sur des projets intégrant les populations bénéficiaires de manière à leur permettre de s'approprier les systèmes projetés, de contribuer à leur fonctionnement et à leur pérennisation. L'impact sur le développement sera donc satisfaisant.

(vi) Evaluation globale de la performance

2.1.94 L'évaluation générale de cette étude est peu satisfaisante, eu égard particulièrement au retard enregistré dans son démarrage.

Indicateur	Avance ment	Acquisition des biens et services	Performance financière	Activités et réalisations	Impact sur le développement	Evaluation générale
Evaluation	1	1	1,3	1,7	2	1,4

D.2 Etudes du PPF du programme de Réduction pauvreté en milieu urbainDonnées administratives et financières de base (millions d'UC)

<u>Montant approuvé</u> FAD : 0,4	<u>Décaissements:</u> FAD : 0	<u>Soldes:</u> FAD : 0,4
<u>Date d'approbation:</u> FAD : 09/04/02	<u>Date de signature :</u> FAD : 12/06/02	<u>Date d'entrée en vigueur:</u> FAD : 17/11/03
<u>Date de la dernière mission de supervision:</u> Néant	<u>Date du dernier audit:</u> Néant (il s'agit d'une étude)	
<u>Date limite dernier décaissement:</u> FAD : 30/04/2004	<u>Agence d'exécution :</u> MINVIL ; Ministère de la ville.	
L'objectif est le financement des études préparatoires du programme de réduction de la pauvreté en milieu urbain. Il faudra en particulier : i) définir la méthodologie et le plan d'action pour l'utilisation des travaux de haute intensité de main d'œuvre ; ii) mettre à jour les études techniques relatives à l'assainissement de Yaoundé ; iii) étudier l'impact sur l'environnement ; iv) faire une estimation du coût de la réhabilitation des infrastructures scolaires et sanitaires dans les villes de Yaoundé et Douala ; v) sensibiliser les différents intervenants à travers l'organisation d'un séminaire ; et vi) assurer la formation des MPME et des ONG susceptibles d'intervenir dans le programme de lutte contre la pauvreté urbaine.		

(i) Conformité aux conditions préalables/Engagements

2.1.95 La lettre d'accord du PPF a été signée entre le Gouvernement et la Banque. Il n'existe donc pas de conditions préalables ni d'engagement majeur pour ces études, à l'exception de l'ouverture d'un compte pour les fonds du PPF. Cette condition a été remplie. La performance n'est pas satisfaisante dans la mesure où cette étude a été approuvée en 2002.

(ii) Performance en matière d'acquisition des biens et services

2.1.96 L'adjudication de l'étude a connu du retard à cause des contradictions constatées dans les rapports d'évaluations des offres envoyés à la Banque. La signature du marché est intervenue en juillet 2003. La performance n'est pas satisfaisante.

(iii) Performance financière

2.1.97 Le contrat a été approuvé par la Banque en décembre 2003. Le bureau d'étude devrait entamer le démarrage de l'étude. Le taux de décaissement est actuellement de 0%. Le décaissement devrait être effectué incessamment. Les retards peuvent être rattrapés car la durée de l'étude est limitée à 4 mois. La performance financière n'est donc pas satisfaisante.

(iv) Activités et réalisations

2.1.98 Il n'y a pas encore de réalisation, le bureau d'étude devrait commencer la réalisation de cette étude dans les prochaines semaines. La performance n'est pas satisfaisante.

(v) Impact sur le développement

2.1.99 Cette étude permettra de préparer le programme de réduction de la pauvreté en milieu urbain qui comprend, à la fois, des actions d'urgence en matière d'assainissement de la ville de Yaoundé et d'autres activités de réhabilitation/construction des infrastructures communautaires de base prioritaires (centres de santé et écoles). Les interventions dans le cadre de ce programme se feront à travers des travaux à haute intensité de main-d'œuvre générateur d'emplois et de revenus. L'objectif global du programme est d'améliorer les conditions de vie des populations pauvres des zones urbaines de Douala et de Yaoundé. Ce programme fera l'objet d'une évaluation en 2004. L'impact sur le développement devra donc être satisfaisant.

vi) Evaluation globale de la performance

2.1.100 L'évaluation globale de la performance de cette étude n'est pas satisfaisante.

Indicateur	Avancement	Acquisition des biens et services	Performance financière	Activités et réalisations	Impact sur le développement	Evaluation générale
Evaluation	2	1	1	1	2	1,4

E. LE MULTISECTORIEL

2.1.101 Le Cameroun a entrepris depuis la moitié des années 90, avec l'appui de ses partenaires au développement, la mise en œuvre d'une série de réformes et de mesures visant la modernisation, la libéralisation et le renforcement de la compétitivité de l'économie du pays. Le dernier de ces programmes, qui est en cours d'exécution, est axé sur l'assainissement macro-économique, la lutte contre la pauvreté et l'amélioration de la gouvernance. Les efforts engagés par le Gouvernement, à travers notamment, la stabilisation macro-économique, la réforme de la fiscalité et de l'administration fiscale, la restructuration du système bancaire, les privatisations ainsi que les réformes opérées dans les secteurs forestiers et des transports, ont permis à l'économie camerounaise d'atteindre des performances macro-économiques globalement satisfaisantes. La Banque a contribué d'une manière significative à ces réformes en finançant trois programmes d'ajustement structurel couvrant les périodes 1989/1990 – 1990/1991 et 1997/1998 – 1999/2000, 2001/2004. La Banque a accentué ses interventions au cours des dernières années sur le renforcement de la bonne gouvernance. Elle a aussi apporter son appui au pays pour faire face aux échéances de sa dette à travers trois mécanismes de financements supplémentaire (MFS). Deux opérations sont en cours d'exécution : i) le troisième programme d'ajustement structurel, et ii) le projet d'appui au programme national de bonne gouvernance.

E.1 Programme d'ajustement structurel III

Données administratives et financières de base (millions d'UC)

<u>Montant approuvé :</u> FAD: 20,5	<u>Décaissements:</u> FAD: 10,9	Solde: FAD : 9,6
<u>Date d'approbation:</u> 04/04/2001	<u>Date de signature:</u> 29/05/2001	<u>Date d'entrée en vigueur:</u> 24/01/2002
<u>Dernière supervision :</u> avril 2003		<u>Date du dernier audit :</u> Néant
<u>Date limite dernier décaissement :</u> 31/12/2003		<u>Agence d'exécution:</u> CTS : Comité technique de suivi des programmes économiques
<u>Objectifs, description/composantes:</u> Le programme vise comme objectif global de promouvoir le bien-être des populations en contribuant à améliorer leurs conditions de vie. L'objectif sectoriel est de promouvoir le développement humain durable et de faire reculer la pauvreté. De façon spécifique, le programme vise à : (i) promouvoir une croissance forte et durable ; (ii) réduire la pauvreté ; et (iii) promouvoir la bonne gouvernance. Les politiques retenues dans le DSRP ont été établies en deux phases : (i) une phase d'urgence avec des actions prioritaires déjà élaborées, et (ii) une stratégie à moyen terme qui fera l'objet du DSRP final devant servir de cadre d'assistance au pays. Le prêt du FAD se concentre principalement sur deux des volets retenus dans le plan d'actions prioritaires à savoir : (i) les actions de réduction de la pauvreté ; et (ii) l'amélioration de la gouvernance. Les composantes du programme sont : (i) la consolidation de la croissance ; (ii) les actions ciblées de réduction de la pauvreté ; et (iii) la promotion de la gouvernance.		

(i) Conformité aux conditions préalables/engagements

2.1.102 Les conditions de mise en vigueur ont été toutes remplies dans un délai raisonnable d'environ 9 mois entre la date d'approbation du programme et la date de mise en vigueur de l'accord de prêt. Les rapports d'avancement du programme ne sont pas transmis à la Banque d'une manière régulière, et l'audit du compte n'a pas été réalisé à la suite de l'utilisation de la première tranche du prêt. La performance par rapport à la conformité aux conditions n'est pas satisfaisante.

(ii) Performance dans l'acquisition des biens et services

2.1.103 L'acquisition des biens et services est constituée des importations du pays. Le Gouvernement a procédé à l'importation des biens prévus pour appuyer la balance de paiement. Il n'a pas encore transmis à la Banque les preuves relatives ces importations en provenance des pays membres régionaux. La performance est satisfaisante.

(iii) Performance financière

2.1.104 Le financement est assuré à 100% par le FAD en devises. Le Gouvernement a rempli les conditions pour le décaissement de la première tranche. La Banque a ainsi procédé au décaissement de cette première tranche portant sur un montant de 10,9 millions d'UC. Le décaissement de la deuxième tranche de 9,6 millions d'UC devrait intervenir au cours du deuxième trimestre 2004 après la prorogation de la date limite du dernier décaissement. La performance est satisfaisante.

(iv) Performance des activités et réalisations du projet

2.1.105 Le PAS III est en cours de réalisation. Le programme enregistre une mise en œuvre globalement satisfaisante concernant particulièrement la situation macro-économique et les composantes dudit programme. Cette amélioration s'est traduite par une diminution continue de la pauvreté dans le pays. En effet, l'incidence de pauvreté, qui dépassait 50% au début des années 90, est estimée à 40,2% en 2002 et l'objectif du gouvernement est de la ramener à 25% en 2015 en s'appuyant notamment sur la maîtrise de la croissance démographique, l'augmentation de l'emploi et des initiatives génératrices de revenus, la prise d'actions pour lutter contre le SIDA, la disponibilité des services sociaux de base et le ciblage des ressources PPTE. L'objectif est potentiellement réalisable avec un taux de croissance du PIB de 5-6% sur la période. Dans le secteur de l'éducation, les dépenses consacrées à ce secteur ont représenté 2,7% du PIB en 2000, 3,2% en 2001 et 3,6% en 2002. Les dépenses de la santé ont pour leur part représenté 0,8% du PIB en 2000, 0,9% en 2001 et 1,1% en 2002. Cependant, il faut mentionner que certaines mesures importantes n'ont pas encore été réalisées, il s'agit particulièrement de l'achèvement du programme de privatisation (surtout la CDC, la SNEC, la CAMTEL et la CAMAIR), l'achèvement de la réforme des marchés publics avec l'élaboration d'un nouveau code, la réforme du système judiciaire qui devrait avoir un impact décisif sur l'amélioration de la bonne gouvernance, l'efficacité et l'accélération de l'utilisation des ressources PPTE pour lutter contre la pauvreté. Les preuves relatives aux importations n'ont pas été transmises à la Banque, et l'audit du compte spécial n'est pas encore réalisé. Le décaissement de la deuxième tranche interviendra après la réalisation de ces deux dernières conditions. La performance est satisfaisante.

(v) Impact sur le développement

2.1.106 Le PAS III a contribué à assurer une continuité dans l'amélioration des indicateurs de l'économie du pays. Avec la persévérance dans la mise en place des mesures préconisées dans le PAS III, le Cameroun améliorera davantage la compétitivité de son économie et renforcera le rôle du secteur privé permettant ainsi la réalisation d'une croissance soutenue et une diminution du taux de chômage en vue de lutter contre la pauvreté. Il permettra également de renforcer la bonne gouvernance. La performance est satisfaisante.

(vi) Evaluation globale de performance

2.1.107 D'une manière générale, le programme devrait atteindre ses objectifs avec le point d'achèvement de l'initiative PPTE. L'évaluation globale est satisfaisante.

Indicateurs	Conformité aux conditions	Acquisition des biens et services	Performance Financière	Activités et Rendements	Impact sur le Développement	Evaluation Globale
Notes	1	2	2	2	2	1,8

E.2 Projet d'appui au programme national de bonne gouvernance

Données administratives et financières de base (millions d'UC)

<u>Montant approuvé</u> FAT : 3,18	<u>Décaissements:</u> FAT : 0,03	Solde : 3,15
<u>Date d'approbation:</u> 25/10/2001	<u>Date de signature:</u> 15/02/2002	<u>Date d'entrée en vigueur:</u> 28/10/2002
Dernière supervision : lancement : avril 2003		Date du dernier audit : Néant
<u>Date limite dernier décaissement :</u> FAD: 31/12/2004		<u>Agence d'exécution:</u> CEP
<u>Objectifs, description/composantes:</u> Le but du projet est de contribuer au développement durable du Cameroun et à la réduction de la pauvreté en vue de l'amélioration du bien-être de la population. Les objectifs sectoriels se résument en l'instauration d'une part, d'une gestion efficace et transparente de l'Etat et d'autre part, d'une justice moderne, accessible à tous et garante de l'Etat de droit et de la sécurité des investissements. Les objectifs spécifiques du projet sont : (i) la modernisation et l'accroissement de la productivité de la justice en vue d'améliorer l'environnement juridique des affaires et un meilleur accès aux services judiciaires; (ii) le renforcement des capacités de gestion et de contrôle efficace des programmes économiques, dans la perspective d'une meilleure exécution du budget d'investissements publics et d'une plus grande capacité d'absorption des financements extérieurs ; (iii) le renforcement du contrôle supérieur de l'Etat en vue de le rendre plus transparent et performant ; et (iv) la promotion d'une administration plus moderne et efficace, responsabilisée et orientée vers la satisfaction des clients. Les composantes du projet sont : (i) appui à la justice ; (ii) appui à l'amélioration de la gestion économique et financière ; et (iii) appui à la réforme administrative.		

(i) Conformité aux conditions préalables/engagements

2.1.108 Les conditions de mise en vigueur ont été toutes remplies dans un délai de plus de 12 mois entre la date d'approbation du projet et la date de mise en vigueur de l'accord de prêt. Les activités du projet n'ont pas encore démarré. La performance n'est pas satisfaisante.

(ii) Performance dans l'acquisition des biens et services

2.1.109 Les activités n'ont pas encore démarré. La cellule d'exécution du projet a été constituée et a entamé la préparation des DAO pour les équipements et l'assistance technique. Ces dossiers sont en cours de finalisation pour transmission à la Banque. La performance est peu satisfaisante.

(iii) Performance financière

2.1.110 Le projet n'a pas encore démarré. Seule une avance de démarrage d'environ 30000 UC a été décaissée. La performance est peu satisfaisante.

(iv) Performance des activités et réalisations du projet

2.1.111 Aucune activité n'a encore été réalisée. La performance n'est pas satisfaisante.

(v) Impact sur le développement

2.1.112 Malgré que le projet soit en phase de démarrage, il convient de souligner qu'avec les DAO en cours de préparation et l'assistance technique ainsi que la formation prévus dans ce projet un impact appréciable sur l'amélioration de la bonne gouvernance dans le pays est attendu. La performance est donc satisfaisante.

(vi) Evaluation globale de performance

2.1.113 L'évaluation générale de ce projet est peu satisfaisante.

Indicateurs	Conformité aux conditions	Acquisition des biens et services	Performance Financière	Activités et Rendements	Impact sur le Développement	Evaluation Globale
Notes	1,3	1,6	1,8	1,5	2	1,64

2.2 Projets âgés, à problèmes et potentiellement à problèmes

2.2.1 L'âge moyen du portefeuille est de 3 ans. Les deux plus anciennes opérations ont été approuvées en décembre 1997, et enregistrent environ six ans de mise en œuvre. Deux autres opérations ont été approuvées en 1998, et trois autres en 1999. Les 11 autres opérations ont été approuvées à partir de l'an 2000. Les deux opérations les plus âgées sont le projet de réduction de la pauvreté et actions en faveur des femmes dans la province de l'Extrême Nord, et l'Etude AEP de 16 centres secondaires. Concernant le projet, après les difficultés liées au démarrage, il a enregistré une mise en œuvre soutenue au cours des deux dernières années et compte parmi les opérations qui enregistrent une performance satisfaisante. Quant à l'Etude, la plupart des rapports ont déjà été fournis et sa clôture est prévue au cours de 2004. Les projets à problèmes sont au nombre de six : i) le projet d'appui au développement rural participatif de Rumpi ; ii) le projet d'appui au développement rural participatif décentralisé de Grassfield ; iii) le programme d'amélioration du revenu familial dans les provinces septentrionales ; iv) le projet d'aménagement routier dans les provinces de l'Ouest, du Sud et du Littoral ; v) l'Etude d'AEP de 16 centres secondaires ; et vi) l'étude PPF du programme de réduction de la pauvreté en milieu urbain. Les deux premiers projets (Rumpi et Grassfield), approuvés en mai 2003, et dont les accords de prêt ont été signés avec retard en janvier 2004, devraient entamer leur mise en œuvre au cours du premier semestre 2004. Au cours de cette même année, ces deux opérations devraient enregistrer un démarrage normal de leurs activités. Le programme d'amélioration du revenu familial dans les provinces septentrionales a enregistré un retard important dans son démarrage. Avec la constitution de la cellule d'exécution du projet et la préparation en cours des DOA, ce projet devrait enregistrer une progression normale dans son exécution au cours de l'année 2004. Pour ce qui est du projet d'aménagement routier dans les provinces de l'Ouest, du Sud et du Littoral, il convient de noter qu'avec la conclusion des marchés, cette opération enregistrera une performance appréciable en 2004. L'Etude d'AEP de 16 centres secondaires sera clôturée au cours de 2004 comme indiqué ci-dessus ; et l'étude PPF du programme de réduction de la pauvreté en milieu urbain a démarré sur une avance du Gouvernement. Elle devra bénéficier d'un suivi particulier pour permettre son achèvement au cours de 2004.

2.2.2 Les opérations potentiellement à problème sont également au nombre de six : i) Le programme national de recherche et de vulgarisation agricole ; ii) le projet de développement et de l'élevage et de la pêche dans la province du Sud-Ouest ; iii) le Programme d'amélioration du revenu familial dans les provinces septentrionales ; iv) le projet d'aménagement de la route Ambam-Eking ; v) l'Etude d'AEP de 16 centres secondaires ; et vi) l'Etude PPF du programme de réduction de la pauvreté en milieu urbain.

2.2.3 Trois opérations sont à problème et potentiellement à problèmes. Ces opérations sont donc à risque. Il s'agit : i) du Programme d'amélioration du revenu familial dans les provinces septentrionales ; ii) de l'Etude d'AEP de 16 centres secondaires ; et iii) de l'Etude PPF du programme de réduction de la pauvreté en milieu urbain. Une attention particulière devra donc être accordée au suivi du plan d'actions élaboré pour ces opérations.

2.3 Evaluation de la fréquence des missions de supervision et de leur qualité

La Banque a intensifié les missions de supervision de ses opérations au Cameroun au cours des dernières années. Toutes les opérations ont été supervisées au moins une fois par an. En 2003, le taux de 1,5 a été atteint. La durée des missions de supervision est généralement de deux semaines. Les missions de lancement sont effectuées d'une manière systématique pour s'assurer du bon démarrage des nouvelles opérations. Le personnel de la Banque accorde de plus en plus d'importance lors des supervisions aux questions des règles particulièrement en matière d'acquisition des biens et services et à toutes les questions génériques qui handicapent la mise en œuvre des projets. Les missions de supervision gagneraient davantage à être multidisciplinaires en fonction des activités des projets et à être organisées avec d'autres partenaires dans le cas des opérations co-financées.

2.4 Questions transversales

2.4.1 Les questions transversales ont été largement prises en compte dans la conception et la préparation des projets actifs. Il s'agit de la réduction de la pauvreté, de la protection de l'environnement, de la question de genre, des questions sociales et de population et de l'approche participative.

2.4.2 Réduction de la pauvreté : Toutes les opérations en cours de réalisation contribuent pour une grande part à la lutte contre la pauvreté au Cameroun. Les projets du secteur agricole visent la sécurité alimentaire et l'augmentation des revenus des populations rurales, la création d'emplois, la formation, le crédit, l'encadrement des paysans et des planteurs, le développement des micro-entreprises et de microprojets, la fourniture d'eau potable, l'amélioration de la santé de la population rurale, ainsi que l'accès au marché à travers la réfection des pistes rurales. Les projets routiers contribuent à désenclaver les zones à fort potentiel agricole, et réduire les coûts des transports. Ceci se traduit par un accroissement des revenus des populations rurales. De même, les routes permettent à ces populations d'accéder aux services sociaux (services de santé et écoles). Les opérations de ce secteur permettent également la création d'emplois ainsi que la réhabilitation et le renforcement des infrastructures socio-éducatives et sanitaires dans plusieurs villages. Les deux études du secteur des équipements collectifs devraient se traduire par la réalisation de projets permettant de contribuer à rendre disponible l'eau potable dans plusieurs centres et à améliorer le cadre de vie particulièrement des pauvres dans les zones urbaines. Les projets financés dans le secteur social visent l'augmentation des revenus et l'amélioration des conditions de vie des populations vulnérables, notamment des femmes dans les régions les plus pauvres du Cameroun, à travers le développement de l'artisanat, la réhabilitation des infrastructures rurales, et le micro-crédit. Ces opérations permettent également l'amélioration du système de santé en ciblant les populations pauvres, ainsi que la construction et la réhabilitation d'écoles en vue d'améliorer l'éducation en liaison avec le marché de travail. Enfin, les programmes de réforme et de bonne gouvernance permettent d'améliorer le taux de croissance en orientant ses fruits sur les secteurs sociaux.

2.4.3 L'environnement : Les questions environnementales ont été prises en compte dans le portefeuille. Tous les projets ont été catégorisés par rapport à leur impact environnemental. Les études d'impact environnemental requises ont été effectuées et des mesures d'atténuation sont prévues. Certains programmes de recherches prennent en compte d'une manière assez large les problèmes environnementaux (les ressources fauniques, la conservation des sols, l'eau, la pollution, la régénération naturelle en forêt dense et sèche, l'amélioration génétique des arbres...). Un accent particulier est mis sur les plantations, la diminution de la pression sur les forêts naturelles, la réduction des risques d'érosion, la préservation de la biodiversité, la gestion des déchets, et l'organisation de campagnes de sensibilisation.

2.4.4 Question du genre : Les opérations de la Banque au Cameroun accordent une attention particulière à la question du genre. Les interventions dans ce domaine sont particulièrement centrées sur les programmes de formation et d'animation, l'augmentation des revenus des femmes et l'amélioration de leur cadre de vie et de leurs moyens de production à travers la mise en place d'un système de crédit adapté, l'alphabétisation, la promotion de l'emploi, de l'éducation et de la santé de la femme, l'écoulement de biens produits par les femmes et leur approvisionnement en intrants agricoles, l'amélioration de l'accès des filles à l'école, l'adoption du code de la famille permettant aux femmes de recouvrer leur dignité de citoyenne avec les mêmes droits et devoirs que les hommes, ainsi que l'appui aux ONG féminines.

2.4.5 Questions liées à la population : Les projets financés par la Banque concourent à l'amélioration du cadre de vie des populations à travers l'appui aux structures sanitaires particulièrement dans les zones rurales, la réhabilitation des systèmes d'adduction d'eau potable, et de diversification de la production agricole. Des actions sont également prévues pour la diffusion de conseils et la sensibilisation en matière de santé d'hygiène ainsi que la prévention contre le VIH/SIDA. L'éducation des populations prévue dans le cadre de certaines opérations devrait permettre une amélioration des capacités pour répondre au profil des emplois proposés.

2.4.6 Approche participative : cette approche est désormais systématisée au niveau de la préparation, l'évaluation et l'exécution des projets. Elle est perçue comme un moyen de dégager un consensus autour des principales orientations des projets financés par le Groupe de la Banque au Cameroun. Cette approche a été suivie pour la préparation des opérations de la Banque. Des mesures sont prévues par plusieurs opérations dans le domaine de la formation, l'animation, l'encadrement et l'appui aux structures associatives et aux groupes bénéficiaires. Ceci permettra d'assurer la durabilité des actions retenues. Certains programmes prévoient d'adopter l'approche participative durant toute leur durée de mise en oeuvre. D'autres opérations ont vu la participation s'exprimer à travers la contribution en nature ou en argent des populations dans la construction des infrastructures de base. Cette approche renforce la bonne gouvernance locale qui devrait connaître un développement appréciable au Cameroun au cours des prochaines années.

2.5 Evaluation générale de la performance du portefeuille

2.5.1 L'évaluation du portefeuille concerne 17 opérations. Le projet d'appui à la formation professionnelle, approuvé en décembre 2003, n'est pas pris en compte. La moyenne pondérée des notes attribuées aux opérations du portefeuille actif, qui est de 1,74 montre que la performance du portefeuille est peu satisfaisante. Cette note montre une très légère amélioration par rapport à celle attribuée au portefeuille par la revue de 2001 qui est de 1,5. D'une manière générale, la faible performance de ce portefeuille est due au fait que la plupart des projets sont assez jeunes et enregistrent des difficultés de démarrage. Une fois cette étape franchie, le portefeuille devrait connaître une mise en oeuvre normale et enregistrer une performance satisfaisante. Neuf opérations ont été approuvées entre 1997 et 2000, et huit ont été approuvées entre 2001 et 2003. En revanche le précédent portefeuille se caractérisait par la présence d'opérations anciennes qui représentaient environ le tiers du portefeuille. Ces opérations ont bénéficié de mesures appropriées permettant leurs clôtures ou leur arrêt. Les projets à problème sont au nombre de 6 et représentent 33% du portefeuille. Les projets potentiellement à problème sont également au nombre de 6. Au niveau sectoriel, le secteur social enregistre une performance satisfaisante (2,1), alors que les performances du secteur des équipements collectifs n'est pas satisfaisantes avec une note de 1,4. Les secteurs agricole, des transports et le multisectoriel enregistrent une performance peu satisfaisante avec une note respectivement de 1,53 ; 1,77 et 1,78. Les opérations des secteurs dont la performance est faible doivent être davantage suivies et leurs plans d'actions particulièrement mis en oeuvre pour atteindre une performance satisfaisante.

2.5.2 Par rapport aux différents critères, l'analyse révèle que les points faibles de la gestion du portefeuille sont la conformité aux conditions du prêt qui enregistre une note de 1,42. Ce critère constitue un problème structurel au Cameroun. Les mesures proposées (voir section VI) devraient permettre une amélioration de sa performance dans le futur. Les autres critères à savoir les acquisitions de biens et services, la performance financière et les activités et travaux ont réalisé des notes limitées dans la fourchette de 1,64 à 1,74. Ces notes sont très peu satisfaisantes. La faible performance des acquisitions des biens et services et des activités et travaux s'explique en grande partie par le fait que plusieurs opérations n'ont pas encore démarré ou sont en cours de démarrage, ainsi que par les difficultés en matière d'application et de suivi des règles et des procédures de la Banque. Ceci est à la base des rejets fréquents des dossiers par la Banque et des longs délais dans le processus de passation des marchés. Le faible taux de décaissement qui en découle (15%), couplé à la faible mobilisation de la contrepartie explique la performance financière peu satisfaisante du portefeuille. Enfin, l'impact de toutes les opérations sur le développement demeure satisfaisant avec une note générale de 2,1 malgré les retards enregistrés. La mise en œuvre et/ou le démarrage de toutes les activités de toutes les opérations actives s'avère indispensable pour améliorer la performance du portefeuille de la Banque. En effet, si le retard persiste, les objectifs de développement visés par les projets risquent d'être remis en cause.

EVALUATION GENERALE DU PORTEFEUILLE

Titre du projet/étude	Montant (millions UC)	Evaluation
Secteur agricole	62,36	1,53
1. Programme National de Recherche et de Vulgarisation Agricole (PNRVA)	7,00	1,68
2. Projet de développement de l'élevage et de la pêche (SOWEDA)	4,59	1,9
3. Projet d'appui à la foresterie rurale et l'agro-foresterie	4,13 0,78	1,8
4. Programme d'Amélioration du Revenu Familial Rural (PARFR)	14,00	1,5
5. Programme spécial de sécurité alimentaire	0,76	2,08
6. Projet de développement rural participatif et décentralisé de « Grassfield »	15,00	1,33
7. Projet de développement participatif de la région de Rumpi	15 1,1	1,33
Secteur des Equipements collectifs	1,12	1,4
8. Etude AEP de 16 centres secondaires	0,72	1,4
9. Etudes PPF du Programme de réduction de la pauvreté en milieu urbain	0,4	1,4
Secteur social	30,35	2,11
10. Projet de réduction de la pauvreté et actions en faveur des femmes dans la province de l'Extrême Nord	14,1 0,7	2,12
11. Projet Education II	7,5	2,34
12. Projet de développement du système de Santé (PDSS)	8,05	1,88
Secteur des Transports	59,14	1,77
13. Projet de route AMBAM-EKING (PRAE)	8,90	1,57
14. Projet d'aménagement routier dans les provinces de l'Ouest, du Sud et du Littoral	15,00	1,52
15. Projet de construction des infrastructures de maintenance de LIMBE	35,24	1,93
Sous total		
Multisecteur	23,68	1,78
16. PAS III	20,5	1,8
17. Projet d'appui au programme national de bonne gouvernance	3,18	1,64
Evaluation globale (note pondérée)	176,65	1,74

2.6 Décassements

Le montant des décaissements a atteint 452,8 millions d'UC au 31 décembre 2003, soit un taux de 61,36% pour la totalité du portefeuille depuis le début des interventions de la Banque dans le pays. Concernant les opérations en cours d'exécution le montant des décaissements est limité à 28,76 millions d'UC, soit un taux de 15%. Avec la mise en place du plan d'actions pour chaque projet, ce taux pourrait être amélioré pour atteindre 43% avant la fin de 2004. Le taux de décaissement est de 10,02% pour l'agriculture. Ce taux faible s'explique par le retard enregistré dans les opérations en cours d'exécution et par le fait que deux opérations portant sur un montant de 31,1 millions d'UC ont été approuvées en mai 2003 et dont les accords de prêt n'ont été signés qu'en janvier 2004. Le taux de décaissement est nul pour le secteur des transports en raison du problème de passation des marchés pour deux projets et des difficultés de démarrage d'une autre opération. Le

taux de décaissement dans le secteur social est de 24,85% traduisant une exécution de plus en plus soutenue des opérations de la Banque dans ce secteur. Pour les équipements collectifs, ce taux est de 27,68% traduisant la réalisation assez avancée d'une étude ; alors que la deuxième étude enregistre des difficultés importantes dans son exécution et n'a pas encore enregistré de décaissement. Enfin, le taux de décaissement est de 46,19% dans le multisecteur reflétant particulièrement le décaissement de la première tranche du PAS III. Le taux de décaissement est d'une manière générale faible, d'où la nécessité d'un suivi soutenu particulièrement des acquisitions des biens et services prévues dans les projets en vue d'améliorer ce taux d'une manière substantielle au cours de l'année 2004.

III. EVALUATION DE LA CAPACITE DE GESTION ET/OU D'EXECUTION DES PROJETS

3.1 Performance du Gouvernement

Le Gouvernement n'a pas donné une impulsion significative au renforcement de la gestion et du suivi des opérations de la Banque au Cameroun. La Coordination et le suivi des opérations de la Banque sont assurés au niveau national par la Direction de coopération économique et technique (DCET) qui dépend du Ministère des affaires économiques, de la programmation et de l'aménagement du territoire (MINPAT). La DCET manque de moyens matériels et de ressources humaines pour assurer le suivi d'une manière efficace de 18 opérations. Pour améliorer la performance du portefeuille, la précédente revue avait prévu la constitution d'un comité de suivi physico-financier, présidé par le Secrétaire général du MINPAT. Ce comité qui devrait renforcer les visites sur le terrain en vue de s'assurer du respect de tous les engagements visant l'amélioration de l'exécution des opérations n'a pas fonctionné et sa performance n'a pas été satisfaisante. La Banque a insisté, en novembre 2003, auprès des autorités camerounaises sur le fait que la DCET devrait se doter d'un personnel ayant le profil approprié et les équipements adéquats pour assurer avec efficacité le suivi des opérations. Un soutien de l'autorité politique devrait être également accordé à la DCET et aux opérations de la Banque au Cameroun. Il faudra que le Gouvernement attache une importance primordiale à la résolution de problèmes qui ont été déjà identifiés qui sont imputables : i) aux difficultés de signature et de mise en vigueur des accords de prêts et de dons ; ii) au retard dans la satisfaction des conditions préalables au premier décaissement ; iii) à la lenteur des décaissements et aux insuffisances relevées dans la gestion financière des projets ; iv) à la défaillance dans le versement des fonds de contrepartie ; et v) aux difficultés en matière de passation et d'exécution des marchés. La Banque a convenu avec les autorités d'un certain nombre de mesures et d'actions à mettre en œuvre pour remédier à ces problèmes (voir paragraphe 7.2).

3.2 Performance du Groupe de la Banque

La Banque a intensifié ces deux dernières années ses missions de supervision sur le terrain. Elle a organisé à l'intention des responsables des projets, un atelier sur la passation des marchés et les décaissements en 2001. Toutefois, des problèmes de communications et de lenteurs dans le traitement des dossiers au sein de la Banque ont été relevés, en raison essentiellement du nombre réduit des experts dans certaines divisions, et des difficultés liées au transfert temporaire des activités de la Banque à Tunis. Les experts de la Banque s'impliquent davantage dans la préparation des DAO et suivent de plus près la conclusion des marchés pour permettre le démarrage effectif des projets ainsi que l'accélération de leur mise en œuvre. La Banque a procédé à la finalisation de la documentation juridique relative à l'ouverture du Bureau de programme national à Yaoundé (BPN) au sein du PNUD. Elle a également procédé au recrutement du coordonnateur du BPN. Ce Bureau devra jouer un rôle déterminant dans l'amélioration de la performance du portefeuille au Cameroun.

IV. Coordination de l'aide avec les bailleurs de fonds

4.1 Au niveau national, la coordination est assurée par un Comité de coordination des aides au développement créé par le décret du 1^{er} septembre 1995 et placé sous l'autorité du Premier Ministre. Ce Comité est destiné à servir de cadre de dialogue avec les bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux en vue d'une utilisation harmonieuse et optimale de l'aide. Le décret du 6 janvier 1998 complète le décret précédent en créant un coordonnateur, désigné par le Premier Ministre qui suit les activités du Comité et coordonne l'action des sous-comités et rend compte à son Président. Le coordonnateur est assisté d'une cellule technique. Dans la pratique, le comité n'a pas enregistré un fonctionnement efficace. C'est la Direction de la Coopération Economique et Technique qui assure le suivi de la coopération avec les bailleurs de fonds. Cette structure manque de moyens matériels et humains pour accomplir sa mission. Il faudra rendre opérationnel le Comité de coordination des aides et de la cellule technique en les dotant de moyens leur permettant d'accomplir leur mission.

4.2 Au niveau de la coordination des bailleurs de fonds, il faut souligner que le Cameroun relève du mécanisme du groupe consultatif, instrument de coordination de l'aide géré par la Banque mondiale. La coordination est assurée dans le cadre de réunions sectorielles présidées à tour de rôle par les bailleurs de fonds. Ces réunions portent sur plusieurs secteurs tels que l'éducation, la santé, le développement rural, la gouvernance, l'environnement, etc. Par ailleurs, Un comité consultatif de suivi de la gestion des ressources PPTE a été mis en place en juin 2001. La Banque, le FMI et la Banque mondiale ont le statut d'observateur au sein de ce Comité.

4.3 Au niveau des cofinancements, au cours des dernières dernières années, la Banque a mis un accent particulier sur ces mécanismes. Elle a déployé des efforts dans le but d'assurer les cofinancements des opérations suivantes : le PAS III avec le FMI, l'IDA, et l'UE ; (ii) le projet de réduction de la pauvreté et d'actions en faveur des femmes, avec le PNUD ; (iii) le projet de développement de l'élevage et de la pêche dans la Province du sud-ouest (SOWEDA), avec la BADEA ; (iv) le Programme national de recherche et de vulgarisation agricole, avec l'IDA, (v) le programme spécial de sécurité alimentaire avec la FAO, et (vi) le projet d'appui à la gouvernance avec le PNUD. Ces cofinancements permettent : i) de renforcer la perception des problèmes et de leur résolution sur le terrain, ii) d'éviter les doubles emplois, et iii) de promouvoir des actions concrètes de développement en concertation avec l'ensemble des partenaires. La Banque poursuit ses efforts de recherches de cofinancements pour renforcer les synergies entre les différents intervenants.

V. REMBOURSEMENT DES PRETS ET ARRIERES

Après une période marquée par plusieurs suspensions des décaissements entre 1990 et 1997 pour cause de sanctions, il convient de noter que depuis 1997, le Cameroun honore régulièrement ses engagements. Ceci lui a permis de bénéficier successivement en 1998, 1999 et 2000 de trois opérations du mécanisme de financement supplémentaire. De même, le pays a pu bénéficier de l'Initiative PPTE en atteignant le point de décision en octobre 2001. Il bénéficie ainsi d'un allègement de sa dette à hauteur de 1,2 milliard de dollars en VAN de fin 1999, soit une réduction de 26,9% de l'encours de sa dette à fin juin 1999. La Banque participait à l'initiative PPTE avec un montant de 79 millions de dollars en VAN. Les ressources dégagées dans ce cadre sont allouées à la lutte contre la pauvreté. Cependant, le Cameroun n'a pas atteint le point d'achèvement comme prévu en octobre 2003, et la Banque a suspendu l'allègement accordé au pays. Malgré cette suspension, le Cameroun a continué à honorer les échéances relatives à la dette.

VI. LES INITIATIVES A PRENDRE POUR AMELIORER LA QUALITE DU PORTEFEUILLE

6.1 Problèmes potentiels et solutions

6.1.1 Les problèmes potentiels demeurent ceux liés à la signature et à la mise en vigueur des accords de prêt et de don ; à la satisfaction préalable du premier décaissement ; au manque d'efficacité dans la gestion et l'avancement des projets ; au problème des décaissements et de la gestion financière ; au problème de versement des fonds de contrepartie ; at aux difficultés de passation et d'exécution des marchés.

6.1.2 Concernant le problème des longs délais observés dans la préparation et la finalisation de la documentation nécessaire à la mise en vigueur des accords de prêt et de don, le Gouvernement devrait créer par la tutelle du projet un Comité ad hoc, doté de moyens de fonctionnement, pour assurer le suivi, dès l'approbation dudit projet, en vue de remplir les conditions de mise en vigueur. Il devrait également impliquer les Administrations concernées par la signature et la mise en vigueur des accords de prêts/dons dès l'approbation du projet.

6.1.3 S'agissant du problème de la lenteur dans la satisfaction préalable au premier décaissement ; le gouvernement devrait : i) désigner un point focal, dès l'approbation du projet, dans chaque administration impliquée dès la phase de préparation du projet ; ii) entamer la préparation des divers documents relatifs à la satisfaction des conditionnalités du 1^{er} décaissement dès l'approbation du projet ; iii) prévoir d'une manière systématique des fonds de préparation des projets pour financer les activités nécessaires au démarrage du projet en attendant le 1^{er} décaissement ; et iv) s'assurer de la capacité de satisfaction des conditions avant de les retenir dans les Rapports d'Evaluation et dans les Accords de prêt et de don.

6.1.4 Pour ce qui est de la gestion des projets, les principaux problèmes identifiés sont : i) le manque d'indépendance de la CEP par rapport à l'autorité de tutelle ; ii) la disparité dans les traitements du personnel des CEP ; iii) le faible taux de réalisation physique ; iv) le non respect des procédures et des règles de la Banque ; v) le non respect de la programmation des activités ; vi) les retards accusés dans l'élaboration des dossiers et leurs transmission à la Banque pour non objection, ainsi que dans la mise en œuvre des programmes d'activités ; et v) la programmation parfois inappropriée des missions de supervision et le manque de coordination des supervisions conjointes avec les co-financiers. En vue de remédier à ces problèmes, le gouvernement devrait : i) finaliser le Manuel de Procédures Standard de gestion des projets BAD et le mette à la disposition des projets après avis de la Banque ; ii) renforcer les effectifs de la Caisse autonome d'amortissement afin d'accélérer le traitement des dossiers au niveau de cette structure ; iii) faire preuve de diligence dans le traitement des dossiers des projets par les autorités de tutelle; iv) recruter le personnel des CEP sur la base de la concurrence, harmoniser les traitements de ce personnel et procéder à son évaluation tout en accordant l'indépendance nécessaire aux dites CEP; v) renforcer en moyens matériels et humains la DCET ; vi) assurer l'élaboration des rapports d'avancement des projets et des audits ; vii) recenser les obstacles à l'exécution des activités des CEP, les lister périodiquement (tous les deux mois) et les transmettre à la DCET/MINEPAT pour recherche de solutions en coordination avec la Banque ; viii) améliorer la communication entre les CEP et la Banque ; ix) mettre en place des mécanismes de suivi régulier des projets de la part de l'autorité de coordination ; et x) effectuer des visites de terrain sur une base trimestrielle.

6.1.5 S'agissant des décaissements, les difficultés suivantes ont été recensées : ii) lenteurs dans la préparation des demandes de décaissement ; iii) lenteurs dans les décaissements de fonds à la CAA ; iv) lenteurs au niveau de l'examen des dossiers à la CAA et à la Banque ; v) non notification par la Banque des avis de décaissement ; vi) problème de mise effective des fonds dans les comptes appropriés ; viii) irrégularité d'audits financiers et comptables ; et ix) faible qualification des comptables. Pour remédier à ces problèmes, le gouvernement devrait prendre les

actions suivantes : i) sensibiliser la CAA à ne pas dépasser les 7 jours requis pour le traitement des dossiers ; la CAA devra systématiquement informer les Chefs de projets sur les paiements directs, les dates de transmission et/ou de réception des dossiers de la Banque; ii) utiliser des personnes ressources (coordonnateurs expérimentés et familiarisés avec les formulaires et les règles de la Banque) pour apprendre aux nouveaux coordonnateurs à remplir les différentes demande de décaissement ; iii) maîtriser les règles des co-financiers en matière de décaissement et de gestion des fonds ; iv) procéder de manière systématique aux audits et transmette les rapports à la Banque sur une base annuelle ; v) informatiser tous les services financiers et comptables des projets et les doter de personnel, particulièrement dans le domaine de la comptabilité ; vi) faire bénéficier les comptables d'une rémunération appropriée ; et vii) s'assurer de la mise en place de comptables compétents et d'une comptabilité qui répond aux normes requises en la matière.

6.1.6 La Banque pour sa part devra : i) accélérer davantage les décaissements des fonds; ii) notifier d'une manière systématique les décaissements aux CEP ; iii) examiner la possibilité d'autoriser le MINEPAT à sélectionner les cabinets comptables pour une durée de 2 ans avec une clause de résiliation en cas de mauvais résultats ; iv) suspendre les décaissements pour les projets non audités sur une base annuelle ; v) améliorer davantage la programmation des missions de supervision en coordination avec le Gouvernement, la CEP et les autres bailleurs pour les projets co-financés.

6.1.7 Pour ce qui est de la faible mobilisation des fonds de contrepartie, le Gouvernement devrait : i) impliquer les Chefs de projets dans les conférences budgétaires pour mieux présenter et défendre leurs besoins en terme de fonds de contrepartie ; ii) s'assurer que les chefs de projets ont bien transmis au MINPAT les copies des correspondances pour budgétisation des contreparties ; iii) veiller au respect par les administrations impliquées dans les projets des instructions des circulaires budgétaires relatives aux fonds de contrepartie ; iv) sensibiliser les Services du Premier Ministre en vue de tenir compte des engagements internationaux pris par le Cameroun pour la mobilisation des fonds de contrepartie et donner des indications précises sur les montants desdits fonds à réserver à la contrepartie lors des arbitrages budgétaires ; v) examiner la possibilité de régler les contreparties courantes par les fonds de l'Initiative PPTE, comme c'est le cas pour les arriérés ; vi) créer une ligne budgétaire à partir de 2005 au MINEPAT dans laquelle serait logée une part croissante des fonds de contrepartie ; vii) rendre disponible tous les fonds de contrepartie nécessaires pour permettre aux projet d'atteindre leurs objectifs ; viii) mettre à la disposition du MINPAT tous les justificatifs de dépense des fonds de contrepartie ; ix) organiser de manière régulière, à l'attention des personnels des projets, des séminaires de formation et d'information sur les procédures de programmation, de budgétisation et de décaissement des fonds de contrepartie ; x) s'assurer de la capacité à mobiliser et à rendre disponible les contrepartie au moment de la préparation des projets.

6.1.8 Enfin pour remédier au problème des lenteurs dans la passation et l'exécution des marchés, le Gouvernement a été invité à mettre en œuvre les actions suivantes : i) inviter les responsables de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) afin de clarifier les discordances entre les règles du pays et celles de la Banque ; ii) faire participer des personnes ressources en charge de la passation des marchés publics aux réunions de coordination des projets ; iii) exiger et veiller en permanence à ce que les CEP respectent scrupuleusement les procédures et les observations de la Banque pour limiter les rejets de dossiers. La Banque pour sa part devrait : i) examiner les possibilités de réduire davantage les délais de délivrance des non objections ; iv) organiser, au cours de 2004, un séminaire sur les procédures de passation des marchés et des décaissements à l'attention des CEP et des Commissions de passation des marchés impliquées dans les projets financés par la Banque.

6.2 Résumé du plan d'action

6.2.1 L'annexe V reprend, d'une manière détaillée, le plan d'action retenu pour chaque opération de la Banque avec un calendrier et l'identification des responsables chargés de la mise en

œuvre des mesures dudit plan. D'une manière générale, il convient de noter que concernant le **secteur agricole**, deux accords de prêts relatifs aux projets d'appui au développement rural participatif de Rumpi et d'appui au développement rural participatif et décentralisé de Grassfield ont été signés en janvier 2004, soit 180 jours après leur approbation. Les autorités camerounaise sont invitées à prendre les dispositions appropriées pour procéder à la mise en vigueur et au démarrage de ces deux opérations. Par ailleurs, le projet d'appui à la foresterie rurale et à l'agroforesterie devra être audité dans la mesure où le changement intervenu au niveau de la Direction nationale du projet en novembre 2002 a occasionné la suspension des décaissements sur le fonds de roulement. La soumission des rapports d'audit pour 2001 et 2002 constitue un préalable à la reprise des décaissements sous forme de fonds de roulement. Deux autres opérations, à savoir le projet de développement de l'élevage et de la pêche dans la Province du Sud-Ouest et le Programme d'amélioration du revenu familial rural s'exécutent avec beaucoup de retard. Il faudra se conformer aux actions convenues dans l'annexe pour améliorer davantage leur taux d'exécution. Le programme de sécurité alimentaire qui s'exécute sous la supervision de la FAO devra bénéficier d'une amélioration significative des relations entre la cellule d'exécution du projet et la FAO, eu égard particulièrement aux règles de fonctionnement de cette Institution, notamment en matière de décaissement.

6.2.2 Pour ce qui est du secteur des **transports**, le projet d'aménagement de la route Ambam-Eking et le projet d'aménagement routier dans les Provinces de l'Ouest, du Sud et du Littoral, n'ont pas encore enregistré de décaissement deux années après la date de signature des accords de prêt, et sont éligibles à l'annulation. Avec les contrats qui ont été signés, il est indispensable que les décaissements des avances de démarrage des travaux interviennent au plus tard le 30 janvier 2004. Pour ce qui est du projet enclavé « chantier naval de LIMBE », qui n'a pas encore démarré, le FMI devra être sensibilisé pour accélérer l'examen de la concessionnalité des prêts des différents bailleurs de fonds. De plus, le régime fiscal et douanier à appliquer au CNIC, notamment pour les acquisitions du projet pour éviter un surcoût dû aux taxes à payer, est crucial pour le plan de financement du projet.

6.2.3 S'agissant du secteur des **équipements collectifs**, l'étude d'alimentation en eau potable et d'assainissement de 16 centres secondaires a accusé un retard considérable. Une partie des rapports a été livrée à la Banque et l'autre est en cours de réalisation. Il est nécessaire d'accélérer la remise de ces derniers rapports au plus tard à la fin du premier trimestre 2004 pour entamer l'examen de possibilité de financement par la Banque dans ce domaine crucial pour la lutte contre la pauvreté. En revanche, pour le PPF de préparation du projet de Réduction de la pauvreté en milieu urbain, l'étude vient de démarrer avec un retard important. La Banque est invitée à activer les décaissements pour cette étude en vue de son achèvement au plus tard à la fin du mois d'avril 2004 en vue d'entamer la préparation du projet de lutte contre la pauvreté en milieu urbain.

6.2.4 Concernant le **secteur social**, le projet de réduction de la pauvreté et d'actions en faveur des femmes a atteint un niveau d'exécution satisfaisant. De même, le projet Education II avance de façon appréciable. Enfin, pour le projet santé, les activités de formation et d'assistance technique sont en cours et les appels d'offre pour la construction ont été lancés. Il est donc important de maintenir un rythme d'exécution soutenable des deux premiers projets et d'achever les actions engagées.

6.2.5 Enfin, pour le **multisecteur**, la deuxième tranche de 9,6 millions d'UC du PAS III n'a pas encore été décaissée. Pour procéder à ce décaissement le Gouvernement devra transmettre les justificatifs d'importations au titre de la première tranche et procéder à la réalisation de l'audit du compte spécial au plus tard le 15 mai 2004. Pour le projet d'appui à la gouvernance, dont les activités sont en cours de démarrage, il faudra accélérer le processus des acquisitions prévues dans le cadre du projet, en particulier l'élaboration des DAO et des listes restreintes qui doivent être transmis à la Banque au plus tard le 30 avril 2004.

6.2.6 Le plan d'action établi devrait permettre de porter le taux de décaissement global du portefeuille actif de 15% en décembre 2003 à au moins 43% en décembre 2004. Des mesures détaillées ont été arrêtées pour accélérer le rythme d'exécution des projets (voir annexe V). Ainsi le taux de décaissement du secteur des transports devrait s'améliorer et passerait de 0% à 30% au 31 décembre 2004, le secteur agricole de 10,02% à 30%; les équipements collectifs de 27,68% à 100% ; le secteur social de 24,85% à 50% ; et le multisectoriel de 46,19% à 90%.

6.2.7 Le niveau de décaissement projeté pour le 31 décembre 2004 pour chaque projet constitue un critère pour évaluer la performance. La DCET et les vidéoconférences qui seront organisées avec les responsables des projets permettront d'assurer un suivi permanent et rigoureux de ces prévisions et alerter à temps les différentes parties impliquées dans la gestion des projets en cas de dérapages, pour prendre des mesures correctives.

6.3 Leçons à tirer pour les futurs DSP et revues de portefeuille

6.3.1 Le nombre important de projets approuvés au profit du Cameroun ces dernières années pose le problème de la capacité d'absorption du pays. Le secteur agricole compte 7 opérations avec des difficultés d'exécution et celui des transports compte trois projets qui n'ont enregistré aucun décaissement. Il faudrait donc accorder plus d'importance à l'exécution des opérations. La programmation des projets devra tenir compte des capacités effectives d'exécution dont dispose le pays. Le co-financement fonctionne de plus en plus et il faudra en tenir compte dans la prochaine stratégie de la Banque. Enfin, il convient de proposer davantage d'assistance technique et de don, et prévoir le minimum requis pour les contreparties locales.

6.3.2 En ce qui concerne les leçons tirées de l'expérience d'exécution des projets pour l'avenir, il y a lieu de mettre l'accent sur le renforcement des capacités institutionnelles de la structure de coordination nationale des opérations de la Banque dans le pays. Il faudrait également veiller à une plus grande adhésion du Gouvernement à accorder une attention particulière à la mise en œuvre du portefeuille de la Banque dans le pays. En outre, pour permettre d'avoir des audits de comptes fiables, une attention particulière devra être accordée au choix des comptables qui seront retenus sur la base de la concurrence, avec des rémunérations appropriées sur les ressources des projets.

VII. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

7.1 Conclusion

La revue du portefeuille a permis d'examiner de manière détaillée l'ensemble des opérations en cours d'exécution au Cameroun. La notation de 1,74 indique une performance peu satisfaisante du portefeuille, et ne traduit pas une amélioration significative par rapport à la précédente revue de 2001 où la note a été de 1,5. Les problèmes identifiés lors de la dernière revue de portefeuille de 2001 ne sont pas totalement résolus, même si des améliorations ont été constatées. Il s'agit des problèmes de lenteurs dans la mise en vigueur de prêts ; des longs délais de passation des marchés ; du rythme très lent d'exécution des projets ; du manque de suivi des projets sur le double plan physique et financier ; du non respect des règles de procédures de la Banque ; et du manque de versement de la contrepartie. Les mesures arrêtées visent particulièrement à faire démarrer les opérations approuvées et à accroître le taux de décaissement qui est particulièrement faible. Au cours de 2004, le démarrage de toutes les opérations et l'accélération du rythme d'exécution des opérations en cours, en mettant en œuvre le plan d'action convenu avec les autorités, devraient se traduire par une amélioration de la performance du portefeuille. Un suivi rigoureux et renforcé est indispensable de la part des autorités et de la Banque pour faire aboutir le plan d'actions.

7.2 **Recommandations générales**

Signature, mise en vigueur, et premier décaissement

Pour le Gouvernement

- Accélérer la délivrance des divers documents (particulièrement la délégation de pouvoirs) relatifs à la signature et à la mise en vigueur des Accord de prêt et de don. La signature et la mise en vigueur ne doivent pas dépasser un délai maximum de six mois. A cette fin, il sera créé, par la tutelle du projet, un Comité ad hoc, doté de moyens de fonctionnement, pour assurer le suivi, dès l'approbation dudit projet par la Banque, en vue de remplir les conditions de mise en vigueur. Il faudra aussi impliquer les Administrations concernées par la signature et la mise en vigueur des accords de prêts/dons dès l'approbation du projet ;
- Raccourcir les délais de satisfaction des conditions préalables aux premiers décaissements, notamment en désignant un point focal, dès l'approbation du projet, dans chaque administration impliquée dès la phase de préparation du projet. Il faudra également entamer la préparation des divers documents relatifs à la satisfaction des conditionnalités du 1^{er} décaissement dès l'approbation du projet par la Banque ;
- prévoir d'une manière systématique des fonds de préparation des projets pour financer les activités nécessaires au démarrage du projet en attendant le 1^{er} décaissement ;
- s'assurer de la faisabilité raisonnable des conditions avant de les retenir dans les Rapports d'Evaluation et dans les Accords de prêt et de don .

Pour la Banque

- Accélérer davantage le processus d'examen des instruments de mise en vigueur et du premier décaissement soumis par le Gouvernement.

Gestion, suivi et décaissements

Pour le Gouvernement

- Finaliser le Manuel de Procédures Standard de gestion des projets et le mettre à la disposition des projets après avis de la Banque ;
- accorder l'indépendance nécessaire à la CEP ; le changement des coordonnateurs devra être opéré en se basant sur des motifs pertinents. Il faudra veiller au recrutement du personnel des CEP sur une base concurrentielle, harmoniser leurs salaires, et évaluer leur performance. Il conviendrait aussi de recenser les obstacles à l'exécution des activités des CEP, les lister périodiquement (tous les deux mois) et les transmettre à la DCET/MINEPAT pour rechercher les solutions adéquates. Enfin, la communication entre les CEP et la Banque devra être améliorée ;
- élaborer et transmettre à la Banque, au plus tard 15 jours après la fin du trimestre, les rapports trimestriels d'exécution des projets ;
- renforcer en moyens matériels et humains la DCET ;
- renforcer les effectifs de la CAA afin d'accélérer le traitement des dossiers, et veiller à ce que cette structure ne dépasse pas les 7 jours requis pour le traitement des dossiers. La

CAA devra systématiquement informer les chefs de projets sur les paiements directs, les dates de transmission et/ou de réception des dossiers de la Banque ;

- utiliser des personnes ressources (coordonnateurs expérimentés et familiarisés avec les formulaires et les règles de la Banque) pour apprendre aux nouveaux coordonnateurs à remplir les différentes demande de décaissement ;
- s'assurer de la maîtrise des règles appropriées des co-financiers en matière de décaissement et de gestion des fonds ;
- procéder de manière systématique aux audits et les transmette à la Banque sur une base annuelle ;
- informatiser tous les services financiers et comptables des projets et les doter de personnel qualifié, particulièrement dans le domaine de la comptabilité. Il faut aussi veiller à faire bénéficier les comptables d'une rémunération appropriée ;
- mettre en place des mécanismes de suivi régulier des projets de la part de l'autorité de coordination ;
- effectuer des visites de terrain sur une base trimestrielle.

Pour la Banque

- Accélérer le traitement des dossiers de décaissement ;
- notifier d'une manière systématique que le décaissement a bien été effectué sur le compte du projet ;
- suspendre les décaissements pour les projets non audités sur une base annuelle.

Fonds de contrepartie

- Impliquer les Chefs de projets dans les Conférences budgétaires pour mieux présenter et défendre leurs besoins en terme de fonds de contrepartie, et s'assurer qu'ils ont bien transmis au MINEPAT les copies des correspondances pour budgétisation des contreparties ;
- veiller au respect par les administrations impliquées dans les projets des instructions des circulaires budgétaires relatives aux fonds de contrepartie ;
- sensibiliser les Services du Premier Ministre en vue de tenir compte des engagements internationaux pris par le Cameroun pour la mobilisation des fonds de contrepartie et donner des indications précises sur les montants desdits fonds à réserver à la contrepartie lors des arbitrages budgétaires ;
- examiner la possibilité de régler les contreparties courantes par les fonds de l'Initiative PPTE, comme c'est le cas pour les arriérés, et créer une ligne budgétaire à partir de 2005 au MINEPAT dans laquelle seront logés les fonds de contrepartie ;
- rendre disponible, au plus tard le 30/04/2004, tous les fonds de contrepartie nécessaires pour permettre aux projets d'atteindre leurs objectifs ;

- mettre à la disposition du MINEPAT tous les justificatifs de dépense des fonds de contrepartie ;
- organiser de manière régulière, à l'attention des personnels des projets, des séminaires de formation et d'information sur les procédures de programmation, de budgétisation et de décaissement des fonds de contrepartie.

Pour la Banque

- s'assurer de la capacité du pays à rendre disponibles et à mobiliser les contreparties au moment de la préparation et de l'évaluation des projets.

Acquisitions de biens et services

Pour le Gouvernement

- Inviter les responsables de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) afin de débattre du problème d'attribution des marchés (délais, respect et application des procédures) ; et clarifier les discordances qui existent parfois entre les règles du pays et celles de la Banque ;
- faire participer des personnes ressources en charge de la passation des marchés publics aux réunions de coordination des projets de la Banque et leur transmettre les manuels de procédures de passation des marchés de la Banque ;
- exiger et veiller en permanence à ce que les CEP respectent scrupuleusement les procédures et les observations de la Banque pour limiter les rejets des dossiers.

Pour la Banque

- examiner la possibilité d'organiser au cours de 2004 un séminaire sur les procédures de la Banque en matière de passation des marchés et des décaissements à l'attention des CEP et des Commissions de passation des marchés impliquées dans les projets financés par la Banque.

OPERATIONS DU GROUPE DE LA BANQUE

Millions d'UC

SECTEUR/PROJET/ETUDE	SOURCE FINANCIERE	DATE APPROBATION	DATE SIGNATURE	DATE ENTREE EN VIGUEUR	DATE LIMITE DERNIER DECAISSEMENT	MONTANT PRET/DON APPROUVE	DECAISSEMENTS		MONTANT NON-DECAISSE ¹	SITUATION
							MONTANT	En %		
AGRICULTURE										
1. Complexe forestier de DENG DENG	BAD	14/10/1975	30/10/1975	11/01/1978	30/06/1994	3,25	3,25	100	0,00	Achevé
2. Stations avicoles Douala et Yaoundé	BAD	19/12/1980	28/01/1981	03/06/1982	31/12/1995	5,4	5,4	100	0,00	Achevé
3. Dévelop. Rural intégré en Haute SANAGA	BAD	24/08/1982	26/10/1982	14/12/1983	24/09/1998	10,00	9,93	100	0,00	Achevé, solde annulé
	FAD	26/08/1982	08/04/1983	03/08/1984	24/09/1999	7,37	7,32	100	0,00	Achevé, solde annulé
4. Etude de factibilité projet SODEBEL	FAD	22/08/1984	13/06/1985	-	31/12/1987	0,83	0,00	0,00	0,00	Annulé
5. Dévelop. Rural intégré province Sud-ouest	BAD	22/09/1986	02/02/1987	16/06/1988	31/12/2000	21,89	8,36	38,19	13,53	Achevé, solde annulé
	FAD	22/09/1986	02/02/1987	10/05/1988	30/11/2002	15,00	3,99	26,6	11,01	Achevé, solde annulé
6. Etude dévelop. Pêche et Elevage Sud-ouest	FAD	24/03/1987	18/08/1988	25/01/1990	31/12/1998	0,45	0,43	95,56	0,02	Achevé, solde annulé
7. Dévelop. Rural intégré Province Nord-Ouest	BAD	19/12/1989	27/12/1990	10/07/1991	31/12/2001	4,55	4,44	100	0,00	Achevé, solde annulé
	FAD	19/12/1989	27/12/1990	21/06/1991	31/12/2002	9,21	8,93	95,5	0,28	Achevé
8. Développement des PME agricoles	BAD	14/12/1992	21/10/1994	18/08/1995	30/06/2001	12,00	4,91	40,91	7,09	Achevé, solde annulé
9. Projet d'appui au prog. national de rech. et de vulgar. agri.	FAD	15/07/1998	08/12/1998	12/08/1999	31/12/2005	7,00	2,14	30,57	4,86	En cours
10. Projet de développement d'élevage et pêche SOWEDA	FAD	16/12/1998	05/02/1999	25/03/2000	31/12/2005	4,59	1,75	38,12	2,84	En cours
11. Projet d'appui à l'agro-foresterie et à la foresterie rurale	FAD	10/02/1999	05/03/1999	20/10/1999	31/12/2006	4,13	1,29	31,23	2,84	En cours
	FAT	10/02/1999	05/03/1999	20/10/1999	31/12/2006	0,78	0,16	20,51	0,62	En cours
12. Programme spécial sécurité alimentaire	FAT	19/06/2000	04/09/2000	21/01/2002	31/12/2004	0,76	0,76	100	0,00	En cours
13. Prog. d'amélior. du rev. familial dans les prov. septentr.	FAD	28/06/2001	16/11/2001	14/03/2002	31/12/2007	14,00	0,15	1,07	13,85	Mise en vigueur
14. Projet de développement participatif « Rumpi »	FAD	13/05/2003				15	0,00	0,00	15	Mise en vigueur en cours
	FAD don	13/03/2003				1,1	0,00	0,00	1,1	
15. Projet de développement rural participatif « Grassfield »	FAD	26/03/2003				15	0,00	0,00	15	
SOUS-TOTAL						152,31	63,57	41,74	88,74	
TRANSPORT										
1. Construction nouvel aéroport de Douala	BAD	22/11/1972	09/06/1973		30/06/1976	3,00	3,00	100	0,00	Achevé
	BAD	24/06/1975	14/08/1975	09/05/1976	30/06/1976	1,11	1,11	100	0,00	Achevé
	BAD	31/03/1976	03/05/1976	01/06/1976	30/06/1976	0,65	0,65	100	0,00	Achevé
2. Extension du port de Douala	BAD	21/12/1976	13/01/1977	22/04/1977	31/12/1982	5,00	5,00	100	0,00	Achevé
	BAD	18/08/1977	12/10/1977	01/11/1977	31/03/1982	5,00	5,00	100	0,00	Achevé
3. Etude route BAMENDA-MANFE-EKOK	BAD	25/09/1979	23/01/1980	30/09/1982	30/06/1994	0,95	0,65	100	0,00	Achevé, solde annulé
4. Route DOUALA-YAOUNDE	BAD	28/10/1980	28/01/1981	13/12/1982	31/12/1982	10,00	10	100	0,00	Achevé
5. Constr. Nouvelle gare voyageur DOUALA	BAD	08/06/1982	26/10/1982	08/03/1984	30/06/1994	11,33	11,33	100	0,00	Achevé, solde annulé
6. Realign. Chemin de fer DOUALA-YAOUNDE	BAD	22/02/1983	08/04/1983	07/06/1984	31/12/1989	22,8	22,8	100	0,00	Achevé
7. Etude Route YAOUNDE-KRIBI	FAD	22/02/1983	13/06/1989	26/03/1987	31/12/1994	1,64	0,00	0,00	0,00	Non exécuté montant réaffecté
8. Projet Route EBOLOWA-MBALMAYO	BAD	22/09/1986	02/02/1987	23/09/1988	30/06/1994	47,15	47,07	100	0,00	Achevé, solde réaffecté
9. Projet route BAFOUSSAM-FOUMBAN	BAD	18/01/1989	20/11/1989	06/08/1990	31/03/2000	18,22	17,55	100	0,00	Achevé, solde réaffecté
10. Programme routier.	BAD	17/06/1991	25/09/1991	11/02/1993	30/11/2002	95,00	56,22	84,78	41,59	Arrêté(32 millions d'UC ont été annulés)
	FAD	17/06/1991	28/11/1991	11/02/1993	30/06/2000	0,51	0,48	100	0,00	Achevé, solde annulé
11. Projet d'aménagement de la route Ambam-Eking	FAD	14/12/2000	02/02/2001	09/05/2001	31/12/2004	8,9	0,00	0,00	8,90	Acquisition des travaux en cours
12. Projet d'amén. routier prov. de l'ouest, du lit. et du sud	FAD	29/03/2001	29/05/2001	10/12/2001	31/12/2006	15,00	0,00	0,00	15,00	Acquisition des travaux en cours
13. Construction d'infrastruc. de maintenance de Limbé	BAD	11/12/2002	02.2.2003			35,24	0,00	0,00	35,24	Approuvé
SOUS-TOTAL						281,5	180,86	64,25	100,64	
EQUIPEMENTS COLLECTIFS										
1. Assainissement Vallée Gare Yaoundé	FAD	30/10/1981	26/11/1981	31/10/1983	30/06/1984	6,65	0,66	100	5,99	Arrêté, solde réaffecté
2. Barrage de la MAPE	BAD	28/08/1985	10/12/1985	26/06/1986	30/06/1994	10,62	9,88	100	0,00	Achevé, reliquat annulé
3. Etude plan dir. Assainiss. de YAOUNDE	FAD	18/06/1986	18/08/1988	03/03/1989	31/12/1998	2,02	1,00	49,5	1,02	Achevé, solde annulé
4. Evacuation Eaux pluviales de DOUALA.	BAD	14/12/1992	21/10/1994	12/09/1995	30/06/2001	32,33	0,00	0,00	0,00	Annulé
5. Etude plan directeur d'électrification rurale	FAT	10/12/1997	13/02/1998	17/06/1999	31/12/2002	0,82	0,44	53,66	0,38	Achevé, utilisation de reliquat en cours
6. Etude AEP 16 centres secondaires	FAT	10/12/1997	13/02/1998	17/05/2000	31/12/2003	0,72	0,31	43,05	0,41	En cours
7. PPF : réduction de la pauvreté en milieu urbain	FAD	12/06/2001	12/06/2002	20/06/2002	15/09/2003	0,40	0,00	0,00	0,40	En cours de démarrage
SOUS-TOTAL						53,56	12,29	22,94	41,27	

SECTEUR/PROJET/ETUDE	SOURCE FINANC	DATE APPROBATION	DATE SIGNATURE	DATE ENTREE EN VIGUEUR	DATE LIMITE DERNIER DECAISSEMENT	MONTANT PRET/DON APPROUVE	DECAISSEMENTS		MONTANT NON-DECAISSE ¹	SITUATION	
							MONTANT	En %			
INDUSTRIE											
1	Ligne de crédit BCD	BAD	23/01/1979	22/02/1979	30/06/1981	30/12/1994	5,00	1,80	36,00	3,2	<i>Arrêté et solde annulé</i>
2	Projet Pêche crevettes à Douala.	BAD	16/09/1993	20/09/1993	25/10/1993	31/12/1995	2,46	2,46	100	0,00	
SOUS-TOTAL							7,46	4,26	57,10	3,2	
SOCIAL											
1	Ecole norm. Institut. Enseignement technique	BAD	24/08/1982	28/10/1982	02/08/1984	30/06/1994	12,00	12,01	100	0,00	<i>Achévé</i>
2	Equipement 6 formations sanitaires	FAD	14/12/1988	20/11/1989	10/01/1991	31/12/1994	6,75	6,73	100	0,00	<i>Arrêté, solde réaffecté</i>
3	Etude de pré-investissement Santé	FAD	23/03/1989	20/01/1990	14/08/1991	31/12/1999	1,33	1,21	90,98	0,12	<i>Achévé, solde annulé</i>
4	Dimensions sociales de l'ajustement	BAD	19/11/1990	27/12/1990	08/07/1991	31/03/2000	9,44	5,55	58,79	3,89	<i>Achévé, solde annulé</i>
		FAD	19/11/1990	27/12/1990	27/12/1991	31/03/2000	2,92	2,77	94,86	0,15	<i>Achévé, solde annulé</i>
5.	PPF : Appui au dévelop. des ress. humaines	FAD	16/06/2001	16/10/2001	16/10/2001		0,43	0,33	76,74	0,10	<i>Achévé</i>
6.	Projet de réd.de la pauvr. et actions en fav. des femmes	FAD	03/12/1997	13/02/1998	11/10/1999	31/12/2004	14,10	5,58	39,57	8,52	<i>En cours</i>
		FAT	03/12/1997	13/02/1998	11/10/1999	31/12/2004	0,70	0,00	0,00	0,70	<i>En cours</i>
7.	Projet Education II	FAD	14/07/1999	11/02/2000	26/12/2000	31/12/2004	7,50	5,31	75,86	2,19	<i>En cours</i>
8.	Projet Santé I	FAD	07/06/2000	04/09/2000	19/09/2001	31/12/2005	8,05	0,38	4,72	7,67	<i>En cours</i>
9	Appui à la formation professionnelle	FAD	3/12/2003				14,00	0,00	0,00	14	<i>Non encore signé</i>
							1,00	0,00	0,00	1,00	
SOUS-TOTAL							78,22	39,87	50,97	38,35	
MULTI-SECTEUR											
1.	Programme d'ajustement structurel	BAD	23/08/1989	20/11/1989	29/01/1990	30/06/1994	100,00	100,00	100	0,00	<i>Achévé</i>
2	Programme d'ajustement structurel II	FAD	04/12/1997	13/02/1998	30/04/1998	31/12/2000	13,02	13,04	100	0,00	<i>Achévé</i>
3	Mécanisme de financement supplémentaire I	FAD	12/11/1998	08/12/1998	29/01/1999	15/12/1999	9,87	9,87	100	0,00	<i>Achévé</i>
4.	Mécanisme de financement supplémentaire II	FAD	05/02/1999	05/03/1999	29/06/1999	05/02/2000	9,54	9,54	100	0,00	<i>Achévé</i>
5.	Mécanisme de financement supplémentaire III	FAD	20/06/2000	04/09/2000	22/03/2001	04/09/2001	8,75	8,57	97,94	0,18	<i>Achévé</i>
6.	PAS III	FAD	04/04/2001	29/05/2001	24/01/2002	01/08/2003	20,50	10,9	53,17	9,60	<i>En cours</i>
7.	Appui au programme national de gouvernance	FAT	25/10/2001	15/02/2002	28/10/2002	31/12/2006	3,18	0,03	0,94	2,24	<i>En cours</i>
SOUS-TOTAL							164,86	151,95	92,17	12,02	
TOTAL							737,91	452,8	61,36	285,11	

ANNEXE II

EVALUATION DU PORTEFEUILLE DE LA BANQUE AU CAMEROUN

Projets.secteurs/	Montant Millions UC	Conformité aux conditions	Acquisition de B&S	Performance financière	Activités et travaux	Impact sur le dévelop.	Evaluation globale
<u>SECTEUR AGRICOLE</u>	62.36	1,42	1.52	1.5	1.20	2.00	1.53
1 PNRVA	7.00	1.70	2.00	1.00	1.70	2.00	1.68
2 Dével. Elevage et pêche	4.59	1.70	2.00	1.80	2.00	2.00	1.90
3 Appui à la foresterie rurale	4.91	1.70	2.00	1.80	1.50	2.00	1.80
4 P. Revenu familial	14.00	2.00	1.00	1.50	1.00	2.00	1.50
5 Program. sécurité alimentaire	0.76	2.00	2.00	2.40	2.00	2.00	2.08
6 Rumpi	16.10	1.00			1.00	2.00	1.33
7 Grasfield	15.00	1.00			1.00	2.00	1.33
<u>EQUIPEMENT COLLECTIF</u>	1.12	1.36	1.00	1.19	1.45	2.00	1.40
8 Assainissement de 16 centres	0.72	1.00	1.00	1.30	1.70	2.00	1.40
9 Réduction de la pauvreté PPF	0.40	2.00	1.00	1.00	1.00	2.00	1.40
<u>SOCIAL</u>	30.35	1.68	2.12	2.26	2.00	2.50	2.11
10 Pauvreté, femmes extrême nord	14.80	1.60	2.00	2.50	2.00	2.50	2.12
11 Education II	7.50	1.70	2.50	2.50	2.00	3.00	2.34
12 Développement système de santé	8.05	1.80	2.00	1.60	2.00	2.00	1.88
<u>TRANSPORT</u>	59.14	1.58	1.92	1.76	1.60	2.00	1.77
13 Route Ambam-Eking	8.90	1.67	1.50	1.67	1.00	2.00	1.57
14 Projet routier Littoral	15.00	1.33	2.00	1.25	1.00	2.00	1.52
15 Maintenance Limbe	35.24	1.67	2.00	2.00	2.00	2.00	1.93
<u>MULTISECTORIEL</u>	23.68	1.04	1.95	1.97	1.93	2.00	1.78
16 PASIII	20.50	1.00	2.00	2.00	2.00	2.00	1.80
17 Bonne gouvernance	3.18	1.30	1.60	1.80	1.50	2.00	1.64
<u>TOTAL</u>	176.65	1.42	1.70	1.74	1.64	2.10	1.74

Le projet d'appui à la formation professionnelle n'a pas été pris en compte dans la mesure où il n'a pas fait l'objet de notation

Programme national de recherche et de vulgarisation agricole (PNRVA)

EVOLUTION DU PROJET		
INDICATEURS	Notes 2001	Notes 2003
A. RESPECT DES CONDITIONS DU PRET		
1. Respect des conditions préalables à l'entrée en vigueur du prêt	1	1
2. Respect des conditions générales	2	2
3. Respect des autres conditions	2	2
B. ACQUISITION DES BIENS ET SERVICES		
1. Acquisition de services consultants	2	2
2. Passation marchés de biens & travaux	2	2
C. PERFORMANCE FINANCIERE		
1. Disponibilité de devises	2	1
2. Disponibilité de monnaie locale	2	1
3. Flux des décaissements	2	1
4. Gestion des coûts		
5. Performance des co-financiers (le cas échéant)	1	1
D. ACTIVITES ET REALISATIONS		
1. Respect du calendrier d'exécution	1	1
2. Performance des consultants et des Assistants Techniques	-	2
3. Performance des entrepreneurs		-
4. Performance de la Direction du projet	2	2
E. IMPACT SUR LE DEVELOPPEMENT		
1. Probabilité de réalisation des Objectifs du projet	2	2
2. Probabilité de préservation des Avantages au-delà de la phase D'investissement du projet	2	2
3. Contribution probable du projet Au renforcement des capacités Institutionnelles	2	2
4. Taux de rentabilité attendu	2	2
F. EVALUATION GLOBALE DU PROJET		
1. A l'heure actuelle	1,8	1,7
2. Evolution dans le temps	2	2
<p>Légende : 3 = Hautement Satisfaisant 2 = Satisfaisant : quelques problèmes, la Banque doit suivre 1 = Peu satisfaisant : des Problèmes, la Banque doit suivre de près, mais aucune action immédiate n'est requise 0 = Très peu Satisfaisant : de sérieux problèmes : action de la Banque requise</p>		

Projet de développement de l'élevage et de la pêche dans la
province du Sud-Ouest (SOWEDA)

EVOLUTION DU PROJET		
INDICATEURS	Note revue 2001	Notes présente revue 2003
A. RESPET DES CONDITIONS DU PRET		
1. Respect des conditions préalables à l'entrée en vigueur du prêt	1	1
2. Respect des conditions générales	2	2
3. Respect des autres conditions	2	2
B. ACQUISITION DES BIENS ET SERVICES	2	2
1. Acquisition de services consultants		2
2. Passation marchés de biens & travaux		
C. PERFORMANCE FINANCIERE		
1. Disponibilité de devises	2	2
2. Disponibilité de monnaie locale	2	2
3. Flux des décaissements	1	1
4. Gestion des coûts	2	2
5. Performance des co-financiers (le cas échéant)	1	2
D. ACTIVITES ET REALISATIONS		
1. Respect du calendrier d'exécution	1	1
2. Performance des consultants et des Assistants Techniques		3
3. Performance des entrepreneurs		2
4. Performance de la Direction du projet	2	2
E. IMPACT SUR LE DEVELOPPEMENT		
1. Probabilité de réalisation des objectifs du projet	2	2
2. Probabilité de préservation des Avantages au-delà de la phase D'investissement du projet	2	2
3. Contribution probable du projet Au renforcement des capacités Institutionnelles	2	2
4. Taux de rentabilité attendu	2	2
F. EVALUATION GLOBALE DU PROJET		
1. A l'heure actuelle	1,8	1,9
2. Evolution dans le temps	2	2
Légende : 3 = Hautement Satisfaisant 2 = Satisfaisant : quelques problèmes, la Banque doit suivre 1 = Peu satisfaisant : des Problèmes, la Banque doit suivre de près, mais aucune action immédiate n'est requise 0 = Très peu Satisfaisant : de sérieux problèmes : action de la Banque requise		

Projet d'appui à la foresterie rurale et à l'agroforesterie (PAFRA)

EVOLUTION DU PROJET	
INDICATEURS	Notes
A. RESPET DES CONDITIONS DU PRET	
1. Respect des conditions préalables à l'entrée en vigueur du prêt	2
2. Respect des conditions générales	1
3. Respect des autres conditions	2
B. ACQUISITION DES BIENS ET SERVICES	
1. Acquisition de services consultants	2
2. Passation marchés de biens & travaux	2
C. PERFORMANCE FINANCIERE	
1. Disponibilité de devises	
2. Disponibilité de monnaie locale	2
3. Flux des décaissements	2
4. Gestion des coûts	1
5. Performance des co-financiers (le cas échéant)	2
	-
D. ACTIVITES ET REALISATIONS	
1. Respect du calendrier d'exécution	
2. Performance des consultants et des Assistants Techniques	1
3. Performance des entrepreneurs	2
4. Performance de la Direction du projet	2
	1
E. IMPACT SUR LE DEVELOPPEMENT	
1. Probabilité de réalisation des objectifs du projet	2
2. Probabilité de préservation des Avantages au-delà de la phase d'investissement du projet	2
3. Contribution probable du projet au renforcement des capacités institutionnelles	2
4. Taux de rentabilité attendu	2
F. EVALUATION GLOBALE DU PROJET	1,8
1. A l'heure actuelle	
2. Evolution dans le temps	2
<p><u>Légende</u> : 3 = Hautement Satisfaisant 2 = Satisfaisant : quelques problèmes, la Banque doit suivre 1 = Peu satisfaisant : des Problèmes, la Banque doit suivre de près, mais aucune action immédiate n'est requise 0 = Très peu Satisfaisant : de sérieux problèmes : action de la Banque requise</p>	

Programme spécial de sécurité alimentaire (PSSA)

EVOLUTION DU PROJET		
INDICATEURS	NOTES	
	<i>Rapport</i> Précédent	Le Présent Rapport
A. RESPET DES CONDITIONS DU PRET		
1. Respect des conditions préalables à l'entrée en vigueur du prêt		2
2. Respect des conditions générales		2
3. Respect des autres conditions		2
B. ACQUISITION DES BIENS ET SERVICES		
1. Acquisition de services consultants		2
2. Passation marchés de biens & travaux		2
C. PERFORMANCE FINANCIERE		
1. Disponibilité de devises		3
2. Disponibilité de monnaie locale		2
3. Flux des décaissements		3
4. Gestion des coûts		2
5. Performance des co-financiers (le cas échéant)		2
D. ACTIVITES ET REALISATIONS		
1. Respect du calendrier d'exécution		2
2. Performance des consultants et des Assistants Techniques		2
3. Performance des entrepreneurs		2
4. Performance de la Direction du projet		2
E. IMPACT SUR LE DEVELOPPEMENT		
1. Probabilité de réalisation des Objectifs du projet		2
2. Probabilité de préservation des Avantages au-delà de la phase D'investissement du projet		2
3. Contribution probable du projet Au renforcement des capacités Institutionnelles		2
4. Taux de rentabilité attendu		-
F. EVALUATION GLOBALE DU PROJET		
1. A l'heure actuelle		2
2. Evolution dans le temps		2,5
Légende : 3 = Hautement Satisfaisant 2 = Satisfaisant : quelques problèmes, la Banque doit suivre 1 = Peu satisfaisant : des Problèmes, la Banque doit suivre de près, mais aucune action immédiate n'est requise 0 = Très peu Satisfaisant : de sérieux problèmes : action de la Banque requise		

Programme d'amélioration du revenu familial rural
dans les provinces septentrionales (PARFAR)

EVOLUTION DU PROJET		
INDICATEURS	NOTES	
	<i>Rapport</i> Précédent	Le Présent Rapport
A. RESPET DES CONDITIONS DU PRET		
1. Respect des conditions préalables à l'entrée en vigueur du prêt		2
2. Respect des conditions générales		2
3. Respect des autres conditions		2
B. ACQUISITION DES BIENS ET SERVICES		
1. Acquisition de services consultants		1
2. Passation marchés de biens & travaux		1
C. PERFORMANCE FINANCIERE		
1. Disponibilité de devises		2
2. Disponibilité de monnaie locale		1
3. Flux des décaissements		1
4. Gestion des coûts		2
5. Performance des co-financiers (le cas échéant)		
D. ACTIVITES ET REALISATIONS		
1. Respect du calendrier d'exécution		1
2. Performance des consultants et des Assistants Techniques		
3. Performance des entrepreneurs		
4. Performance de la Direction du projet		1
A. IMPACT SUR LE DEVELOPPEMENT		
1. Probabilité de réalisation des Objectifs du projet		2
2. Probabilité de préservation des Avantages au-delà de la phase D'investissement du projet		2
3. Contribution probable du projet Au renforcement des capacités Institutionnelles		2
4. Taux de rentabilité attendu		-
B. EVALUATION GLOBALE DU PROJET		1,5
1. A l'heure actuelle		2
2. Evolution dans le temps		
Légende : 3 = Hautement Satisfaisant 2 = Satisfaisant : quelques problèmes, la Banque doit suivre 1 = Peu satisfaisant : des Problèmes, la Banque doit suivre de près, mais aucune action immédiate n'est requise 0 = Très peu Satisfaisant : de sérieux problèmes : action de la Banque requise		

Projet RUMPI

EVOLUTION DU PROJET		
INDICATEURS	NOTES	
	<i>Rapport</i> Précédent	Le Présent Rapport
A. RESPET DES CONDITIONS DU PRET		
1. Respect des conditions préalables à l'entrée en vigueur du prêt		1
2. Respect des conditions générales		1
3. Respect des autres conditions		1
B.ACQUISITION DES BIENS ET SERVICES		so
1. Acquisition de services consultants		so
2. Passation marchés de biens & travaux		so
C. PERFORMANCE FINANCIERE		
1. Disponibilité de devises		so
2. Disponibilité de monnaie locale		so
3. Flux des décaissements		so
4. Gestion des coûts		
5. Performance des co-financiers (le cas échéant)		
D. ACTIVITES ET REALISATIONS		
1. Respect du calendrier d'exécution		1
2. Performance des consultants et des assistants Techniques		
3. Performance des entrepreneurs		
4. Performance de la Direction du projet		
E. IMPACT SUR LE DEVELOPPEMENT		
1. Probabilité de réalisation des Objectifs du projet		2
3. Probabilité de préservation des avantages au-delà de la phase d'investissement du projet		2
4. Contribution probable du projet au renforcement des capacités institutionnelles		2
5. Taux de rentabilité attendu		
F. EVALUATION GLOBALE DU PROJET		
1.A l'heure actuelle		1,3
2.Evolution dans le temps		2
<p>Légende : 3 = Hautement Satisfaisant 2 = Satisfaisant : quelques problèmes, la Banque doit suivre 1 = Peu satisfaisant : des Problèmes, la Banque doit suivre de près, mais aucune action immédiate n'est requise 0 = Très peu Satisfaisant : de sérieux problèmes : action de la Banque requise</p>		

Projet GRASSFIELD

EVOLUTION DU PROJET		
INDICATEURS	NOTES	
	<i>Rapport</i> Précédent	Le Présent Rapport
A. RESPET DES CONDITIONS DU PRET		
1. Respect des conditions préalables à l'entrée en vigueur du prêt		1
2. Respect des conditions générales		1
3. Respect des autres conditions		1
B. ACQUISITION DES BIENS ET SERVICES		so
1. Acquisition de services consultants		so
2. Passation marchés de biens & travaux		so
C. PERFORMANCE FINANCIERE		
1. Disponibilité de devises		so
2. Disponibilité de monnaie locale		so
3. Flux des décaissements		so
4. Gestion des coûts		
5. Performance des co-financiers		
D. ACTIVITES ET REALISATIONS		1
1. Respect du calendrier d'exécution		
2. Performance des consultants et des assistants techniques		
3. Performance des entrepreneurs		
4. Performance de la Direction du projet		
E. IMPACT SUR LE DEVELOPPEMENT		
1. Probabilité de réalisation des		2
2. Objectifs du projet		2
3. Probabilité de préservation des avantages au-delà de la phase d'investissement du projet		2
4. Contribution probable du projet Au renforcement des capacités Institutionnelles		
5. Taux de rentabilité attendu		
F. EVALUATION GLOBALE DU PROJET		
1. A l'heure actuelle		1,3
2. Evolution dans le temps		2
<p>Légende : 3 = Hautement Satisfaisant 2 = Satisfaisant : quelques problèmes, la Banque doit suivre 1 = Peu satisfaisant : des Problèmes, la Banque doit suivre de près, mais aucune action immédiate n'est requise 0 = Très peu Satisfaisant : de sérieux problèmes : action de la Banque requise</p>		

Projet d'aménagement de la route Ambam-Eking

EVOLUTION DU PROJET		
INDICATEURS	NOTES	
	<i>Rapport</i> Précédent	Le Présent Rapport
A. RESPET DES CONDITIONS DU PRET		
1. Respect des conditions préalables à l'entrée en vigueur du prêt	3	3
2. Respect des conditions générales	1	1
3. Respect des autres conditions	1	1
B. ACQUISITION DES BIENS ET SERVICES		
1. Acquisition de services consultants	2	2
2. Passation marchés de biens & travaux	1	1
C. PERFORMANCE FINANCIERE		
1. Disponibilité de devises		
2. Disponibilité de monnaie locale	3	3
3. Flux des décaissements	1	1
4. Gestion des coûts	1	1
5. Performance des co-financiers (le cas échéant)		
D. ACTIVITES ET REALISATIONS		
1. Respect du calendrier d'exécution	1	1
2. Performance des consultants et des assistants techniques		
3. Performance des entrepreneurs		
4. Performance de la Direction du projet	1	1
E. IMPACT SUR LE DEVELOPPEMENT		
1. Probabilité de réalisation des objectifs du projet	2	2
2. Probabilité de préservation des avantages au-delà de la phase d'investissement du projet	2	2
3. Contribution probable du projet au renforcement des capacités institutionnelles	2	2
4. Taux de rentabilité attendu	2	2
F. Evaluation globale du projet		
1. A l'heure actuelle	1,64	1,5
2. Evolution dans le temps	2	2
Légende : 3 = Hautement Satisfaisant 2 = Satisfaisant : quelques problèmes, la Banque doit suivre 1 = Peu satisfaisant : des Problèmes, la Banque doit suivre de près, mais aucune action immédiate n'est requise 0 = Très peu Satisfaisant : de sérieux problèmes : action de la Banque requise		

Projet d'aménagement routier dans les provinces de l'Ouest, du Sud et du Littoral

EVOLUTION DU PROJET		
INDICATEURS	NOTES	
	<i>Rapport</i> Précédent	Le Présent Rapport
A. RESPET DES CONDITIONS DU PRET		
1. Respect des conditions préalables à l'entrée en vigueur du prêt	2	2
2. Respect des conditions générales	1	1
3. Respect des autres conditions	1	1
B. ACQUISITION DES BIENS ET SERVICES		
1. Acquisition de services consultants	2	2
2. Passation marchés de biens & travaux	1	2
C. PERFORMANCE FINANCIERE		
1. Disponibilité de devises	3	3
2. Disponibilité de monnaie locale	1	0
3 Flux des décaissements	1	1
4 Gestion des coûts		
5 Performance des co-financiers (le cas échéant)		
D. ACTIVITES ET REALISATIONS		
1 Respect du calendrier d'exécution	1	1
2 Performance des consultants et des assistants Techniques		
3 Performance des entrepreneurs		
4 Performance de la Direction du projet	1	1
E. IMPACT SUR LE DEVELOPPEMENT		
1 Probabilité de réalisation des objectifs du projet	2	2
2 Probabilité de préservation des avantages au-delà de la phase d'investissement du projet	2	2
3 Contribution probable du projet au renforcement des capacités institutionnelles	2	2
4 Taux de rentabilité attendu	2	2
F. EVALUATION GLOBALE DU PROJET		
1A l'heure actuelle	1,43	1,5
2 Evolution dans le temps	2	2
Légende : 3 = Hautement Satisfaisant 2 = Satisfaisant : quelques problèmes, la Banque doit suivre 1 = Peu satisfaisant : des Problèmes, la Banque doit suivre de près, mais aucune action immédiate n'est requise 0 = Très peu Satisfaisant : de sérieux problèmes : action de la Banque requise		

**Projet de construction d'infrastructures de réparation
de plates-formes pétrolière à Limbe**

EVOLUTION DU PROJET		
INDICATEURS	NOTES	
	<i>Rapport</i> Précédent	Le Présent Rapport
A. RESPET DES CONDITIONS DU PRET		
1. Respect des conditions préalables à l'entrée en vigueur du prêt		3
2. Respect des conditions générales		1
3. Respect des autres conditions		1
B. ACQUISITION DES BIENS ET SERVICES		
1 Acquisition de services consultants		2
2 Passation marchés de biens & travaux		2
C. PERFORMANCE FINANCIERE		
1 Disponibilité de devises		2
2 Disponibilité de monnaie locale		3
3 Flux des décaissements		1
4 Gestion des coûts		2
5 Performance des co-financiers (le cas échéant)		2
D. ACTIVITES ET REALISATIONS		
1. Respect du calendrier d'exécution		2
2 Performance des consultants et des assistants Techniques		2
3 Performance des entrepreneurs		
4 Performance de la Direction du projet		3
E. IMPACT SUR LE DEVELOPPEMENT		
1. Probabilité de réalisation des Objectifs du projet		2
2. Probabilité de préservation des Avantages au-delà de la phase D'investissement du projet		2
3. Contribution probable du projet Au renforcement des capacités Institutionnelles		2
4. Taux de rentabilité attendu		2
F. EVALUATION GLOBALE DU PROJET		
1. A l'heure actuelle		1,93
2. Evolution dans le temps		2
Légende : 3 = Hautement Satisfaisant 2 = Satisfaisant : quelques problèmes, la Banque doit suivre 1 = Peu satisfaisant : des Problèmes, la Banque doit suivre de près, mais aucune action immédiate n'est requise 0 = Très peu Satisfaisant : de sérieux problèmes : action de la Banque requise		

Projet de Développement du Système de santé (PDSS)

EVOLUTION DU PROJET		
INDICATEURS	NOTES	
	<i>Rapport</i> Précédent	Le Présent Rapport
A. RESPET DES CONDITIONS DU PRET		
1. Respect des conditions préalables à l'entrée en vigueur du prêt	2	2
2. Respect des conditions générales	2	2
3. Respect des autres conditions	0	0
B. ACQUISITION DES BIENS ET SERVICES ES		
1. Acquisition de services consultants	3	3
2. Passation marchés de biens & travaux		
C. PERFORMANCE FINANCIERE		
1. Disponibilité de devises	2	2
2. Disponibilité de monnaie locale	2	2
3. Flux des décaissements	1	1
4. Gestion des coûts		
5. Performance des co-financiers (le cas échéant)		
D. ACTIVITES ET REALISATIONS		
1. Respect du calendrier d'exécution	2	2
2. Performance des consultants et des		2
3. Assistants Techniques		
4. Performance des entrepreneurs		
5. Performance de la Direction du projet	2	3
E. IMPACT SUR LE DEVELOPPEMENT		
1. Probabilité de réalisation des Objectifs du projet	2	2
2. Probabilité de préservation des Avantages au-delà de la phase D'investissement du projet	2	2
3. Contribution probable du projet Au renforcement des capacités Institutionnelles	2	2
4. Taux de rentabilité attendu	2	2
F. EVALUATION GLOBALE DU PROJET		
1. A l'heure actuelle		1.8
2. Evolution dans le temps	1.92	2
Légende : 3 = Hautement Satisfaisant 2 = Satisfaisant : quelques problèmes, la Banque doit suivre 1 = Peu satisfaisant : des Problèmes, la Banque doit suivre de près, mais aucune action immédiate n'est requise 0 = Très peu Satisfaisant : de sérieux problèmes : action de la Banque requise		

Projet Education II

EVOLUTION DU PROJET		
INDICATEURS	NOTES	
	<i>Rapport</i> Précédent	Le Présent Rapport
A. RESPECT DES CONDITIONS DU PRET		
1. Respect des conditions préalables à l'entrée en vigueur du prêt	2	1
2. Respect des conditions générales	2	2
3. Respect des autres conditions	2	2
B.ACQUISITION DES BIENS ET SERVICES		
1. Acquisition de services consultants	3	3
2. Passation marchés de biens & travaux	2	2
C. PERFORMANCE FINANCIERE		
1. Disponibilité de devises	3	3
2. Disponibilité de monnaie locale	3	3
3. Flux des décaissements	1	2
4. Gestion des coûts		
5. Performance des co-financiers (le cas échéant)		
D. ACTIVITES ET REALISATIONS		
1. Respect du calendrier d'exécution	2	2
2. Performance des consultants et des	2	2
3. Assistants Techniques		
4. Performance des entrepreneurs	3	1
5. Performance de la Direction du projet	2	2
E. IMPACT SUR LE DEVELOPPEMENT		
1. Probabilité de réalisation des Objectifs du projet	3	3
2. Probabilité de préservation des Avantages au-delà de la phase D'investissement du projet	3	3
3. Contribution probable du projet Au renforcement des capacités Institutionnelles	3	3
4. Taux de rentabilité attendu		
F. EVALUATION GLOBALE DU PROJET		
1. A l'heure actuelle	2,38	2,3
2. Evolution dans le temps		2.45
Légende : 3 = Hautement Satisfaisant 2 = Satisfaisant : quelques problèmes, la Banque doit suivre 1 = Peu satisfaisant : des Problèmes, la Banque doit suivre de près, mais aucune action immédiate n'est requise 0 = Très peu Satisfaisant : de sérieux problèmes : action de la Banque requise		

**Projet Réduction de la Pauvreté et d'Action en faveur des Femmes
dans les Provinces de l'Extrême Nord**

EVOLUTION DU PROJET		
INDICATEURS	NOTES	
	<i>Rapport</i> Précédent	Le Présent Rapport
A. RESPECT DES CONDITIONS DU PRET		
1. Respect des conditions préalables à l'entrée en vigueur du prêt	2	1
2. Respect des conditions générales	2	2
3. Respect des autres conditions		2
B.ACQUISITION DES BIENS ET SERVICES		
1. Acquisition de services consultants	3	2
2. Passation marchés de biens & travaux	2	2
C.PERFORMANCE FINANCIERE		
1. Disponibilité de devises		
2. Disponibilité de monnaie locale	2	3
3. Flux des décaissements	3	3
4. Gestion des coûts	2	2
5. Performance des co-financiers (le cas échéant)	2	2
D. ACTIVITES ET REALISATIONS		
1. Respect du calendrier d'exécution	2	2
2. Performance des consultants et des	3	2
3. Assistants Techniques		
4. Performance des entrepreneurs	2	2
5. Performance de la Direction du projet	3	2
E. IMPACT SUR LE DEVELOPPEMENT		
1. Probabilité de réalisation des Objectifs du projet	2	2
2. Probabilité de préservation des Avantages au-delà de la phase D'investissement du projet	3	3
3. Contribution probable du projet Au renforcement des capacités Institutionnelles	3	3
4. Taux de rentabilité attendu	2	2
F. EVALUATION GLOBALE DU PROJET		
1. A l'heure actuelle	2	2.1
2. Evolution dans le temps		
<p>Légende : 3 = Hautement Satisfaisant 2 = Satisfaisant : quelques problèmes, la Banque doit suivre 1 = Peu satisfaisant : des Problèmes, la Banque doit suivre de près, mais aucune action immédiate n'est requise 0 = Très peu Satisfaisant : de sérieux problèmes : action de la Banque requise</p>		

Etude d'AEPA de 16 Centres secondaires

EVOLUTION DU PROJET		
INDICATEURS	NOTES	
	Rapport Précédent	Le Présent Rapport
A. RESPECT DES CONDITIONS DU PRET		
1. Respect des conditions préalables à l'entrée en vigueur du prêt	2	1
2. Respect des conditions générales	3	1
3. Respect des autres conditions	3	1
B. ACQUISITION DES BIENS ET SERVICES		
1. Acquisition de services consultants	1	1
2. Passation marchés de biens & travaux		
C. PERFORMANCE FINANCIERE	2	2
1. Disponibilité de devises	2	1
2. Disponibilité de monnaie locale	2	1
3. Flux des décaissements		
4. Gestion des coûts		
5. Performance des co-financiers (le cas échéant)		
D. ACTIVITES ET REALISATIONS	3	1
1. Respect du calendrier d'exécution		
2. Performance des consultants et des Assistants Techniques	3	2
3. Performance des entrepreneurs	3	2
4. Performance de la Direction du projet		
E. IMPACT SUR LE DEVELOPPEMENT	3	2
1. Probabilité de réalisation des Objectifs du projet		
2. Probabilité de préservation des Avantages au-delà de la phase D'investissement du projet	2	2
3. Contribution probable du projet Au renforcement des capacités Institutionnelles		
4. Taux de rentabilité attendu	2	2
F. EVALUATION GLOBALE DU PROJET		
1. A l'heure actuelle	2.45	1.4
2. Evolution dans le temps		1,8
Légende : 3 = Hautement Satisfaisant 2 = Satisfaisant : quelques problèmes, la Banque doit suivre 1 = Peu satisfaisant : des Problèmes, la Banque doit suivre de près, mais aucune action immédiate n'est requise 0 = Très peu Satisfaisant : de sérieux problèmes : action de la Banque requise		

Etude PPF du Programme de réduction de la pauvreté en milieu urbain

EVOLUTION DU PROJET		
INDICATEURS	NOTES	
	Rapport Précédent	Le Présent Rapport
A. RESPECT DES CONDITIONS DU PRET		
1. Respect des conditions préalables à l'entrée en vigueur du prêt	S/O	2
2. Respect des conditions générales	S/O	
3. Respect des autres conditions	S/O	2
		2
B.ACQUISITION DES BIENS ET SERVICES		
1. Acquisition de services consultants	S/O	
2. Passation marchés de biens & travaux	S/O	1
		1
C.PERFORMANCE FINANCIERE		
1. Disponibilité de devises	S/O	2
2. Disponibilité de monnaie locale	S/O	1
3. Flux des décaissements	S/O	0
4. Gestion des coûts	S/O	
5. Performance des co-financiers (le cas échéant)		
D. ACTIVITES ET REALISATIONS		
1. Respect du calendrier d'exécution	S/O	
2. Performance des consultants et des Assistants Techniques	S/O	1
3. Performance des entrepreneurs	S/O	
4. Performance de la Direction du projet		1
	S/O	
E.IMPACT SUR LE DEVELOPPEMENT		
1. Probabilité de réalisation des Objectifs du projet	S/O	2
2. Probabilité de préservation des Avantages au-delà de la phase D'investissement du projet	S/O	2
3. Contribution probable du projet Au renforcement des capacités Institutionnelles	S/O	
4. Taux de rentabilité attendu		
	S/O	
	S/O	
F. EVALUATION GLOBALE DU PROJET		
1. A l'heure actuelle		1,4
2. Evolution dans le temps		1,8
Légende : 3 = Hautement Satisfaisant 2 = Satisfaisant : quelques problèmes, la Banque doit suivre 1 = Peu satisfaisant : des Problèmes, la Banque doit suivre de près, mais aucune action immédiate n'est requise 0 = Très peu Satisfaisant : de sérieux problèmes : action de la Banque requise		

Projet d'appui au Programme national de Gouvernance

EVOLUTION DU PROJET		
INDICATEURS	NOTES	
	<i>Rapport</i> Précédent (s.o)	Le Présent Rapport
A. RESPECT DES CONDITIONS DU PRET		
1. Respect des conditions préalables à l'entrée en vigueur du prêt		1
2. Respect des conditions générales		1
3. Respect des autres conditions		2
B.ACQUISITION DES BIENS ET SERVICES		
1. Acquisition de services consultants		1,6
2. Passation marchés de biens & travaux		1,6
G. PERFORMANCE FINANCIERE		
1. Disponibilité de devises		2
2. Disponibilité de monnaie locale		2
3. Flux des décaissements		1,5
4. Gestion des coûts		n.a
5. Performance des co-financiers (le cas échéant)		n.a
H. ACTIVITES ET REALISATIONS		
1. Respect du calendrier d'exécution		1
2. Performance des consultants et des Assistants Techniques		n.a
3. Performance des entrepreneurs		n.a
4. Performance de la Direction du projet		2
I. IMPACT SUR LE DEVELOPPEMENT		
1. Probabilité de réalisation des Objectifs du projet		2
2. Probabilité de préservation des Avantages au-delà de la phase D'investissement du projet		2
3. Contribution probable du projet Au renforcement des capacités Institutionnelles		2
4. Taux de rentabilité attendu		n.a
J. EVALUATION GLOBALE DU PROJET		
1. A l'heure actuelle		1,6
2. Evolution dans le temps		2
Légende : 3 = Hautement Satisfaisant 2 = Satisfaisant : quelques problèmes, la Banque doit suivre 1 = Peu satisfaisant : des Problèmes, la Banque doit suivre de près, mais aucune action immédiate n'est requise 0 = Très peu Satisfaisant : de sérieux problèmes : action de la Banque requise		

Programme d'ajustement structurel III

EVOLUTION DU PROJET		
INDICATEURS	NOTES	
	<i>Rapport</i> Précédent	Le Présent Rapport
A. RESPECT DES CONDITIONS DU PRET		
1. Respect des conditions préalables à l'entrée en vigueur du prêt		2
2. Respect des conditions générales		2
3. Respect des autres conditions		2
B.ACQUISITION DES BIENS ET SERVICES ANCI		
1. Acquisition de services consultants		n.a
2. Passation marchés de biens & travaux		n.a
G. PERFORMANCE FINANCIERE		
1. Disponibilité de devises		2
2. Disponibilité de monnaie locale		n.a
3. Flux des décaissements		2
4. Gestion des coûts		n.a
5. Performance des co-financiers (le cas échéant)		2
H. ACTIVITES ET REALISATIONS		
1. Respect du calendrier d'exécution		1,5
2. Performance des consultants et des Assistants Techniques		n.a
3. Performance des entrepreneurs		n.a
4. Performance de la Direction du projet		1,5
I. IMPACT SUR LE DEVELOPPEMENT		
1. Probabilité de réalisation des Objectifs du projet		2
2. Probabilité de préservation des Avantages au-delà de la phase D'investissement du projet		2
3. Contribution probable du projet Au renforcement des capacités Institutionnelles		2
4. Taux de rentabilité attendu		n.a
J. EVALUATION GLOBALE DU PROJET		
1. A l'heure actuelle		1,8
2. Evolution dans le temps		2
Légende : 3 = Hautement Satisfaisant 2 = Satisfaisant : quelques problèmes, la Banque doit suivre 1 = Peu satisfaisant : des Problèmes, la Banque doit suivre de près, mais aucune action immédiate n'est requise 0 = Très peu Satisfaisant : de sérieux problèmes : action de la Banque requise		

ANNEXE IV*MATRICE DES PROBLEMES COMMUNS*

Projets Problèmes	PNRVA	SOWEDA)	PAFRA)	PSSA	PARFAR	Rumpi	Grassfield	PRPAF	EDII	santél	Ambam Eking	PAR	LIMBE	EAU	PPF	PNG	PASIII
Lenteurs dans la mise en vigueur				X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	
Retard dans l'exécution du projet	X	X	X	X	X			X	X	X	X	X		X	X	X	
Faible mobilisation de la contrepartie	X	X	X					X	X	X				X			
Transmission irrégulière des rapports trimestriels																	X
Transmission irrégulière des rapports d'audit	X		X						X	X				X			X
Faiblesse des services comptables des projets	X	X		X							X	X		X	X		
Problèmes de communication avec la Banque		X												X	X	X	X
Lenteurs dans la passation des marchés		X	X		X				X	X	X	X			X	X	
Lenteurs dans le traitement des dossiers à la Banque									X				X				

Projets Problèmes	PNRVA	SOWEDA)	PAFRA)	PSSA	PARFAR	Rumpi	Grassfield	PRPAF	EDII	santéI	Ambam Eking	PAR	LIMBE	EAU	PPF	PNG	PASIII
Suspensions des décaissements			X														
Faible capacités de gestion de la Direction du projet			X	X							X	X					

X Le problème existe

LISTE DES OPERATIONS EN COURS D'EXECUTION

1. Programme National de Recherche et de Vulgarisation Agricoles (PNRVA)
2. Projet de Développement de l'Élevage et de la Pêche dans la Province du Sud-Ouest (SOWEDA)
3. Programme d'amélioration du revenu familial dans les provinces septentrionales (PARFAR)
4. Projet d'Appui à la Foresterie Rurale et à l'Agroforesterie (PAFRA)
5. Projet Rumpi
6. Projet « Grassfield »
7. PSSA
8. Projet de Réduction de la pauvreté et d'Actions en faveur des femmes (PRPAF)
9. Projet Education II (EDII)
10. Santé I
11. Projet d'aménagement de la route Ambam-Eking
12. Projet d'aménagement routier dans les provinces de l'ouest, du littoral et du Sud (PAR)
13. Projet de construction d'infrastructures de réparation de plates-formes pétrolières à LIMBE
14. Etude d'alimentation en eau potable et d'assainissement de 16 centres secondaires (EAU)
15. Appui au développement des ressources humaines (PPF)
16. Projet d'appui au programme national de bonne gouvernance (PNG)
17. PAS III

ANNEXE V**Matrice des problèmes et actions**

Projets	Problèmes rencontrés	Actions à prendre	Calendrier	Responsable	Taux decaissement
Secteur agricole					
Programme National de Recherche et de Vulgarisation Agricoles (PNRVA)	(i) la faiblesse des capacités institutionnelles (insuffisance de ressources humaines en qualité et en quantité, manque d'outils moderne de communication et de gestion en général et gestion technique et financière non informatisée) de l'IRAD à mettre en oeuvre le projet.	(i) Doter, à moyen terme, tous les cinq centres de recherche de l'IRAD d'un système d'information et de communication moderne. Le dossier de recrutement du consultant chargé de l'étude préalable, et la liste restreinte des bureaux y afférente, devront être soumis par la CEP à la Banque, pour approbation.	29/02/2004	IRAD	31%
	(ii) la faiblesse dans l'application des procédures de gestion budgétaire, financière et comptable.	(ii) Informatiser le système de gestion de tous les centres de recherche de l'IRAD.	31/12/2004	IRAD	
	(iii) le retard dans la mise en oeuvre des programmes de formation, plus particulièrement celui des chercheurs nouvellement recrutés.	(iii) Finaliser et transmettre, par la CEP, à la BAD, pour approbation, le programme de formation diplômante des chercheurs nouvellement recrutés.	31/03/2004	IRAD	
	(iv) la nécessité d'adapter la liste des biens et services aux besoins réels actuels du projet.	(iv) Elaborer et transmettre, par la CEP, à la BAD un projet de révision de la liste des biens et services.	29/02/2004	IRAD/GVT	
	(v) le retard dans la réalisation de l'audit de la période transitoire juillet-décembre 2002.	(v) Négocier un avenant au contrat de l'auditeur pour la période juillet-décembre 2002, et transmettre les conclusions desdites négociations à la BAD, pour approbation.	29/02/2004	IRAD	

Projets	Problèmes rencontrés	Actions à prendre	Calendrier	Responsable	Taux decaissement
	(vi) l'insuffisance et le retard dans le déblocage de la contrepartie camerounaise.	(vi) Le Gouvernement doit prendre les mesures nécessaires pour verser la contrepartie.	29/02/2004	Gouvernement	
Projet de Développement de l'Elevage et de la Pêche dans la Province du Sud-Ouest (SOWEDA)	<p>(i) Manque de concertation entre la BAD et la BADEA, cofinanciers du projet .</p> <p>(ii) Non conformité technique des embarcations réceptionnées et retard dans la livraison des hangars.</p> <p>(iii) Gestion comptable et financière : insuffisance et expérience limitée du personnel du service comptable.</p> <p>iv) Retard dans la mise en œuvre du volet crédit.</p> <p>(v) Difficultés de communication entre la CEP et les Antennes de Limbé et Kumba.</p>	<p>(i) Prévoir une mission conjointe BAD-BADEA pour la supervision du projet.</p> <p>(ii) Faire le point de tous les marchés à problème intervenus dans le projet et en communiquer les résultats à la Banque.</p> <p>(iii) Procéder, conformément au Rapport d'évaluation, au recrutement d'un comptable expérimenté.</p> <p>(iv) Attendre les conclusions validées de l'étude en cours par le MIFED sur le volet micro-crédit ainsi que la non objection de la BADEA avant le lancement du volet crédit.</p> <p>(v) Commencer à utiliser, dès à présent, les facilités du système de téléphone/fax récemment installé au projet, et accentuer la fréquence des visites de terrain par la CEP et respecter la tenue des réunions mensuelles.</p>	<p>31/04/2004</p> <p>31/01/2004</p> <p>31/12/2003</p> <p>31/12/2003</p> <p>Sans délai</p>	<p>BAD/BADEA/GVT</p> <p>CEP</p> <p>CEP</p>	38 %

Projets	Problèmes rencontrés	Actions à prendre	Calendrier	Responsable	Taux de décaissement
	(vi) Faible niveau de la contrepartie camerounaise	(vi) Le Gouvernement doit prendre les mesures nécessaires pour verser la contrepartie	31/12/2003		
Projet d'Appui à la Foresterie Rurale et à l'Agroforesterie (PAFRA)	(i) Suspension des décaissements par suite de la crise institutionnelle résultant de la nomination d'un nouveau coordonnateur dont le CV n'a été approuvé par la Banque que le 15/10/2003.	(i) Organiser une mission interministérielle de revue de la gestion du projet et en soumettre les résultats à la Banque.	31/01/2004	CEP/GVT	31% Prêt 21% Don
	(ii) Retard dans la réalisation des audits 2001 et 2002.	(ii) Transmettre à la BAD, pour approbation, les rapports d'audit, en cours de lancement, des exercices 2000/2001 et 2001/2002 y compris la période transitoire juillet-décembre 2002. La soumission de ces rapports à la BAD constitue un préalable à la reprise des décaissements sur le fonds de roulement.	29/02/2004	CEP	
	(iii) Non respect de la programmation des activités et du budget y afférent.	(iii) Soumettre à la BAD, pour approbation, le programme d'activités et le budget y afférent, dûment approuvés par le comité de pilotage.	31/12/2003	CEP	
	(iv) Personnel non-motivé et manque d'assiduité au travail à cause du non-paiement des primes et/ou salaires.	(iv) Payer les arriérés des salaires et primes du personnel, au plus tard un mois après le déblocage du fonds de roulement par la BAD, et remobiliser les EMAT autour des activités de sensibilisation et d'encadrement technique.	1 mois après Déblocage FDR	CEP	

Projets	Problèmes rencontrés	Actions à prendre	Calendrier	Responsable	Taux decaissement
	<p>(v) Lenteur dans la réalisation du volet suivi environnemental.</p> <p>(vi) Retard dans la mise en œuvre du volet micro-crédit de l'Ouest.</p> <p>(vii) Non respect des procédures de la BAD pour le recrutement du consultant chargé de l'étude du marché des produits forestiers et agroforestiers.</p> <p>(viii) Insuffisance et retard dans le déblocage de la contrepartie camerounaise.</p>	<p>(v) Finaliser et transmettre à la Banque pour approbation, le projet de programme relatif au suivi environnemental.</p> <p>(vi) Diligenter la signature de la convention avec la NACEC-R pour le volet crédit à l'Ouest, suite à l'approbation du projet de convention par la BAD.</p> <p>(vii) Soumettre à la BAD, pour approbation, le DAO et la liste restreinte pour le recrutement du consultant chargé de l'étude du marché des produits forestiers et agroforestiers.</p> <p>(viii) Le Gouvernement doit prendre les mesures nécessaires pour verser la contrepartie.</p>	<p>29/02/2004</p> <p>Signature convention</p> <p>29/02/2003</p> <p>31/12/2003.</p>	<p>CEP</p> <p>CEP</p> <p>CEP</p> <p>GVT</p>	
Programme spécial de sécurité alimentaire (PSSA)	<p>(i) Montage institutionnel ne donnant pas suffisamment de prérogatives à la CEP.</p> <p>(ii) Manque de personnel permanent au niveau des techniciens régionaux.</p> <p>(iii) Non-maîtrise par la CEP des consultants utilisés par la FAO.</p>	<p>(i) La FAO devra impliquer d'une manière accrue la CEP dans la gestion du projet.</p> <p>(ii) Doter le projet de personnel permanent (techniciens régionaux), et le motiver ;</p> <p>(iii) Renforcer la communication entre la CEP et la FAO par des réunions périodiques dont les résultats devront être annexés aux rapports trimestriels d'activités.</p>	<p>Sans délai</p> <p>31/02/2004</p> <p>Sans délai</p>	<p>FAO/CEP</p> <p>GVT/CEP</p> <p>FAO/CEP</p>	100% au profit de la FAO

Projets	Problèmes rencontrés	Actions à prendre	Calendrier	Responsable	Taux de décaissement
	(iv) Retard dans l'acquisition des moyens de travail dû au mode de déblocage des fonds.	(iv) La CEP devra solliciter de la FAO de voter des budgets annuels et décaisser ceux-ci trimestriellement à la CEP.	Sans délai	FAO/CEP	
Programme d'amélioration du revenu familial dans les provinces septentrionales	(i) Retard dans l'exécution de certaines activités du programme 2003.	(i) Anticiper la session du comité de pilotage en vue de soumettre le programme d'activités 2004 et le budget y afférent.	31/01/2004	CEP/Gouvernement	1%
	(ii) Satisfaction des autres conditions du prêt et finalisation des dossiers relatifs à la collaboration avec les IMF ainsi qu'à l'acquisition du matériel roulant par IAPSO.	(ii) Discuter sur le terrain avec la prochaine mission de supervision du projet afin de faciliter le traitement des dossiers en instance (autres conditions, conventions avec les IMF, FEPRODEX, marché véhicules par IAPSO).	Sans délai	CEP	
	(iii) Retard dans le recrutement de l'assistance technique, ainsi que du cabinet d'audit, chargé d'élaborer le manuel de procédures ;	(iii) Finaliser et soumettre à la BAD, pour approbation, le DAO et la liste restreinte pour le recrutement de l'assistance technique.	29/02/2004	CEP	
	(iv) Mauvaise interprétation des dispositions relatives à la réglementation nationale en matière de passation des marchés publics.	(iv) Prendre contact avec l'ARMP en vue d'harmoniser les positions sur les dispositions relatives à l'acquisition des biens et services du rapport d'évaluation, avec la nouvelle réglementation en matière de passation des marchés publics. Les conclusions de cette harmonisation devront être communiquées à la BAD.	15/02/2004.	CEP/Gouvernement	

Projets	Problèmes rencontrés	Actions à prendre	Calendrier	Responsable	Taux decaissement
Projet Rumpi	Décret d'habilitation signé lors du séjour de la mission. La signature de l'accord est intervenu avec beaucoup de retard en janvier 2004. La mise en vigueur et le démarrage sont attendus.	Procéder à la mise en vigueur et au démarrage du projet.	30/03/2004	Gouvernement	0%
Projet « Grassfield »	Décret d'habilitation signé lors du séjour de la mission. La signature de l'accord est intervenu avec beaucoup de retard en janvier 2004. La mise en vigueur et le démarrage sont attendus.	Procéder à la mise en vigueur et au démarrage du projet.	30/03/2004	Gouvernement	0%
Secteur social					
Projet de Réduction de la pauvreté et d'Actions en faveur des femmes	(i) Travaux supplémentaires non prévus initialement dans le domaine de la réhabilitation des pistes. (ii) La dynamique en cours n'est pas favorable à la pérennisation des activités de la microfinance.	(i) Evaluer les coûts additionnels et transmettre la requête à la Banque. (ii) Engager une réflexion sur la pérennisation des activités de microfinance et transmettre les recommandations à la Banque.	Janvier 2004 Mars 2004	CEP/Banque CEP/IMF/ONG PARTENAIRES	39,6
Projet Education II	(i) Faiblesse de la supervision avec comme résultat des travaux de piètre qualité dans l'ensemble. (ii) Difficultés des entreprises adjudicataires des marchés de mobilier, par suite d'un système bancaire trop contraignant et d'un échéancier de paiement inadapté.	(i) Les malfaçons relevées seront corrigées avant la réception provisoire des travaux. L'équipe technique de la CEP et le BE élaboreront un programme de supervision et une définition précise des attributions et responsabilités de chacun pour validation par le Coordonnateur du projet. (ii) Les autorités comptent proposer à la Banque un amendement aux modalités de paiement. Cet amendement consisterait à fractionner la livraison du mobilier et à prévoir des tranches de paiement proportionnelles.	Au plus tard le 15/12/2004. 31/01/2004	Gouvernement Gouvernement	30%

Projets	Problèmes rencontrés	Actions à prendre	Calendrier	Responsable	Taux decaissement
Santé I	Lenteur dans la passation des marchés	Les autorités nationales ont été sensibilisées à ce problème et ont promis de réduire les délais d'examen des DAO au niveau des commissions nationales des marchés.	Sans délai	MINSANTE	4.5%
Projet d'appui à la formation professionnelle	Aucun problème. Le projet a été approuvé en décembre 2003	Procéder à la signature de l'accord de prêt	Janv 2004	Gouvernement/BAD	0%
Sceteur des Transports					
Projet d'aménagement de la route Ambam-Eking	<p>(i) Toutes les acquisitions ne sont pas encore réalisées sur le prêt. Le dossier de consultation relatif à la formation des agents de la Direction des routes et du MINEF n'est pas encore confectionné</p> <p>(ii) Le texte formalisant l'exécution du budget de fonctionnement de la CSEP n'est pas élaboré ; ce qui handicape l'exécution du budget, notamment, le paiement des primes prévues dans le budget de contrepartie nationale.</p> <p>(iii) L'inventaire du matériel et des équipements de la CSEP n'est pas encore réalisé.</p> <p>(iv) Les autres conditions, relatives à la réalisation des travaux de renouvellement de la couche de surface, en béton</p>	<p>(i) L'organe d'exécution devra accélérer l'élaboration du dossier de consultation correspondant et pour ce faire, mettre à contribution les agents du MINEF et de la DR pour l'élaboration des termes de référence de la formation</p> <p>(ii) L'organe d'exécution devrait faire payer effectivement les primes prévues pour les agents de la CSEP.</p> <p>(iii) Faire réaliser l'inventaire par le comptable.</p> <p>(iv) L'organe d'exécution devrait programmer les travaux de cette route dans les meilleurs délais.</p>	<p>Sans délai</p> <p>Sans délai</p> <p>Février 2004</p> <p>Sans délai</p>	<p>MINTP</p> <p>MINTP</p> <p>MINTP</p> <p>MINTP</p>	<p>0%</p>

Projets	Problèmes rencontrés	Actions à prendre	Calendrier	Responsable	Taux decaissement
	bitumineux, du tronçon de route Mbalmayo-Ebolowa, ne sont encore pas réalisées.				
Projet d'aménagement routier dans les provinces de l'ouest, du littoral et du Sud	(i) Le projet comprend la réalisation, sur financement du fonds routier (FR), des travaux d'entretien périodique du tronçon Melong-Santchou de la partie en plaine de la route Melong-Dschang. Ces travaux ne sont pas encore programmés.	(i) Ces travaux devront être programmés pour être réalisés en même temps que l'aménagement du tronçon de la falaise, dont le marché vient d'être signé le 14/11/2003 et dont le démarrage des travaux est prévu en décembre 2003.	Septembre 2004	MINTP	0%
	(ii) Le texte devant formaliser l'exécution du budget de la CSEP n'a pas été encore élaboré et par conséquent, l'exécution dudit budget est en retard, notamment, en ce qui concerne les indemnités et primes du personnel de la cellule.	(ii) L'organe d'exécution devrait faire payer effectivement les primes prévues.	Janvier 2004	MINTP	
	(iii) L'inventaire du matériel de la CSEP n'est pas réalisé.	(iii) Faire réaliser dans les plus brefs délais l'inventaire du matériel et des équipements de la CSEP par le comptable.	Premier trimestre 2004	MINTP	
Projet de construction d'infrastructures de maintenance de LIMBE	(i) Problème des exemptions de taxes et droits divers.	(ii) Finaliser avec le Gouvernement l'Avenant à la Convention d'Etablissement du CNIC qui devra résoudre le problème des exemptions de taxes et droits divers.	Premier trimestre 2004	CNIC/GVT CMR	0%
	(ii) Problème de non concessionnalité des prêts du projet.	(ii) Mener les discussions avec le FMI pour un accord global sur tout le financement du projet.	Janvier 2004	BAD/CNIC	

Projets	Problèmes rencontrés	Actions à prendre	Calendrier	Responsable	Taux decaissement
Secteur des Equipements collectifs					
Etude d'alimentation en eau potable et d'assainissement de 16 centres secondaires	Retard dans le planning de l'étude. La réaction de la Banque est attendue sur les rapports qui lui ont été transmis ainsi que les DAO des travaux d'urgence. Le compte de contrepartie n'a pas été correctement approvisionné, mais il a par contre subi des mouvements découlant d'opérations non initiées par la Cellule. Les équipements recommandés pour la cellule ainsi que les indemnités de ses membres n'ont pas été payés. Le consultant pressenti pour l'audit de l'étude à l'issue de la consultation est en conflit avec l'organe d'exécution sur un autre dossier. Certains décomptes du consultant n'ont pas été ou ont été partiellement payés par la Banque.	<p>Soumettre une demande de prorogation de la date limite de décaissement pour permettre l'examen des derniers rapports du consultant par l'organe d'exécution et la Banque.</p> <p>La SNEC devra clarifier la situation du compte de contrepartie et procéder à l'acquisition des équipements et au paiement des indemnités du personnel de la cellule.</p> <p>Finaliser le recrutement du consultant pour l'audit et procéder à l'audit au plus tard le 30 décembre 2003.</p> <p>Entreprendre, au besoin, la mission envisagée au siège de la Banque pour régler les problèmes de décaissement qui sont pendants.</p>	31/12/2003	Gouvernement SNEC CEP	43%
Réduction de la pauvreté en milieu urbain (PPF)	<p>Retard dans le recrutement du consultant.</p> <p>Non paiement de l'avance de démarrage par la Banque.</p> <p>Dépassement de la date limite de décaissement depuis le 15 septembre 2003.</p>	<p>Paiement par la Banque de l'avance de démarrage.</p> <p>Prorogation de la date limite de décaissement pour tenir compte du nouveau planning de l'étude.</p>	<p>31/12/2003</p> <p>31/12/2003</p>	<p>Banque</p> <p>Gouvernement</p>	0,00%

Projets	Problèmes rencontrés	Actions à prendre	Calendrier	Responsable	Taux decaissement
Multisecteur					
Projet d'appui au programme national de bonne gouvernance	<p>(i) La non maîtrise des procédures de la Banque.</p> <p>(ii) Le manque de matériel et équipements, des moyens de communication et de logistique pour la CEP.</p> <p>(iii) Retard important dans le démarrage du projet.</p> <p>(iv) L'interférence entre la CEP et le PNG.</p> <p>(v) Non élaboration des rapports d'avancement</p> <p>(vi) problème de communications</p>	<p>(i) organisation d'un séminaire sur les règles et procédures de la Banque.</p> <p>(ii) Equiper la CEP</p> <p>(iii) Préparer un nouveau chronogramme qui tienne compte du retard enregistré par le projet ; soumettre à la Banque les AON, AOI et des TDR relatifs aux équipements et à l'assistance technique.</p> <p>(iv) dissocier les deux structures</p> <p>(v) Réaliser et transmettre à la BAD le premier rapport d'avancement du projet</p> <p>(vi) Utiliser le site de la Banque et la messagerie électronique pour communiquer et obtenir les documents de la BAD.</p>	<p>2004</p> <p>15/01/2004</p> <p>30/02/2004</p> <p>Immédiat et en permanence</p> <p>15/01/2004</p> <p>immédiat</p>	<p>Banque</p> <p>Gouvernement (PNG)</p> <p>Gouvernement/CEP</p> <p>Gouvernement</p> <p>Gouvernement/CEP</p> <p>CEP</p>	1%
PAS III	(i) Les justificatifs des preuves d'importation relatifs à la 1 ^{ère} tranche n'ont pas encore été transmis à la Banque par la CAA	(i) transmettre à la Banque les preuves des importations afférentes à la première tranche	15/05/2004	CAA	53%

Projets	Problèmes rencontrés	Actions à prendre	Calendrier	Responsable	Taux de décaissement
	<p>(ii) Le compte spécial n'a pas encore été audité à la suite du décaissement de la première tranche.</p> <p>(iii) la date du dernier décaissement a expiré le 31/12/2003</p>	<p>(ii) Procéder à l'audit du compte spécial. Soumettre à la Banque la liste restreinte des cabinets devant auditer ledit compte</p> <p>(iii) soumettre à la Banque une demande de prorogation de la date limite des décaissements qui tient compte de la réalisation de l'audit</p>	<p>15/02/2004</p> <p>immédiat</p>	<p>Gouvernement/CAA</p> <p>Gouvernement/CTS</p>	

**CAMEROUN : REVUE DU PORTEFEUILLE
QUESTIONS TRANSVERSALES**

ANNEXE VI

Projet	Réduction de la pauvreté	Environnement	Genre	Population	Participation
<p><u>Secteur agricole</u></p> <p>Programme National de Recherche et de Vulgarisation Agricole (PNRVA)</p>	<p>A travers l'amélioration de la production et de la productivité du secteur rural, le projet contribue de façon significative à la réduction de la pauvreté.</p>	<p>Le programme de recherche prend en compte plusieurs problèmes environnementaux. Il convient de noter la recherche en matière de production végétale, de production animale, et de système de production. Il y a aussi la recherche en matière de forêt, faune et environnement qui concerne : la promotion de la gestion et de l'utilisation des ressources fauniques, la conservation des ressources en sol et en eau, la pollution environnementale due à l'activité agricole et à l'exploitation agricole, la régénération naturelle en forêt dense et sèche, l'amélioration génétique des arbres et l'identification et la sélection des arbres les plus appropriés et les plus adaptés dans chaque zone agro-écologique. Le suivi environnemental est assuré par les volets vulgarisation et interface recherche / vulgarisation du PNRVA, et par les techniciens spécialisés en environnement (TSE) installés dans chaque délégation provinciale d'agriculture.</p>	<p>Les groupements agricoles féminins constituent plus de 60% des effectifs encadrés par le volet vulgarisation agricole du projet. Ils sont impliqués dans les domaines de la production, la conservation, la transformation et la commercialisation des produits agricoles, le petit élevage et la production maraîchère en zone périurbaine. Ils sont intimement impliqués, à travers le diagnostic participatif, dans la conception et la détermination des thèmes prioritaires de recherche et de vulgarisation. Plusieurs femmes participent à l'exécution du projet. Le volet vulgarisation augmente le nombre des femmes servant d'agents de vulgarisation. Plus de 200 animatrices seront recrutées. La représentation des femmes dans la vulgarisation qui était de 4% pendant l'évaluation augmente graduellement et a atteint environ 20% en 2003.</p>	<p>A travers son programme de sensibilisation et de diffusion de conseil en matière de santé et d'hygiène, le projet contribue au bien-être de la population.</p>	<p>La méthode de travail du projet, en particulier, la méthodologie de recherche est basée sur l'approche participative.</p>

Projet	Réduction de la pauvreté	Environnement	Genre	Population	Participation
Développement Rural du Sud-Ouest (SOWEDA)	Sécurité alimentaire, augmentation de la production et des revenus des groupes cibles	Mesures d'atténuation proposées pour les pistes rurales, suivi environnemental prévu dans le projet	Sous composante pour appuyer les activités féminines : crédit rural, programme de formation et animation, encadrement des groupes de femmes	Appui aux structures sanitaires, réhabilitation des systèmes d'adduction d'eau, diversification de la production agricole	Formation, animation, encadrement et appui aux structures associatives et groupes de bénéficiaires. Participation aux activités de production agricole et de construction des pistes
Programme d'amélioration du revenu familial dans les provinces septentrionales	La composante semencière générera environ 200 emplois permanents. L'appui aux activités économiques des femmes, à travers la formation et le crédit, offrira des opportunités d'emplois à environ 25.000 femmes dans les divers secteurs d'activités agricoles, artisanales et commerciales. Les travaux d'infrastructures rurales généreront environ 300.000 journées de travail, soit l'équivalent de 1000 emplois pendant toute la durée du programme.	Le programme prévoit : (i) la mise en place d'un plan de gestion environnementale qui sera élaboré par un consultant de courte durée en environnement ; (ii) le suivi et l'exécution de ce plan par le service de suivi-évaluation de concert avec les délégations provinciales de l'environnement et (iii) l'inclusion des mesures de protection de l'environnement dans les cahiers de charge des travaux et dans les termes de référence des bureaux de contrôle.	Environ 6000 femmes bénéficieront annuellement de la formation professionnelle et du crédit. Plus spécifiquement, les avantages socio-économiques de la composante relative aux femmes se résument comme suit : (i) amélioration du niveau d'organisation, de formation et de production de la femme pour accroître ses revenus ; (ii) initiation des femmes à la culture de la productivité, de la rentabilité, du crédit et de sa gestion ; (iii) introduction et diffusion auprès des femmes des innovations technologiques de transformation, de conservation et de conditionnement des aliments de base ; (iv) augmentation des revenus et amélioration du cadre de vie et des moyens de production de la femme à travers la mise à disposition d'un système de crédit adapté.	Le programme mettra en place, au niveau des provinces concernées, une meilleure organisation des bénéficiaires, qui disposeront de semences améliorées pour augmenter la productivité de leurs exploitations, et mettra à leur disposition des crédits appropriés, adaptés aux besoins de financement des activités économiques, en milieu rural. Il permettra, également, de sensibiliser les populations rurales à la prévention contre le VIH/SIDA. Ceci contribuera à l'amélioration du cadre de vie des populations.	La formulation du programme repose sur l'approche participative afin d'assurer la réussite et la durabilité des actions retenues. Celle-ci a prévalu tout au long de la préparation et de l'évaluation du programme, dans toutes les actions et à tous les niveaux de consultation avec les intervenants impliqués dans le développement agricole et économique des trois provinces concernées. L'approche participative sera privilégiée tout au long de l'exécution du Programme.

Projet	Réduction de la pauvreté	Environnement	Genre	Population	Participation
Appui à la Foresterie Rurale et à l'Agroforesterie (PAFRA)	Création d'emplois directs et indirects et développement d'entreprises rentables et autonomes, encadrement des planteurs, transformateurs et pépiniéristes privés, augmentation des productions et diversification des produits forestiers, sécurisation des revenus des bénéficiaires	Projet forestier basé sur les plantations et l'agroforesterie, diminution de la pression sur les forêts naturelles avec création de plantations pour la satisfaction des besoins des populations en produits forestiers, réduction des risques d'érosion, protection et fertilité des sols, suivi environnemental prévu	Programme agroforestier basé sur les cultures vivrières et maraîchères pour les femmes, installation de femmes pépiniéristes privées, réduction du temps consacré à la corvée du bois, incorporation des femmes dans les équipes mobiles d'appui technique	Amélioration du cadre de vie et augmentation des revenus des populations permettant de faire face aux problèmes de santé et de population	Diagnostic participatif avant le démarrage des activités du projet en vue d'identifier les problèmes et les besoins des populations, programme de formation et d'animation, implication des chefs traditionnels, planteurs, pépiniéristes, secteur privé, chercheurs, services techniques, vulgarisateurs, ONG, associations féminines et coopératives
Programme spécial de sécurité alimentaire	Formation et organisation des producteurs des communautés villageoises (130 groupements de 10 à 15 individus seront touchés). Création de microprojets de diversification et de transformation des produits. Amélioration de la nutrition des ménages et création d'emploi	La majorité des activités auront un impact positif sur l'environnement notamment celles relatives à l'amélioration de la gestion et de la conservation des ressources en eau et en sol.	L'intensification et la diversification des productions, les élevages à cycle court et la promotion des activités post-récoltes (transformation et stockage des produits) concerneront directement les femmes (120 groupements, de 10 à 12 femmes, seront touchés directement). Les activités d'animation, de formation et de communication permettront aux femmes de jouer un rôle plus important et de participer aux décisions de leur communauté.	Population cible d'environ 2400 petits exploitants vulnérables dont 60 % de femmes chefs de ménage.	Approche participative assurée
Projet Rumpi	La mise en oeuvre du projet aura un impact social positif sur les hommes, les femmes et les jeunes de la zone du projet grâce au renforcement des capacités, à l'amélioration du réseau routier et des infrastructures	L'amélioration de la productivité agricole grâce à l'adoption de meilleurs matériels végétaux et de pratiques agricoles modernes. L'utilisation rationnelle de produits forestiers permettrait à la	Dans la zone du projet, les femmes représentent plus de 75 % de la main-d'oeuvre agricole et sont responsables de 80 % de la production agricole. 20 % des chefs de ménage sont des femmes. L'approche participative adoptée par le projet permet	Le nombre total de ménages qui seront touchés par le projet est estimé à 141 000, dont 126.000 ménages agricoles.	A travers un processus participatif, les communautés seront habilitées à entreprendre, pour leur village, des actions leur permettant d'accroître la

Projet	Réduction de la pauvreté	Environnement	Genre	Population	Participation
	de commercialisation, et à l'accroissement de la production agricole grâce à l'amélioration de la productivité. La réhabilitation des centres de santé existants permettra de suivre, sur une base plus régulière, la santé de la population rurale. L'amélioration des systèmes d'adduction d'eau permettra la fourniture de l'eau potable et entraînera la baisse de la prévalence des maladies d'origine hydrique.	population de conserver la forêt en l'état et de trouver un compromis entre les ressources naturelles et l'équilibre écologique des forêts. La pratique agroforestière et l'utilisation des ressources naturelles permettront de préserver la biodiversité.	d'examiner les besoins des agriculteurs les plus pauvres, qui sont pour la plupart des femmes. La hausse des revenus des femmes améliorera la sécurité alimentaire et le bien-être des ménages, étant donné que celles-ci consacrent l'essentiel de leurs revenus aux dépenses de leur famille et en particulier, de leurs enfants.		production et la productivité agricoles, d'améliorer l'accès au marché, de créer des micro-entreprises et de contribuer aux coûts liés à la mise en place et à l'entretien des infrastructures requises.
GRASSFIELD	Le projet contribuera à l'allègement de la pauvreté des populations de la zone de « Grassfield ». En effet, l'intensification de la production entraînera l'accroissement des revenus des producteurs et l'amélioration de leur pouvoir d'achat. Le modèle d'exploitation le plus répandu dans la zone permettra une augmentation des revenus de 49%. Le projet contribuera également à la création d'emplois en amont et en aval et à l'amélioration de l'état sanitaire et nutritionnel des populations. La réhabilitation des systèmes d'adduction d'eau potable réduira l'incidence des maladies d'origine hydrique de même que les tâches pénibles de recherche d'eau exercées par les femmes. La réfection des pistes rurales permettra un	Un impact positif porte sur la protection des zones sensibles à la dégradation (sources, flancs des montagnes) et la conservation des eaux et des sols.	Les femmes seront associées à la mise en œuvre du projet à tous les niveaux (production, encadrement, animation, cellule d'exécution du projet). Elles prendront part à l'alphabétisation, la post-alphabétisation, la formation technique, la formation en gestion des exploitations et en gestion des terroirs. Elles pourront tirer profit de CVECA qui leur permettront de financer les activités rémunératrices et d'accroître les revenus de la famille, mais aussi, de générer des investissements favorables à une meilleure intégration dans l'économie de marché.	Les bénéficiaires du projet sont les populations rurales pauvres, dont 52% de femmes. La population concernée est jeune avec 44% d'enfants de moins de quinze (15) ans. On distingue quatre types d'exploitations dont la taille varie de 0,75 à 2,5 ha, répartis sur 215.595 exploitations agricoles pour une population agricole active de 1.620.000 personnes.	La conception du projet est basée sur l'approche participative qui se traduit par : l'élaboration au niveau local : (i) d'un diagnostic participatif concerté; (ii) d'une programmation hiérarchisée des actions à entreprendre, sous la forme de Plans de développement villageois (PDV) qui, consolidés au niveau communal, deviennent des Plans de développement locaux (PDL). Tout ce processus contribue à l'amélioration de la bonne gouvernance locale.

Projet	Réduction de la pauvreté	Environnement	Genre	Population	Participation
	meilleur accès aux marchés.				
<p>Secteur des transports</p> <p>Projet d'aménagement de la route Ambam-Eking</p>	<p>La région rurale du Sud est l'une des plus touchée par la pauvreté, avec en moyenne 7,8 personnes par ménage. La route concourt, de façon substantielle, à la réduction de la pauvreté dans la zone du projet. En effet, elle joue un rôle critique dans l'exploitation agricole en tant que facilitateur de l'approvisionnement des zones rurales en intrants agricoles et en produits manufacturés, et de l'évacuation de la production. La zone du projet assure environ 30% de la production vivrière du pays. L'écoulement des productions dans les agglomérations de Yaoundé et sur les marchés locaux de Ebolowa, Ambam et Abang Minko'o, ainsi que l'approvisionnement de la zone, se font actuellement dans des conditions périlleuses et onéreuses, du fait de l'état de la route et du coût élevé du transport routier.</p> <p>Le projet contribuera aussi à l'amélioration de la qualité et des conditions de vie des populations démunies, notamment par : i) la création d'emplois permanents (transporteurs, autres activités induites par la construction de la route et</p>	<p>De par sa nature, sa localisation, sa portée régionale et les impacts directs et indirects qu'il peut apporter, ce projet est classé, sur le plan environnemental, à la catégorie 1. Une Etude d'Impact Environnemental (EIE) a donc été menée. Un examen de l'EIE et l'évaluation des conditions environnementales pendant les visites du terrain indiquent que les mesures préconisées permettent d'envisager une maîtrise rigoureuse des conséquences pour l'environnement.</p>	<p>Les femmes constituent une frange importante de la population de la zone du projet et occupent les deux tiers des emplois du secteur informel. Elles assurent environ 80% de la production de la zone en aliments de base et sont particulièrement actives dans les activités ci-après : travaux agricoles, notamment vivriers, le maraîchage, la transformation des produits agricoles (le manioc en farine et en tapioca, les arachides et les noix de palme en huile de consommation), la pêche et le traitement de produits y relatifs (fumage et séchage), l'élevage, l'artisanat et la commercialisation.</p> <p>En tant qu'actrices des secteurs commerciaux, les femmes bénéficieront du gain de temps et de la réduction substantielle du coût des transports.</p> <p>Par ailleurs, le projet facilitera l'évacuation vers les centres de santé, des femmes enceintes et leur surveillance et réduira le risque de mortalité maternelle et infantile lié aux accouchements à domicile.</p>	<p>La zone du projet, couvre environ 116 000 km², soit environ 25% de la superficie du pays. Elle comptait en 1998, une population de l'ordre de 2,8 millions d'hbts, soit environ 19,3% de celle du pays, avec une densité moyenne de 44 hbts/km² et un taux moyen annuel de croissance démographique de 2,9%. Cette population est actuellement estimée à environ 2,96 millions d'hbts.</p>	<p>Durant les études, la préparation et l'évaluation du projet, des discussions d'information et de sensibilisation avec tous les acteurs et bénéficiaires du projet ont eu lieu.</p>

Projet	Réduction de la pauvreté	Environnement	Genre	Population	Participation
	des pistes de collecte) et d'environ 1000 emplois temporaires pendant la période des travaux ; ii) la facilité d'accès aux marchés pour l'écoulement des produits à des prix rémunérateurs et l'approvisionnement de la zone ; iii) la facilité d'accès aux soins de santé et à l'éducation				
Projet d'aménagement routier dans les provinces de l'ouest, du littoral et du Sud	Afin de contribuer plus efficacement à la réduction de la pauvreté, par l'amélioration des conditions de vie des populations riveraines, le projet a prévu des réalisations complémentaires de proximité. L'impact de la route Melong-Dschang en sera ainsi prolongé et renforcé par l'aménagement de pistes de collecte vers les exploitations agricoles enclavées et par l'amélioration des aires actuelles de commercialisation dans les villages riverains à forte concentration agricole. Dans le même souci, tout en assurant l'intégration socio-économique des centres de vie, le projet a prévu la réhabilitation et le renforcement des infrastructures socio-éducatives et sanitaires dans tous les villages riverains	Des actions de sensibilisation et de protection de l'environnement sont prévues en raison de la forte mobilité des personnes qui sera induite par le projet	Le projet développera le commerce local et les petits métiers, induits par l'amélioration du transport routier, en facilitant l'écoulement des biens produits par les GIC féminins, ainsi que leurs approvisionnements en intrants agricoles. Il constituera ainsi un levier stratégique dans le processus de réduction de la pauvreté au niveau des ménages, du fait des responsabilités dévolues aux femmes et de leur rôle de promoteurs d'activités génératrices de revenus.	La population de la zone du projet est estimée à 4,49 millions d'habitants en 2000, soit environ 29,2 % de celle du pays, avec une densité moyenne de 125 habitants/km ² , un taux moyen annuel de croissance de 3,2% et un effectif féminin en moyenne de 52%	Durant les études et lors de l'évaluation du projet, des discussions d'information et de sensibilisation ont été menées avec tous les acteurs et bénéficiaires du projet. La conception définitive du projet a pris en compte les leçons tirées des projets routiers précédents et les besoins exprimés lors de la consultation, entreprise dans le cadre de l'approche participative, avec les usagers de la route, les opérateurs économiques (transporteurs, commerçants, etc.) et les ONG opérant dans la zone, les populations riveraines et les groupements d'initiatives communautaires (GIC). L'Administration camerounaise, au niveau départemental, provincial et national a également participé à la conception du projet qui s'inscrit dans la stratégie sectorielle du

Projet	Réduction de la pauvreté	Environnement	Genre	Population	Participation
<p>Projet de construction d'infrastructures de maintenance de LIMBE</p>	<p>La mise en place d'infrastructures sociales appropriées comprenant la construction de logements pour les travailleurs, de centres de santé et de locaux scolaires d'une part, et, d'autre part, la redistribution d'une importante masse de revenus grâce au projet, contribuera à accroître la demande de biens, surtout agricoles et par la suite à augmenter les revenus tant en milieu urbain qu'en milieu rural. Cela contribuera à l'amélioration du niveau de vie des populations et à la réduction de la pauvreté.</p> <p>En plus de la création des 3000 emplois directs grâce aux nouvelles activités du CNIC, le projet va induire en aval de nombreuses activités tant dans le domaine de l'industrie, de l'agriculture que de l'habitat et de l'hôtellerie, contribuant ainsi à réduire le chômage et à accroître la consommation, à améliorer les conditions de vie et de travail des travailleurs, à accroître les revenus des populations et à réduire de façon significative la pauvreté.</p>	<p>Le coût des mesures environnementales et sociales du projet est estimé à environ 1.301.000.000 FCFA. Ce coût concerne principalement les indemnités pour perte d'habitation et de cultures, sélection et bornage des sites de réinstallation, création des organisations de suivi, sécurisation foncière, élaboration d'un plan d'actions prioritaires, d'un plan de déversement accidentel, d'un plan de gestion des déchets, intégration des spécifications environnementales et sociales dans le dossier d'appel d'offres, organisation des campagnes de sensibilisation sur MST/SIDA et valeur culturelle, etc.</p>		<p>La zone du projet est caractérisée par une population actuelle d'environ 150 000 habitants, sur la base des données du dernier recensement, dont 51% de femmes.</p>	<p>Gouvernement.</p> <p>Le projet a été conçu selon l'approche participative. En effet, le site du projet a été identifié, lors de l'étude de faisabilité, en collaboration avec les armateurs et les propriétaires de plates-formes pétrolières opérant dans la zone et qui sont les futurs utilisateurs. De même, lors de la mission d'évaluation, les mêmes opérateurs ont été approchés pour discuter du projet et confirmer leurs besoins. Enfin, les populations du village de pêcheurs sur le site du projet ont été sollicitées, lors de différentes réunions avec les autorités locales, pour confirmer que les dispositions prises pour leur déplacement dans le site choisi correspondent bien à leur attente et que les indemnités prévues répondent à leurs aspirations. Elles ont été associées au choix du site devant les abriter.</p>

Projet	Réduction de la pauvreté	Environnement	Genre	Population	Participation
<p>Secteur des équipements collectifs</p> <p>Etudes d'alimentation en eau potable et d'assainissement de 16 centres secondaires.(AEPA)</p>	<p>L'étude a pour objectif de satisfaire les besoins en eau des populations de 16 centres secondaires et par conséquent la réduction de la pauvreté dans ces centres ; et d'envisager la réhabilitation et l'extension en vue d'améliorer l'état de santé et le cadre de vie des populations.</p>	<p>L'étude a un volet relatif à l'étude des impacts des projets d'eau sur l'environnement</p>	<p>Les études tiennent compte du genre dans la définition des nouveaux projets</p>		<p>La population est impliquée dans le cadre de l'approche participative par le consultant</p>
<p>Réduction de la pauvreté en milieu urbain (PPF)</p>	<p>L'étude a pour objectif de réduire la pauvreté en milieu urbain à Yaoundé et Douala à travers des projets d'assainissement, d'éducation et de santé</p>	<p>L'étude comprend une étude d'impact environnemental et social</p>	<p>Les études tiennent compte du genre dans la définition des nouveaux projets</p>		<p>La population est impliquée dans le cadre de l'approche participative par le consultant</p>
<p>Secteur social</p> <p>Projet de réduction de la pauvreté et d'action en faveur des femmes</p>	<p>Le projet est au cœur de la stratégie de la réduction de la pauvreté et répond aux multiples problèmes liés à l'inaccessibilité aux services de base, au manque de revenus et à l'enclavement.</p>	<p>Pas d'action spécifique</p>	<p>Plus de 50% des crédits sont octroyées aux femmes qui sont les premiers bénéficiaires des activités génératrices de revenus et des formations et de transfert de technologies.</p>		<p>La participation s'exprime à travers la contribution en nature et en cash des populations dans la construction des infrastructures de base et dans la mise en œuvre des activités du projet par les IMF et les ONGs qui encadrent et mobilisent les populations.</p>
<p>Education II</p>	<p>L'éducation favorise l'acquisition du savoir et du savoir-faire qui permettent aux individus d'intégrer le marché du travail. De plus, dans la situation socio-économique actuelle des</p>	<p>Des latrines et des réseaux d'évacuations des eaux de pluie sont prévues dans les écoles du projet. Par ailleurs, les comités de gestion des écoles du projet ont à leur charge</p>	<p>Les constructions des écoles à proximité des habitations permettent de vaincre la résistance des parents à laisser les filles fréquenter les écoles quand celles-ci sont éloignées. Les conditions d'accès des filles dans</p>		<p>Grâce à la formation et un meilleur encadrement des Comités de gestion, le projet va favoriser la reprise en main, par les populations, de la vie de l'école. C'est ainsi que</p>

Projet	Réduction de la pauvreté	Environnement	Genre	Population	Participation
	provinces d'accueil du projet, la construction et la réhabilitation des écoles primaires va créer un volume significatif d'emplois.	l'exécution de travaux de clôture et d'aménagement des espaces verts des écoles.	les écoles va s'améliorer dans ces régions. La scolarisation des filles induit également des attitudes favorables aux contrôles des naissances et à la santé des familles		chaque comité de gestion dont l'école sera retenue dans le projet devra signer avec les services départementaux de l'éducation un contrat stipulant les obligations du comité qui couvrent, entre autres,(i) l'affectation et le contrôle de l'utilisation des ressources provenant des frais de scolarité pour l'entretien des écoles, (ii) la planification et la participation aux travaux de construction/réhabilitation et (iii) l'exécution de travaux de clôture et d'aménagement des espaces verts des écoles.
Santé I	L'amélioration de l'état de santé des populations cibles.	Eliminer les risques des déchets septiques	Accès des femmes à des soins de santé de qualité et formation du personnel de santé à la prise en charge des urgences obstétricales		Comités de gestion des formations sanitaires
Projet d'appui à la formation professionnelle	Le projet permettra chaque année à plus de 30000 jeunes et travailleurs d'acquérir des formations pertinentes pour le marché du travail et ainsi d'augmenter sensiblement les opportunités d'emploi. La réalisation des infrastructures prévues dans le cadre du projet permettra de créer 180000 jours de travail pour les ouvriers et manœuvres du secteur du bâtiment.	La plupart des activités du projet n'a pas d'incidence néfaste sur l'environnement.	Le projet offre l'opportunité de susciter l'inscription de nombre significatif de jeunes filles dans les filières porteuses de la formation professionnelle dans lesquelles elles étaient largement sousreprésentées.	La formation prévue dans le cadre du projet aura un impact majeur sur les populations ciblées.	Le projet a été préparé en utilisant l'approche participative.

Projet	Réduction de la pauvreté	Environnement	Genre	Population	Participation
<p><u>Multisecteur</u></p> <p>PAS III</p>	<p>Amélioration de la croissance afin de permettre un relèvement du PIB par habitant. Le programme comporte un volet social axé la réduction de la pauvreté. Le Gouvernement devrait promouvoir les activités créatrices de revenus, à travers l'auto emploi des pauvres et la dynamisation des filières économiques où ils sont actifs. Il devrait mettre en œuvre un programme de travaux à haute intensité de main-d'œuvre, en donnant la priorité à l'amélioration des infrastructures d'intérêt public qui contraignent les opportunités économiques des pauvres. Enfin, le Gouvernement devrait maintenir, dans le cadre de sa politique des dépenses publiques, la priorité accordée aux secteurs sociaux : l'éducation, la santé, le développement rural et les infrastructures de base. Les ressources PPTE devraient être utilisées pour le financement d'activités dans les domaines clés de l'éducation, la santé, le VIH/SIDA, la protection et l'assistance sociales, le développement rural, l'approvisionnement en eau potable, l'assainissement urbain et la gouvernance.</p>	<p>Le programme ne devrait pas avoir d'incidences défavorables sur l'environnement. La mise en œuvre des dispositions du PNGE devrait garantir l'exploitation écologiquement viable des ressources naturelles, notamment forestières, mises à dure épreuve par le phénomène de déboisement.</p>	<p>Améliorer la situation des femmes en général, et des femmes pauvres en particulier avec l'adoption du Code de la famille. Ce code devrait permettre aux femmes de recouvrer leur dignité de citoyennes à part entière, avec les mêmes droits et devoirs que les hommes, sur une base légale et juridique. Il y a, là, un grand espoir pour les femmes pauvres en milieu rural, qui continuent de subir les revers du droit coutumier généralement plus favorable aux hommes.</p>	<p>Le programme a un impact positif sur la population particulièrement en liaison avec les mesures dans le domaine de l'éducation et de la santé (VIH/SIDA)</p>	<p>Le programme a été conçu en coopération avec tous les acteurs de la société camerounaise ainsi qu'avec les principaux bailleurs de fonds.</p>

Projet	Réduction de la pauvreté	Environnement	Genre	Population	Participation
Projet d'appui au PNG	<p>La promotion de la bonne gouvernance est un des volets essentiels de la lutte contre la pauvreté car elle détermine l'efficacité des programmes économiques et financiers du gouvernement visant une croissance forte et durable et une participation des couches les plus favorisées de la population aux fruits de la croissance. Le programme national de gouvernance du Cameroun est une partie intégrante du DSRP. Le volet « amélioration de la situation économique et financière » du PNG devrait permettre d'atteindre une utilisation plus optimale des ressources financières de l'Etat et une part plus accrue pourra ainsi être consacrée aux secteurs sociaux, contribuant ainsi à la réduction de la pauvreté.</p>	<p>Le projet, de par ses éléments constitutifs, n'a pas d'impact négatif sur l'environnement. Il a donc été classé en catégorie III d'après les critères de la Banque.</p>	<p>Le présent projet concernera une bonne proportion de femmes, en particulier dans la composante « justice » où plusieurs femmes (magistrats et greffiers) seront formées dont deux présidentes de juridictions et un greffier en chef. De plus, l'amélioration de l'accès à la justice devra bénéficier plus particulièrement aux femmes qui manquent de moyens pour faire face aux coûts des actes de justice et qui pourtant ont de plus en plus recours à la justice vu le nombre de conflits naissant à partir des coopératives de femmes, des tontines, des problèmes conjugaux et sociaux. Il est à noter également le rôle inestimable que l'Association Camerounaise des Femmes Juristes prend dans l'assistance juridique et judiciaire aux démunis, hommes et femmes. L'appui du projet à cette ONG féminine lui permettra de jouer davantage son rôle en direction des femmes. Dans les autres composantes du projet, l'accent sera mis sur une plus grande participation de l'encadrement féminin aux programmes de formation soutenus par le projet.</p>	<p>L'amélioration de la gouvernance se traduira par un impact positif sur la population</p>	<p>Le projet a été préparé en utilisant une large consultation avec toutes les composantes de la société camerounaise ainsi qu'avec les partenaires au développement du pays.</p>

